



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°212

MATOT MASS'É

14 et 15 Juillet 2023

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Boï Kala.....	11
Baït Neeman.....	13
Mayan Haim.....	21
Koidinov	25
La Daf de Chabat	26
Autour de la table du Shabbat.....	30
Bnei Shimshon	32
Bnei Or Ahaim.....	34
Les perles de la Paracha	36
Pa'had David	38



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

MATOT-MASSÉ

La Paracha de Massé commence par les termes suivants: «Voici les voyages par lesquels les Enfants d'Israël sortie du pays d'Egypte» (Bamidbar 33, 1). Ce verset soulève une difficulté bien connue. Car seul le premier de ces voyages mentionnés – de Ramsès à Souccot – constitua la «sortie du pays d'Egypte». Tous les autres furent faits hors d'Egypte. Pourquoi alors le verset dit-il: «Voici les voyages» - au pluriel? De plus, quelle est la signification de ces quarante-deux étapes du voyage d'Egypte en Israël, «le bon et vaste pays»? Le mot «vaste» (Re'hava) est opposé à «confiné» ou «restreint» (Metsar). Mais aussitôt quitté l'Egypte, le Peuple Juif avait quitté son confinement. Pourquoi est-ce seulement après quarante-deux voyages qu'il est dit qu'il avait atteint le «vaste» pays? Ces concepts de confinement et d'espace ont un sens spirituel: «Du fond de ma détresse (Metsar) j'ai invoqué l'Eternel: il m'a répondu avec largesse (Mer'hav)» (Téhilim 118, 5). Se dirigeant vers son but spirituel, le Juif passe des étroitesse du conflit intérieur aux largesses de la sérénité; de la voie étroite des distractions profanes, à la vaste étendue de l'unité avec D-ieu. Chaque stade qu'il atteint est spacieux comparé au niveau qu'il a quitté, et restreint par rapport au niveau vers lequel il tend, jusqu'à ce qu'il accède au vaste espace final, la délivrance individuelle qui le libère totalement des assauts de son Mauvais Penchant et marque ainsi l'arrivée du voyage. Voici pourquoi tous les quarante-deux voyages, et non seulement le premier, furent des «sorties du pays d'Egypte»? Car chaque voyage qui rapprochait le Peuple Juif d'Israël et de leur destinée

faisait apparaître l'étape précédente comme un confinement, une autre Egypte. Chaque stade était un nouvel exode. Ils avaient déjà quitté l'Egypte physique; mais ils devaient encore aller au-delà de l'Egypte – l'étroitesse – de l'âme. Les voyages des Enfants d'Israël hors d'Egypte servent d'avertissement contre les deux sortes d'erreurs dans lesquelles un Juif peut tomber. La première consiste à croire qu'il est arrivé. Il pourrait penser: ayant été si loin dans mon judaïsme, je pense être satisfait. Mais la vérité est que le Juif n'a pas été créé pour s'arrêter. Il y a toujours devant lui un nouveau voyage. La seconde consiste à désespérer. Il pourrait penser: je sais si peu, mes capacités sont si limitées, que mes efforts spirituels sont vains. Mais, en vérité, même un seul voyage est une libération d'une Egypte personnelle; et alors, se trouvant dans un espace plus «vaste», à un niveau plus élevé, il lui sera plus facile d'entreprendre le voyage suivant. Les Parachiyot de Matot et de Massé sont toujours lues dans la période des «Trois Semaines» entre le 17 Tamouz et le 9 Av. Elles sont placées dans ce temps d'amer confinement qui se situe entre la première brèche ouverte dans les murs de Jérusalem et de la destruction du Temple. La destruction peut être effectuée en vue de remplacer une construction par une autre meilleure et plus solide. Aussi, devons-nous comprendre la destruction du Beth Hamikdache comme une préparation à la reconstruction du futur Temple – le Troisième Beth Hamikdache. Ici également, nous trouvons la fusion de deux contraires – destruction et reconstruction, affliction et salut –, laquelle se produit seulement quand nous

«Pourquoi la mort du Cohen Gadol met-elle fin au séjour du meurtrier dans la ville de Refuge?»

לעילוי נשמות

à Dan Chlomo Ben Esther à Fraoua Bat Nona à Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana à Amrane Ben Léa à David Ben Fréoua Amsellam à Myriam Bat Sim'ha à Israël Ben Sarah à Malka Soultana Gold Bat Florence Myriam à Hanina Bat Myriam Lumbrozo à Michaël Ben Léa Layani à Matslia'h Ben Hanna Toutiou

Matot-Massé
26 Tamouz 5783
15 Juillet
2023
228

Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 21h32

Motsaé Chabbat: 22h52

1) Il est expliqué dans une Michna de Ta'anit (26b) qu'il est interdit par décret de nos Maîtres de consommer de la viande et du vin, la veille de Tich'a Béav (la veille du jeûne du 9 Av) lors de la Séouda Ha-Mafsekète (le dernier repas avant le début du jeûne). De même, il y est interdit de consommer deux plats cuisinés, comme du riz et un œuf par exemple. Bien que nous constatons de cette Michna que l'interdit de consommation de viande et de vin ne débute qu'à la veille de Tich'a Béav, lors de Séouda Ha-Mafsekète, le Peuple d'Israël a cependant la tradition de ne plus consommer de viande depuis Roch 'Hodech Av, et cela, jusqu'au 10 Av. Il n'y a pas de différence entre de la viande de bétail et de la volaille sur ce point. Il est également interdit de consommer un plat dans lequel on a cuit de la viande même si on a retiré le morceau de viande, car le plat reste imprégné du goût de la viande. Cependant, il est permis de consommer du poisson. Pendant les Chabbatot de la période des neuf jours, nous mangeons de la viande sans aucune restriction. Il est même permis de goûter les plats de viande, la veille de Chabbath, afin de vérifier s'ils sont suffisamment assaisonnés ou simplement pour respecter le principe mystique de goûter systématiquement les plats destinés à Chabbath, la veille de Chabbath. Toutefois, la personne qui s'impose la rigueur sur ce point est digne de la Bénédiction.

2) Lorsqu'il reste de la viande cuisinée pour les repas du Chabbath, il est permis de la consommer lors du «quatrième repas» que l'on prend à la sortie du Chabbath. La personne qui s'autorise à consommer ces restes même durant les jours suivants a sur qui s'appuyer. Pour des enfants qui ne sont pas encore arrivés à l'âge de soumission au Mitsvot (qui ont moins de 13 ans pour des garçons et moins de 12 ans pour des filles), il est permis de leur donner à consommer ces restes même durant les jours suivants (à la condition de ne pas cuisiner sciemment une importante quantité de viande pour Chabbath afin qu'il en reste plus tard). Pour des enfants en bas âge qui ne sont absolument pas encore en mesure de comprendre le sens de la destruction du Temple, il est permis de leur cuisiner de la viande pendant ces jours, il est même permis de le faire durant la semaine dans laquelle tombe le 9 Av. Un malade, même sans gravité, a tout à fait le droit de consommer de la viande pendant cette période. La règle est identique pour une accouchée depuis moins de 30 jours, ainsi que pour une femme qui allaite, dont l'enfant est faible, et dont la privation de viande pendant cette période, risque d'engendrer des conséquences négatives sur la santé de l'enfant. Nous pouvons autoriser à une femme enceinte qui souffre beaucoup de sa grossesse de consommer de la viande pendant cette période. Mais une personne en bonne santé qui mange de la viande alors que d'autres se l'interdisent, «brise la barrière» que nos Maîtres ont érigée.

3) Il est permis de boire le vin de la Havdala durant cette période, et tel est l'usage chez les Séfaradim. Mais les Achkenazim ont l'usage de s'imposer la rigueur sur ce point, conformément à l'opinion du Rama, et ils font donc goûter le vin à un enfant.

quittions les étroitesse du raisonnement humain, et voyageons vers les étendues qui englobent Sagesse divine et Emouna. Au yeux d'un fils, la punition est un mal. Aux yeux d'un père, elle est infligée pour le bien du fils. Notre but est de

voir l'histoire avec les yeux de D-ieu. Et, en agissant ainsi, nous devenons capable de changer la Miséricorde cachée de D-ieu en bonté manifeste, et les ténèbres de l'Exil en lumière – celle des Temps messianiques, בְּנֵי אֱלֹהִים.

Collel

Le Récit du Chabbat

Une femme d'un certain âge était assise sur l'un des bancs qui jalonnent les larges promenades qui séparent l'artère d'Eastern Parkway à Brooklyn, des contre-allées qui l'a bordent, et appréciait les rayons chauds du soleil par une froide journée d'hiver. Une jeune maman prit place à côté d'elle, en faisant aller et venir une poussette pour le plus grand plaisir de son enfant. Une conversation conviviale s'ensuivit entre les deux femmes sur divers sujets. A un moment, la femme âgée ouvrit son sac à main, l'air d'y chercher un objet précis et en sortit une photo qu'elle tendit à la jeune femme assis à côté d'elle. La photo montrait sa famille – elle, son mari et ses enfants. «Je ne sais pas vraiment pour quelle raison je vous raconte ça», dit la femme, «mais je voudrais vous confier quelque chose. Nous vivons dans ce quartier depuis des années, sans faire partie de la communauté Loubavitch. Il y a quelques années, mon mari et moi avons sollicité une audience privée avec le Rabbi, car nous lui vouons un grand respect et avons toujours considéré comme un grand privilège de pouvoir le rencontrer en personne.» «Au cours de notre entretien avec le Rabbi, j'ai montré au Rabbi cette photo de notre famille. Le Rabbi la prise en main et la regarder un long moment. Puis il a désigné du doigt l'une des filles - c'était l'aînée - et il a dit: 'Il semble que cette enfant soit née d'un grand acte de sacrifice ...'» «Et vous savez quoi? C'était vrai. Laissez-moi vous relater les événements.» «Mon époux et moi nous sommes mariés en Pologne, peu de temps avant le déclenchement de la guerre. Nous avons réussi à nous enfuir en Russie devant l'avancée des Allemands, nous sommes remontés vers le nord, puis nous avons atteint la région de l'océan Arctique. Lorsque le jour est arrivé pour moi de devoir aller au bain rituel (Mikvé), je n'avais que la mer pour m'acquitter de ce devoir, car il n'y avait aucun Mikvé dans toute la région. L'océan rugissait et charriait des vagues gigantesques qui venaient s'abattre sur le rivage dans un fracas effrayant. Je me suis jetée dans l'eau glacée sans savoir si j'allais être emportée par cette mer démontée, ou mourir d'hypothermie. Peu après, notre première fille a été conçue.» «Le Rabbi a vu au premier regard qu'elle était née d'un acte de sacrifice pour la pureté familiale.»

Réponses

Il est écrit: «Car le meurtrier doit rester dans son asile jusqu'à la mort du Cohen Gadol; et après la mort du Cohen Gadol seulement, il pourra retourner au Pays de sa possession» (Bamidbar 35, 28). La mort du Cohen Gadol libère le meurtrier de la ville de Refuge pour différentes raisons, parmi lesquelles: 1) **Rachi** rapporte deux explications: «Car son rôle est de faire siéger la Chékhina en Israël et de prolonger les vies, alors que le meurtrier contribue à éloigner la Chékhina d'Israël et à raccourcir des vies. Il n'est donc pas digne de se trouver en présence du Cohen Gadol. Autre explication: Parce que le Cohen Gadol aurait dû prier pour que ne soit pas, de son vivant, commis un tel crime». 2) Si une tragédie se produit au sein du Peuple Juif, le Cohen Gadol est tenu pour responsable. Car lorsqu'il pénètre dans le «Saints des Saints» le jour de Yom Kippour, il doit prier pour que nul ne transgresse les trois péchés fondamentaux: l'idolâtrie, l'immoralité et le meurtre. Si sa Prière était parfaite, Hachem abolirait tout décret de mal pour l'année à venir. Ainsi, lorsqu'un meurtre se produit, il est attribué à une imperfection dans les prières du Cohen Gadol. Ainsi, «mesure pour mesure» (מדה כנגד מדה), le meurtrier (par inadvertance) est exilé dans une ville de Refuge où il prie pour la mort du Cohen Gadol afin d'être libéré [Targoum Yonathan Ben Ouziel sur le verset 25] (la mère de chaque Cohen Gadol avait coutume de fournir vivres et vêtements aux meurtriers confinés dans les villes de Refuge, dans l'espoir qu'ils se garderaient de prier pour une mort prématurée de son fils - Makot 10b). 3) Le meurtrier par inadvertance est renvoyé de la ville de Refuge lors de la mort du Cohen Gadol, car le décès d'un Tsadik sert d'expiation pour la communauté. Le péché du meurtrier par inadvertance est pleinement expié par le départ du Cohen Gadol [voir Makot 11b]. 3) La mort du Cohen Gadol faisait prendre conscience à chacun que même les plus grands n'échappent pas à la mort. Si le «Goël Hadam» («vengeur de sang») éprouvait des sentiments de vengeance envers le meurtrier, la douleur de toute la Nation les lui faisait oublier, et il parvenait à pardonner au meurtrier [Abravanel].



Il est écrit dans le Talmud [Babba Bathra 74a]: «Rabba Bar Bar 'Hana raconte: 'Viens, je vais te montrer le Mont Sinaï', me dit un chamelier. Je le suivis, et je constatai que la montagne était entourée de scorpions. Ils étaient tous debout et ressemblaient à des ânes blancs. J'entendis une voix céleste (la Voix de D-ieu) qui parla ainsi: 'Malheur à Moi! J'ai fait un Serment, et maintenant que J'ai juré, qui me déliera de Mon serment?' Lorsque je racontai mon aventure aux Rabbins, ils me dirent: 'Tout Abba (Rabba est appelé ici 'le Père') est un âne! Tout Bar Bar 'Hana est un sot! Tu aurais dû t'écrier: 'Tu es délié, Tu es délié de Ton serment'. Si Rabba Bar Bar 'Hana n'a pas réagi de cette façon, c'est qu'il pensait que le Serment dont parlait la voix céleste était celui du Déluge. Mais les Rabbins objectèrent: 'S'il en était ainsi, pourquoi la voix céleste aurait-elle dit: Malheur à Moi!'» **Quel était le sens du Serment d'Hachem? 1)** D'après le **Rachbam**, il s'agit du **Serment de maintenir les Juifs en Exil, le temps fixé par D-ieu** [Hachem voulait que Rabba Bar Bar 'Hana - en tant que Sage - annule le Serment de la Galouth afin d'apporter promptement la Délivrance au Peuple Juif. En effet, Hachem se soumet, de par Sa volonté, aux règles de la Thora qu'Il a ordonnées à Israël. Aussi, Son serment ne pouvait-il s'annuler que selon les Principes établis dans la Thora]. C'est ainsi que comprirent les Rabbins, à partir des mots «Malheur à Moi» prononcés par la voix céleste (du fait des conséquences dramatiques de l'Exil pour Israël et pour la Chékhina). En revanche, Rabba Bar Bar 'Hana pensait qu'il s'agissait du Serment qu'Hachem avait juré: «de ne plus détruire le Monde par le Déluge» [comme mentionné dans Isaïe (54, 9): «Certes, Je ferai en cela comme pour les eaux de Noa'h: de même que J'ai juré que les eaux de Noa'h (le Déluge) ne désoleraient plus la Terre, ainsi je jure de ne plus M'irriter (la destruction du Temple) ni diriger des menaces contre toi (l'Exil)»]. 2) D'après le **Maharcha**, Hachem a juré que la génération du Désert n'aurait pas de part dans le «Monde Futur»; c'est ce Serment Divin dont il est question dans notre **Guémara**. Aussi, pour que l'annulation soit valide, fallait-il qu'il y ait un regret ('Harata), regret qui fut exprimé ici par les mots «Malheur à Moi!». Hachem voulait que Rabba Bar Bar 'Hana Le délit de Son Serment. 3) L'annulation du Serment d'Hachem s'effectue d'elle-même si les Juifs font Téchouva, car par cet intermédiaire la Galouth prend fin immédiatement [Rambam]. C'est le cas où la Délivrance arrive A'hichéna אֲחִישָׁנָה (rapidement) par le mérite d'Israël – (voir Isaïe 60, 2 et Sanhédrin 98a). En revanche, s'ils ne font pas Téchouva, la Galouth se poursuit jusqu'à un temps déterminé – Béita בְּעִתָּה (en son terme) qu'Hachem s'empêche de réduire (le Serment en question). C'est dans une telle situation (où les Juifs sont fautifs), que le Serment d'Hachem, interprété en rapport avec l'Exil, prend son véritable sens. En faisant écouter cette «Voix céleste» à Rabba Bar Bar 'Hana (le Tsadik), Hachem voulait que celui-ci encourage sa génération à faire Téchouva [Hakotev]. 4) Si Hachem n'avait pas juré de ne plus apporter le Déluge dans le Monde, la menace (de subir de nouveau un Déluge) aurait conduit l'humanité à la Crainte du châtiement, ce qui aurait eu pour conséquence directe l'éloignement de la faute et le respect des Mitsvot. Maintenant, qu'Il a juré, la Crainte du Ciel est bafouée et les générations se laissent facilement entrainer par la faute. Aussi, Hachem voulait faire annuler son Vœu afin que la menace du Déluge inspire la Crainte du Ciel à l'humanité. Rabba Bar Bar 'Hana refusa l'annulation afin de préserver le Monde de la menace du Déluge [Ben Yéhoyada]

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN

PARACHA MATOT-MASSE 5783.

LA PAROLE EST SACRÉE

LA DERNIÈRE PARACHA DU LIVRE DE BAMIDBAR

Avec le quatrième livre *Bamidbar* « les Nombres », la Tora s'achève sur les derniers commandements que l'Éternel donna aux enfants d'Israël par l'intermédiaire de Moïse dans les plaines de Moab, près du Jourdain. Le but de la Tora est de révéler à l'humanité la Toute-puissance de l'Éternel qui gouverne l'univers entier. Enseigner la Tora permet donc de découvrir les moyens de se rapprocher de Dieu pour mériter la vie. En contribuant à la propagation des idées et des paroles de la Tora, l'homme s'élève et se rapproche de la Chékhina, de la Présence divine qui ne se manifeste que dans la sainteté, d'où le commandement adressé aux enfants d'Israël : *Qedochim tiyehou*, « soyez saints, car Je suis saint. »

UNE PAROLE POUR LA VIE

Dieu s'est révélé à l'humanité par la parole. La parole est donc sacrée, c'est pourquoi il est demandé à l'homme de ne pas la profaner et de respecter aussi sa propre parole. La Tora considère que toute parole est en quelque sorte un engagement ; parfois l'homme assortit cette parole d'un serment « je jure que je dis la vérité ! » Selon le Midrach Dieu s'adresse à Israël : « N'allez pas imaginer qu'il vous est permis de jurer par mon Nom, même pour la vérité, à moins de posséder les qualités de dévouement et de vénération de Dieu, comparables à celles des Patriarches.

En fait, la parole est le don le plus précieux que Dieu ait fait à l'homme : C'est la parole qui véhicule la pensée et la reflète. Elle permet la communication entre les êtres humains, elle contribue à l'élévation des âmes ou au contraire à leur abaissement. Elle permet aussi d'espérer en un avenir plus heureux. Dotée d'un pouvoir considérable, la parole peut tuer ou au contraire faire revivre. Rav S. R. Hirsch souligne que c'est la foi que nous avons en la parole divine qui nous permet d'espérer en un avenir plus lumineux, car Dieu a donné sa parole de ne jamais nous laisser anéantir et disparaître.

VŒUX ET SERMENTS DANS LE JUDAÏSME.

La parole est en général, l'expression de la pensée sous toutes ses nuances, mais elle devient vœu ou serment lorsqu'elle débouche sur un engagement. Selon la tradition, la différence entre *nédér* « vœu » et *shevou'a* « serment », est qu'un vœu concerne des objets que l'on destine à Dieu, alors que le serment concerne la personne qui s'impose pour un temps, une abstinence ou une interdiction. Le vœu et le serment ne constituent un engagement sacré que dans le cas de choses permises que l'on se refuse pour un temps donné. Le vœu à propos d'une chose interdite est nul et non avenu. Exemple : si je fais le vœu de ne pas manger de porc, mon vœu est nul car le porc m'est interdit de toute manière. De même si je fais le serment de ne pas me raser le chabbat, mon serment est nul, car de toute manière se raser la barbe ou les cheveux est interdit pendant le saint jour.

Pour quelle raison fait-on des vœux ou prononce-t-on des serments ?

En général on fait un vœu lorsqu'on est dans une détresse physique ou spirituelle. Parfois aussi pour se rapprocher de Dieu, bien que nos Sages aient affirmé que la Tora contient suffisamment de dispositions pour permettre de servir l'Éternel sans avoir besoin d'en rajouter, comme cela est rappelé dans le dernier verset de la Paracha précédente « Moïse redit aux enfants d'Israël ce que l'Éternel lui avait commandé » (Nb 30, 1), à savoir : non seulement ce qui est consigné dans la Tora mais également les commentaires de la Loi orale, par lesquels Moïse explique le pourquoi et le comment de l'ensemble du message divin. Faire un vœu et ne pas l'accomplir est très grave, c'est pourquoi « il vaut, mieux ne pas faire de vœu que de risquer ne pas pouvoir tenir sa parole ». Cependant, cette pratique "volontaire" s'adapte à la législation de la Tora, et sert de prévention contre le mal ou de haïe protectrice contre la tentation.

LE VŒU, UNE DEMEURE POUR DIEU.

Pour comprendre le sens entier et fondamental d'un mot de la Tora il faut, selon Rabbi Tsadoq Hacohen de Lublin (1823-1900), avoir recours à « la règle de la première occurrence » c'est-à-dire le sens dans lequel ce mot est employé pour la première fois dans la Tora.

La première fois que le mot *Néder* est employé, c'est à propos de notre père Jacob: *vayidar Yaaqov néder lémor* « Jacob prononça un vœu **en disant** : Si Dieu est avec moi, s'il me protège dans la voie où je marche.... et que je retourne en paix à la maison de mon père, ...et que l'Éternel soit pour moi Dieu, cette pierre que je viens d'ériger en monument, deviendra **la maison de Dieu**. » (Gn 28,20). **En disant** sous-entend ici « pour le dire aux générations futures, de prononcer un vœu quand on est dans la détresse » (*Nédarim* 9a). Rabbénou Behayé (1255 -1340 à Safed) dit que le mot *néder* est de la même racine que « *dirah laShèm* » (une maison pour Dieu). Le sens profond du "vœu" est donc de construire une demeure pour Dieu, pour se rapprocher de Lui. En d'autres termes faire un vœu c'est préparer un lieu saint pour pouvoir se rapprocher de Dieu pour bénéficier de sa protection. L'auteur de *Or Guedaliahou* dit : le fait de lire chaque année dans la Tora la paracha *Matot-Massé* pendant la période des trois semaines du deuil pour la destruction du Temple (bein hamétsarim), n'est pas le fait du hasard. En effet, le but d'un vœu est de se rapprocher de Dieu en créant symboliquement un lieu saint pour se rapprocher de Lui. Faute de pouvoir pour le moment reconstruire le Temple de Jérusalem, il est dans la possibilité de chacun de mettre à profit cette période pour s'améliorer dans le domaine de la sainteté, par la prière et les bonnes actions.

PEUT-ON ANNULER UN VŒU ?

Dans l'esprit populaire, prononcer un vœu ou un serment c'est s'engager devant Dieu à accomplir un acte particulier ou de s'abstenir d'effectuer une action normalement permise, pour obtenir les faveurs du ciel à l'exemple de Hanna. Hanna avait fait le vœu que si Dieu lui donnait un fils, elle le consacrerait à Son service (1 Sam. 1). En situation de danger ou de détresse, on fait spontanément un vœu pour susciter le secours divin mais aussi en temps normal, on fait un vœu pour se protéger contre son *Yétsér Hara'* et les mauvaises tentations. A la synagogue, les personnes appelées à l'honneur de lire dans la Tora le Chabbat ou les jours de fête, annoncent généralement, la promesse de faire un don pour la synagogue ou pour les bonnes œuvres, ce qui constituerait un véritable engagement devant Dieu. Afin d'éviter que cette parole ne soit un serment, lors des bénédictions prodiguées en faveur de la personne, le *hazane*, le chanter emploie une autre formule qui n'a pas valeur de serment, afin que si la personne ne s'acquitte pas de sa promesse de don, elle ne transgresse pas un serment : car formuler un serment et ne pas le réaliser, même indépendamment de sa volonté, peut avoir de graves conséquences pour la personne.

Cependant, si l'on a prononcé un vœu à la hâte sans réfléchir ou si l'on s'aperçoit que si on avait pris en compte certains faits, on n'aurait pas formulé ce vœu, on peut le faire annuler rétroactivement devant trois personnes. A propos de l'importance des vœux, Samuel dit : « Même celui qui accomplit son vœu est appelé *rasha'* - méchant » (Traité *Nedarim* 22a). Il est donc possible d'annuler un vœu, mais il vaut mieux ne pas en faire du tout. C'est pourquoi, pour toute parole qui s'apparente à un engagement, on prononce la formule « *bli Néder* », c'est là une pratique salubre courante. Je vous expliquerai un jour ce problème en détail. *bli Néder* !

LES VILLES DE REFUGE.

Le livre de Bamidbar s'achève sur la répartition des terres du pays entre les Tribus d'Israël, exceptée la tribu de Lévi. La Tribu de Lévi recevra 48 villes réparties sur tous les territoires des autres tribus, dont six seront « villes de refuge », destinées pour servir de refuge aux personnes qui ont commis un homicide involontaire. Le *Sefer Hahinoukh* explique les raisons de cette situation. Nous savons par le récit de la Tora, que la Tribu de Lévi, l'élite de la nation était désignée pour le service du Temple et par conséquent, elle ne devait avoir aucune part dans le pays. C'est Dieu qui est son lot. Il fallait cependant aux Lévites, des villes pour y vivre avec leurs familles. Étant donné leur rôle dans le service sacré et l'éducation du peuple, leur profonde piété, et leur valeur morale, les villes de refuge pour les personnes ayant commis un homicide involontaire ont été choisies parmi les villes attribuées aux Lévites, car les Lévites ne les mépriseront pas. La raison de cette Mitsva est aussi pour éviter qu'un « vengeur de sang » dans sa colère légitime ne verse ainsi un autre sang innocent : encore une preuve d'amour de la vie dans le Judaïsme.

UNE FIN RÉVOLUTIONNAIRE

La fin du livre des Nombres est révolutionnaire, en ce sens que sous la pression de la manifestation des filles de *Tselophad*, la Tora énonce une loi nouvelle dans le domaine de l'héritage : la possibilité pour les filles d'hériter de leur père en l'absence de fils. Ce célèbre épisode des filles de *Tselophad*, est en quelque sorte, un texte fondateur qui annonce la Loi orale dans laquelle une loi peut être discutée et modifiée si les sages en trouvent et en formulent la nécessité pour la survie de la société et du peuple.



La Parole du Rav Brand

« Voici les stations des enfants d'Israël qui sortirent du pays d'Égypte... Ils passèrent au milieu de la mer... Ils firent trois journées de marche dans le désert d'Etham et campèrent à Mara. Ils partirent de Mara et arrivèrent à Elim, et il y avait à Elim douze sources d'eau et soixante-dix palmiers... Ils partirent d'Elim, et campèrent près du Yam Souf. Ils partirent du Yam Souf et campèrent dans le désert de Sin. » [1]

Pourquoi après avoir stationné à Mara, retournèrent-ils au Yam Souf ?

En fait, Moché fit partir les enfants d'Israël du Yam Souf contre leur gré ; ils étaient affairés à ramasser les richesses abandonnées par les Égyptiens. Mais après être passés à Mara et à Elim, ils retournèrent au Yam Souf, et achevèrent leur « récolte ». Pourquoi ce ramassage devait-il se faire en deux temps ? Le moment était venu pour eux de commencer à apprendre la Torah à Mara : « Moché fit partir [les enfants d']Israël du Yam Souf et ils prirent la direction du désert de Schur ; et après trois journées de marche dans le désert, ils ne trouvèrent point d'eau. Ils arrivèrent à Mara, mais ils ne purent pas boire l'eau de Mara parce qu'elle était amère. C'est pourquoi ce lieu fut appelé Mara. Le peuple murmura contre Moché en disant : Que boirons-nous ? [...] D.ieu lui indiqua un bois, qu'il jeta dans l'eau, et l'eau devint douce. Ce fut là que D.ieu donna au peuple des lois et des ordonnances... » [2] Bien qu'il s'agisse d'une soif physique et d'eau avec laquelle ils se désaltèrent, cette eau représente également la Torah : « Les chercheurs de *réchoumot* – ceux qui fouillent le texte biblique pour découvrir les sens cachés – disent : ils avaient soif de "boire" la Torah ; la marche de trois jours sans Torah épuisa leurs âmes, et la Torah que Moché leur enseigna à Mara les désaltéra. [Constatant à quel point l'âme juive est sensible à l'absence d'étude durant trois jours], Moché et son tribunal instaurèrent qu'à

l'avenir, on lirait chaque Chabbat, lundi et jeudi, un passage de la Torah. » [3] D.ieu les pressa alors pour qu'ils aillent à Mara. On pourrait ajouter que D.ieu souhaitait qu'ils ramassent la deuxième moitié du butin uniquement après avoir goûté de cette eau sucrée – les merveilleux enseignements de la Torah – afin que dorénavant, ils ramassent les bijoux avec des intentions supérieures, pour les utiliser pour des *mitsvot* et la construction du *Michkan*. Peut-être D.ieu voulait-Il les habituer à arriver au raisonnement qu'en arrêtant d'amasser de l'argent pour aller étudier, cela ne les priverait pas de la richesse. Ce qui est prévu pour eux, ils le trouveront plus tard.

Après Mara, ils ne retournèrent pas directement au Yam Souf, mais campèrent d'abord à Elim. De même que « l'eau » de Mara est de l'eau physique et de « l'eau » de la Torah, cela est aussi le cas concernant les douze sources et les soixante-dix palmiers. Les douze sources correspondent aux douze tribus, et les soixante-dix palmiers au nombre de sages. [4] Si l'eau douce de Mara représente les enseignements de D.ieu, celle des douze sources et des dattiers renvoie aux enseignements des chefs de tribus et des sages. Ces derniers commentent, interprètent et approfondissent l'enseignement reçu de Moché. Et à la fin des quarante ans aussi, les juifs chantèrent en l'honneur de cette eau miraculeuse, et de leurs enseignants, qui les guidèrent durant ces quarante ans : « Alors Israël chanta ce cantique : ...Puits [de Myriam, physique et spirituel], que des princes [Moché et Aharon ont creusé, que les grands du peuple [les chefs des tribus] ont creusé, avec le sceptre, avec leurs bâtons... » [5]

[1] Bamidbar 33,1-11.

[2] Chémot 15,22-26.

[3] Baba Kama 82a.

[4] Mekhilta, Rachi.

[5] Bamidbar 21,17.

Rav Yehiel Brand

La Question

Dans la paracha de la semaine nous est raconté l'épisode où les tribus de Gad et de Réouven demandèrent à Moché de pouvoir s'installer de l'autre côté du Jourdain.

Puis un verset nous dit : "et Moché donna aux enfants de Gad et aux enfants de Réouven et à la moitié de la tribu de Ménaché fils de Yossef, le royaume de Si'hon...". Comment se fait-il que nous voyons subitement apparaître dans ce partage, la moitié de la tribu de Ménaché alors que

jusqu'ici, seules les tribus de Gad et de Réouven s'étaient manifestées et avaient porté cette doléance ?

Pour répondre à cela, il est intéressant de nous pencher sur la signification du nom de Ménaché. Ainsi, dans la paracha Mikets, lors de sa naissance, le verset nous dit : "Yossef appela l'aîné Ménaché car D.ieu m'a fait oublier ma peine et la maison de mon père " (en hébreu le mot "oublié" ayant la même racine que le nom Ménaché).

Or, au moment où les tribus de Réouven et de Gad demandent à

s'établir de l'autre côté du Jourdain, lieu séparé par une barrière naturelle du reste du peuple d'Israël, Moché leur greffa à leur côté la moitié de la tribu de Ménaché. Ce stratagème ayant pour but de maintenir continuellement un lien direct entre les 2 côtés du Jourdain, par l'intermédiaire des communications qui s'établiront naturellement entre les 2 moitiés de la tribu de Ménaché, et qu'ainsi, soit évité que les transjordaniens n'oublient leur lien fraternel avec les autres fils de la maison de leur père.

G.N.

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (30-14) : « kol neder vékhol chévousse issar léanote nafech icha yékiménou véicha yéféréno ». Quel pourrait être un neder (un vœu) qui afflige l'âme (léanote nafech) d'une épouse ?

2) Il est écrit (31 9) : « Vayichbou Béné Israël ète néchei Midian... ». Que firent les Béné Israël afin de ne pas fauter avec les filles de Midian lorsqu'ils les firent captives ?

3) Il est écrit (32-21) : « Véavar lakhem kol 'haloutz ète hayarden lifné Hachem ». À quel enseignement fait allusion le terme « 'haloutz » ?

4) On constate que dans toute la section retraçant les 42 étapes des Béné Israël dans le désert, seule une lettre est absente des psoukim y faisant référence. Quelle est cette lettre, et qu'apprenons-nous de cette omission ?

5) Il est écrit (33-1) : « Elé massé Béné Israël acher yatssou mééretz mitsraïm ». À quel enseignement fait allusion le terme « acher » composant ce passouk ?

6) Que s'est-il passé 25 ans après que les Béné Israël sortirent d'Égypte ?

7) Il est écrit (35-34) : « Vélo tétamé ète haarets acher atem yochvim ba acher ani chokhène bétokha ki ani Hachem Chokhène béthokh Béné Israël ». Quel est le lien entre la Toumah (vélo tétamé ète haarets) et la Chékchina (ki ani Hachem Chokhène béthokh Béné Israël) ?

Yaacov Guetta

Pour soutenir Shalshelet ou pour dédicacer une parution :

Shalshelet.news@gmail.com

Les lois à partir de Roch 'Hodech Av

On s'abstiendra depuis Roch Hodech Av de faire toute sorte d'activité qui procure de la joie [Choul'han Aroukh 551,1].

C'est pourquoi, plusieurs décisionnaires rapportent qu'il convient de ne pas se baigner à la piscine ou à la plage (séparée bien entendu) depuis Roch 'Hodech Av si ce n'est qu'on le fait pour des raisons de santé [Chout Yishak Yeranene 1,44 ; Peniné halakha 8,6].

Il en sera ainsi aussi pour toute autre activité qui procure une grande satisfaction.

On pourra cependant être plus tolérant concernant les enfants qui n'ont pas encore conscience du deuil.

Aussi, on n'achètera pas de nouveaux vêtements/bijoux/meubles ..., qui nous procurent de la joie pendant ces 10 jours.

Cependant, dans le cas où il y a des soldes et que les prix augmenteront par la suite, il sera permis de les acheter [Hazon Ovadia page 167 ; Or Ietsion Tome 3 perek 26,2].

De même, celui qui est à l'étranger et que le prix de certains articles est bien plus bas que le prix ordinaire, pourra les acheter si cela ne sera plus possible après Tichà Béav [Peniné Halakha perek 8,18].

De plus, l'habitude s'est répandue de s'abstenir de manger de la viande depuis Roch 'Hodech Av jusqu'au 10 Av inclus [Choul'han Aroukh 551,9 et 558,1].

Toutefois, la coutume Ashkénaze est de se montrer indulgent à partir de 'Hatsot ainsi le rapporte le Rama (558,1).

Le minhag Séfarade dans son ensemble est de se montrer indulgent concernant le jour même de Roch 'Hodech Av [Caf Ha'hayime 551,125 et 551,126 ; Alé Hadass perek 14,3 page 618].

David Cohen

De La Torah aux Prophètes

Dans la Haftara que nous avons lue la semaine dernière, il était question de D.ieu s'adressant une première fois à Son fidèle serviteur Yirméya(hou).

Il lui fit comprendre par allusion que Babylone, situé au sud(est) de la Terre sainte, allait très probablement être à l'origine d'une immense catastrophe.

Hachem exhorta ensuite Yirméya à s'adresser au peuple tout en lui assurant qu'aucun homme ne pourrait lui faire du mal (par le passé, un prophète avait été tué dans le Beth Hamikdash alors qu'il faisait des remontrances au roi de Yéhoua).

Le prophète harangua alors les tribus de Yéhoua et Binyamin (les autres étant déjà parties en exil) dans des termes très durs.

Les derniers versets de la Haftara de cette semaine sont sans équivoque : c'est leur dernière chance de repentir avant la destruction de Jérusalem.

Yehiel Allouche

Jeu de mots

Curieusement, ceux qui ont perdu à la tombola avaient tous le même groupe sanguin.

Devinettes

- 1) Un père peut annuler les vœux de sa fille. Durant quelle tranche d'âge ? (Rachi, 30-4)
- 2) Combien de temps un père a pour annuler les vœux de sa fille ? (Rachi, 30 6)
- 3) Quel genre de vœu de son épouse le mari peut-il annuler ? (Rachi, 30-14)
- 4) Pourquoi la Torah a-t-elle détaillé les voyages des Bné Israël dans le désert ? (Rachi, 33-1)
- 5) Quels sont les 3 endroits frontaliers d'Erets Israël dans sa partie sud ? (Rachi, 34-3)

Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



Réponses aux questions

1) Par exemple, une épouse qui a fait le vœu de ne plus chanter ou écouter des chansons ! (Tachbetz Katan, Siman 414, rapporté par le Beit Yossef, Yoré Déa Siman 234, Saif 62).

2) Ils rentrèrent deux par deux dans chaque maison des midianim. Un soldat était «méfa'hem» (il mettait du charbon, il noircissait) les visages des captives de Midian, et l'autre soldat enlevait les bijoux et les parures des midianites. Ils procédèrent ainsi afin de les enlaidir, empêchant par cela leur Yetser Hara de réveiller en eux des désirs pour ces femmes non-juives. (Chir Hachirim Rabba, paracha 4, Siman 5)

3) Il fait allusion à la « 'halitsate naal ». En effet, Moché s'assurait que chaque homme partant en guerre, écrive un guet à son épouse, afin que cette dernière ne soit pas amenée (dans le cas où celui-ci périrait en guerre) « à retirer la chaussure de son beau-frère » (« 'halitsate naal »), si ce dernier refusait de faire la Mitsva du Yiboum. (Baal Hatourim)

4) Il s'agit de la lettre Zayine. L'absence de cette lettre ayant pour guématria 7, fait allusion au fait que les

Béné Israël ne voyagèrent pas durant le 7^{ème} jour de la semaine, par respect pour le Chabat. De plus, cette lettre signifiant « une arme » (« klei zaine »), nous enseigne que les Béné Israël gagnèrent leurs guerres durant leur traversée (de 40 ans) du désert, non pas grâce à leurs armes, mais grâce à leur téfilot puissantes, attestant de leur forte Emouna en Hachem. (Ahavate Hatorah).

5) Ce mot (acher) a la même guématria (301) que le principe mnémotechnique que Rabbi Yéhoua employa dans la hagada, afin de mémoriser les 10 plaies d'Égypte, en l'occurrence : « détsakh- adach- béa'hav ». Ceci nous enseigne que c'est par l'entremise des 10 plaies que Hachem infligea aux Egyptiens et à Pharaon, « que les Béné Israël sortirent d'Égypte » (« acher yatsou mééretz mitsraïm »). ('Hida, 'Homat Anakh, Ote Beit).

6) Les murailles de Yérouchalaïm furent construites par le petit-fils de Avimélekh. (Seder Hadorot du Rav Alpérine)

7) Hachem nous déclare : « Même au moment où le Klal Israël est impur (par ses nombreuses fautes), la Chékina sera malgré tout avec nous. (Toldot Yits'hak de Rabbénou Yits'hak Caro)

La Paracha en Résumé

➤ La Paracha de Matot commence par expliquer les lois du "Neder".

➤ Les Béné Israël se vengèrent du peuple de Midyan en les exterminant.

➤ Les tribus de Gad et Réouven proposent de s'installer en terre d'Israël, mais à l'Est du Jourdain. Hachem accepta.

➤ La Torah détaille ensuite

tous les campements des Béné Israël, depuis la sortie d'Égypte, jusqu'à l'arrivée en Israël.

➤ La Torah délimite la terre d'Israël à partager entre les tribus concernées et nomme un chef de tribu.

➤ Chaque tribu donnera 4 villes aux Léviim, afin qu'ils soient proches de chaque tribu, facilitant ainsi, le don

de la dîme et l'enseignement de la Torah.

➤ Sur les 48 villes des Léviim, 6 d'entre elles seront des villes de refuge, permettant d'accueillir un tueur involontaire.

➤ Le livre de Bamidbar se conclut par l'histoire de l'héritage des filles de Tsélof'had.

Rabbi David Hachoen Leibowitz : Roch Yéchivat 'Hafets 'Haïm

Rabbi David Hachoen Leibowitz est né en 1889 dans la petite ville de Zhetel, en Lituanie polonaise. Quand il eut 4 ans, ses parents allèrent vivre à Varsovie. C'était un enfant prodige par la clarté et la vivacité de son intelligence. Encore jeune, il alla étudier à la yéchiva de Lomza. Il fut très rapidement célèbre pour ses dons extraordinaires. Son grand-oncle, le 'Hafets 'Haïm, entendit parler de lui et lui demanda de venir chez lui à Radin. À la yéchiva de Radin, il entendit les cours de Rabbi Naftali Tropp, et avait aussi une étude régulière avec le 'Hafets 'Haïm. Son oncle le poussait tout le temps à étudier la Torah et à s'élever. À la yéchiva de Radin, Rabbi David étudia six ans et comptait parmi les meilleurs élèves.

En 1908, à l'âge de 18 ans, il partit étudier à la yéchiva de Slobodka. Le Saba de Slobodka vit en lui une étoile montante dans le ciel de la Torah, il se consacra à lui et lui donna l'amour du Moussar. Le nom de Rabbi David Varshewer, du nom de la ville de Varsovie, se répandit dans tout le monde des yéchivot, et tous savaient qu'une force considérable de Torah et de Moussar était venue s'ajouter au monde de la Torah.

À l'âge de 25 ans, il épousa la fille de Rabbi 'Hanokh Henich Shereshevski, le Rav de la ville de Slobodka, et après la mort de son beau-père, il le remplaça comme Rav de la ville. En tant que Rav, Rabbi David ne s'enferma pas dans la tente de la Torah, il était actif dans toute la vie de la communauté. Ainsi, il fonda une école pour de

jeunes garçons juifs, veillant à ce qu'elle obéisse à l'esprit de la Torah et du Moussar. Il fonda aussi une caisse de prêt pour les nécessiteux de la ville, chose nouvelle à l'époque. Rabbi David craignait que les jeunes gens ne lisent des livres impies, il ouvrit donc une bibliothèque, et il vérifiait le contenu de chaque livre avant de le placer sur les étagères. Tout ce qui concernait la ville était décidé par le Rav. Les habitants voyaient en lui un maître et un père qui se souciait de chacun. Rabbi David resta Rav pendant six ans, mais cela ne correspondait pas à ses aspirations. Il estimait être fait pour enseigner la Torah dans l'une des yéchivot. Quand s'ouvrit le célèbre collège de la yéchiva de Slobodka, Rabbi David quitta la rabbanout, et alla se perfectionner dans un groupe de jeunes très brillants, afin de se préparer à sa mission dans la vie, qui était d'être Roch Yéchiva. Il étudia la Torah avec intensité pendant cinq ans. Il étudia le mécanisme des forces psychologiques de l'homme, et adopta la méthode du Moussar comme mode de vie. Armé d'un bagage spirituel considérable, il sortit du collège vers le vaste monde. En 1926, il arriva aux Etats-Unis. Dès son arrivée, il se fit des amis et des adeptes. Sa bonne renommée le précédait et lui gagnait les cœurs. Sa personnalité lumineuse et sa foi solide qu'ici aussi en Amérique il était possible d'éduquer une génération à la Torah et à la crainte de D.ieu, le placèrent au nombre des plus grands enseignants de la Torah. Les directeurs de Metivta Torah VaDa'at l'invitèrent à être Roch Yéchiva. Une nouvelle époque commençait dans la vie de Rabbi David. Il se mit à donner ses cours merveilleux aux élèves de la yéchiva, enseignant aussi le Moussar, et leur ouvrant des perspectives nouvelles. Les élèves étaient très attachés à leur Rav. La yéchiva

grandissait de jour en jour, et de près et de loin on venait écouter la Torah de sa bouche. De jeunes garçons américains le suivirent et devinrent ses adeptes, l'appelant Rabbi, sans aucun autre nom. Dans une certaine mesure, il n'était pas pour ses jeunes disciples seulement un Roch Yéchiva mais aussi un Admor.

Pour diverses raisons, il fut obligé de quitter la yéchiva. La plupart des élèves le suivirent. En 1933, il fonda une yéchiva qu'il appela « Yéchivat Rabbeinou Israël Méir Hachoen », du nom de son oncle le 'Hafets 'Haïm. Mais la situation financière en Amérique était très mauvaise. Il décida de ne pas faire appel à l'aide des ba'alei batim, ne voulant pas dépendre de l'opinion des autres. Il entreprit seul sa sainte tâche de trouver les fonds nécessaires. Il possédait un verger en Erets Israël. Il le vendit et investit l'argent dans la yéchiva. Ses élèves, qui voyaient la peine de leur maître, se portèrent volontaires pour partir au loin ramasser de l'argent pour la yéchiva. Et finalement, la yéchiva fut construite et resta debout !

La voix de la Torah montait de la Yéchivat Rabbi Israël Méir Hachoen. Jour et nuit, des jeunes gens étudiaient la Torah. Rabbi David se consacrait corps et âme à l'éducation de ses élèves. Sa maison était également ouverte aux élèves à n'importe quel moment.

Après des années épuisantes, Rabbi David quitta ce monde en 1941 à l'âge de 52 ans. Le judaïsme d'Amérique perdait ainsi l'un de ses plus grands enseignants de Torah mais la yéchiva qu'il a fondée se maintient fièrement et continue dans la voie et la méthode qu'il lui a insufflée. C'est son fils unique Rabbi 'Hanokh Henich Hachoen qui la dirige.

David Lasry

Or Letsion

L'Importance de chérir les mitsvot

Souvent, les individus accomplissent les mitsvot de manière réactive, surtout lorsqu'elles nécessitent des efforts ou entraînent des pertes si elles avaient été accomplies de manière proactive. Ils pensent que l'essentiel est de remplir l'obligation. Cependant, une personne intelligente observe chaque mitsva, qu'elle soit d'origine biblique ou rabbinique, de manière proactive et pieuse. Elle s'efforce de les réaliser avec soin et ne se satisfait pas de ce qui est simplement écrit dans le Choulhan Aroukh, mais aspire à les accomplir selon toutes les opinions.

Ces principes témoignent de l'affection et du respect envers Celui qui a ordonné les mitsvot.

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Tout comme un boulanger prépare un gâteau en l'honneur d'une personne estimée, il ne se contente pas de simplement cuire le gâteau, mais y consacre également de nombreux efforts pour le rendre beau, même si cela prend plus de temps que la cuisson. Cela montre l'importance et l'estime accordées à la personne. En présence du Très-Haut, nous devrions tout accomplir de manière proactive et embellir les mitsvot.

Il existe d'autres façons de témoigner notre attachement aux mitsvot. Par exemple, celui qui se réjouit d'accomplir une mitsva montre son lien avec celle-ci. Tout comme un élève, sage, qui trouve un objet précieux, le restitue à son propriétaire et partage des friandises avec ses amis. De même, l'accomplissement simple de la mitsva devrait être fait avec affection, comme

lorsqu'on accueille des invités, en particulier des érudits de la Torah. Cela démontre leur valeur.

Lorsque l'homme déteste quelque chose dans un autre contexte mais l'apprécie lorsqu'il s'agit d'une mitsva, cela témoigne d'un attachement profond à la mitsva. Par exemple dans le cas où un vieil homme qui conserve une petite tache de sang sur ses vêtements après avoir joué le rôle de sandak par attachement à la mitsva.

En ce qui concerne les vêtements, nous devrions veiller à ce qu'ils reflètent la dignité. Tout comme nous nous comportons honorablement envers les autres, il est important de respecter les mitsvot et les prières en étant bien habillés. Certains Sages ne s'adonnaient pas à l'étude de la Torah, ainsi qu'à la prière sans leur veste et leur chapeau.

(Or letsion H&M p.211-212)

Yonathan Halk

Enigme 1 : Un non-juif a cuisiné un plat. C'est un plat qui peut se trouver dans une table royale, et non comestible cru. Pourtant, ce plat est autorisé à la consommation pour un juif spécifique en bonne santé, comment est-ce possible ?

Le plat a été cuisiné par un Guer avant sa conversion, ce Guer aura le droit de le consommer après sa conversion.

Rébus : Ken / Benne / Holle / Ts' / Hello / l' / Rade / Dos / Ver / Holle

Enigme 2 :

Il y a deux canards devant un canard, deux canards derrière un canard et un canard au milieu. Combien de canards y a-t-il ?

Trois. Deux canards sont devant le dernier canard; le premier canard a deux canards derrière lui ; un canard est entre les deux autres.

Réponses Enigmes Pin'has N°347



Enigme 1:

Quel Chabbat lisons-nous le matin le plus de Psoukim?



Enigmes

Enigme 2:

Une poire coûte 60 cents, une banane 60 cents et une mandarine en coûte 80. Combien devrait coûter une pomme ?

Rébus



La Force d'une parabole

Dans une petite ville française existait une école de grande renommée. En effet, la qualité de son enseignement et l'expertise de sa pédagogie en avaient fait un fleuron dans son domaine. Des experts du monde entier se pressaient pour s'inspirer de ce modèle et ainsi espéraient l'importer chez eux. Durant des décennies la ville était connue grâce à son célèbre établissement et son aura rayonnait aux quatre coins du globe.

Cependant, une vieille habitude venait ternir cette image. A l'arrière du bâtiment, existait un grand terrain qui, au fil du temps, s'était transformé en décharge public. Pire encore, certains y déversaient les eaux usées de leur maison sans se soucier que

cela affaiblissait le mur de l'école. Malgré toutes les mises en garde, personne ne prenait vraiment conscience du risque encouru. Chacun se disant que son seau ne causait pas tellement de tort. Et puis un beau jour, un fracas bouleversa la tranquillité des habitants. L'école entière s'était effondrée ! La stupeur était palpable mais elle laissa place progressivement à la tristesse et même à quelques regrets. Bien que les dommages n'étaient que matériels, la perte était immense. Puis le temps passa, mais aucun signe de reconstruction n'apparaissait. Les habitants s'affairaient à différents recours mais rien n'avancait. Certains cherchaient à faire intervenir des contacts haut placés mais sans succès. D'autres tentèrent même d'envahir le site pour tenter une reconstruction

forcée. Mais tous se demandaient : quand verra-t-on enfin la reconstruction ? ! Voyant cela, le maire convoqua une réunion générale et s'adressa aux habitants avec fermeté et une pointe d'ironie : "Vous vous fatiguez à protester et à exiger le début des travaux, mais en parallèle vous continuez à polluer le terrain ! Comment voulez-vous qu'on envisage la reconstruction alors que la cause de la destruction est toujours présente...!"

Ainsi, la Guemara nous enseigne que le Beth Hamikdash a été détruit principalement à cause du lachon ara. (Yoma 9b) Le Hafets Haïm nous demande : "Comment prier pour la reconstruction alors que nous n'avons pas résolu LA cause de sa chute...."

Jerémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Ichay est un Bahour extraordinaire, il passe ses journées à étudier la Torah sans tenir compte de ce qui se passe autour de lui à la Yechiva. Et voilà qu'à l'approche de Pourim, il découvre sur une affiche une offre intéressante et encourageante. Un généreux donateur propose, à celui qui veut, de passer la nuit de Pourim à étudier jusqu'au petit matin, en contrepartie d'une prime alléchante de 500 Shekels. Effectivement, cela fait quelques années qu'Ichay avait lu au nom du 'Hatam Sofer que celui qui passe son temps à étudier entre la première et la deuxième lecture de la Meguila méritera une part au monde futur, mais il ne s'était jamais senti véritablement capable de faire cela. Évidemment, avec une telle prime, le Yetser Ara a tout de suite moins d'arguments et Ichay décide de tenter le coup Bli Neder, d'autant plus que le généreux donateur n'oblige pas à étudier dans un endroit précis et fait entièrement confiance aux personnes. Mais voilà que la veille de Pourim, Ichay découvre que sa propre Yechiva veut encourager ses Bahourim et propose elle aussi de passer cette nuit si précieuse à étudier avec en prime une dotation de 500 Shekels mais cela dans l'enceinte de la Yechiva. Vous avez bien compris la question : Ichay se dit que puisque de toute manière il a promis d'étudier, pourrait-il le faire dans sa propre Yechiva et ainsi engranger les deux primes. Qu'en dites-vous ?

Il est évident qu'à première vue, il semblerait que cela soit interdit. Effectivement, le généreux donateur est prêt à offrir une telle somme seulement pour augmenter le nombre de personnes étudiant cette nuit-là, en l'occurrence Ichay étudiera déjà dans sa Yechiva. En deux mots, il ne veut donner cet argent qu'à celui qui, sans cela, n'étudierait pas. Cependant, le Rav Zilberstein nous explique que cela n'est pas la bonne réflexion puisqu'il est logique de penser que ce donateur n'a pas un regard si mesquin. Effectivement, puisqu'il s'agit là d'un jeune homme sérieux et qui a relativement besoin d'argent, cela ne le gêne en rien qu'il reçoive double part puisqu'il est évident que cela aidera dans la qualité de son étude. Et même si quelqu'un d'autre offre déjà une prime et prend une part dans son étude, ceci n'enlève en rien la part du second, puisqu'il existe une règle disant que de la même manière qu'une personne qui profite d'une lumière, ne réduit en rien le profit du second, ainsi celui qui profite de la Torah n'enlève aucun mérite à celui qui la soutient. Dans les faits, les deux donateurs mériteront le même mérite puisqu'au ciel, ils détiennent largement de quoi donner un mérite aux deux.

PS : bien qu'il soit évident que nous ne pensions pas ainsi de manière innée, nous apprendrons du Rav qui conçoit mieux que nous l'importance de l'étude de la Torah, et le but de la soutenir sans faire de petit calcul mesquin mais plutôt de comprendre le mérite énorme qu'Hachem nous permet d'obtenir en la soutenant.

En conclusion, Ichay pourra recevoir les deux primes puisqu'il est logique de penser que les donateurs sont d'accord car ils ne perdront aucun mérite en cela, tout au contraire, ils bénéficieront du mérite d'une étude plus qualitative.

(Iiré du livre Véaarev Na, Iome 4, page 191)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Ma'hla, Tirtsa et Hogla et Milka et Noa, filles de Tsélofrad, furent pour femmes aux fils de leurs oncles. » (36/11)

Rachi écrit : « Elles sont citées ici par ordre d'âge et c'est dans cet ordre-là qu'elles se sont mariées. Plus haut en revanche, elles sont citées selon leur sagesse, cela dit qu'elles se valaient les unes les autres. »

À quatre endroits il est écrit le nom des bnot Tsélofrad dans la Torah :

À trois endroits (Pinhas 26/33 ; 27/1 ; Yéochoua 17/3) les noms sont écrits dans l'ordre suivant : Ma'hla, Noa, Hogla, Milka, Tirtsa. Le quatrième endroit, c'est notre passok où l'ordre est différent : Ma'hla, Tirtsa, Hogla, Milka, Noa.

L'explication de ce changement fait l'objet d'une grande discussion dans la Guémara (Baba Batra 120.) :

Tana Kama : On parle de leur mariage, il est logique qu'on les cite par ordre d'âge. Comme l'explique le Rachbam, on ne marie pas la plus jeune avant son aînée. Ainsi, certainement elles se sont mariées dans l'ordre, de la plus grande à la plus jeune, mais dans le reste de la Torah, on les a citées selon leur sagesse.

Tana Debei Yishmaël : On change d'ordre pour nous apprendre qu'il n'y a pas d'ordre car elles sont toutes au même niveau, elles se valent les unes les autres.

Comme l'explique le Rachbam, à l'image de Moché et Aharon au sujet desquels la Torah cite parfois Moché en premier et parfois Aharon en premier, c'est pour nous apprendre qu'ils sont au même niveau.

À présent, on pourrait poser les questions suivantes sur l'explication de Rachi :

1. Comment, dans la même explication, Rachi peut-il dire "Elles sont citées ici par ordre d'âge et c'est dans cet ordre-là qu'elles se sont mariées" qui correspond à l'avis de Tana Kama et en même temps dire "qu'elles se valaient les unes les autres" qui correspond à l'avis de Tana Debei Yishmaël ? En mélangeant les deux avis dans la même explication, cela crée un avis qui n'existe pas et donc cette explication ne va comme personne ! ?

2. Le début de Rachi est apparemment totalement contradictoire avec la fin de Rachi. En effet, au début, Rachi dit "Plus haut en revanche, elles sont citées selon leur sagesse", cela veut bien dire qu'elles n'avaient pas le même niveau. Et à la fin, Rachi écrit "Cela dit qu'elles se valaient les unes les autres", cela veut bien dire qu'elles avaient le même niveau ! ?

3. Également, il y a apparemment une contradiction sur la réponse à la question : Pourquoi la Torah a-t-elle changé l'ordre ? Au début, Rachi dit qu'ici, parlant de leur mariage, on les a citées selon leur âge et à la fin, Rachi dit que c'est pour nous apprendre qu'elles sont toutes au même niveau ! ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Rachi pense que Tana Kama et Tana Debei Yishmaël ne sont pas du tout en mahloket car Rachi pense que ce n'est pas du tout contradictoire de dire que des personnes peuvent être totalement différentes, chacune possédant des qualités que l'autre n'a pas

et en même temps dire qu'elles ont toutes la même importance et la même valeur.

Et voici l'explication : la Torah nous ordonne de ne pas convoiter " lo tahmod " même dans son cœur, d'où la question : Étant donné que nous sommes tous différents et que chacun possède des avantages que l'autre n'a pas ('Hokhma, richesse), comment réussir à respecter cette interdiction ?

Les Baalei Moussar nous donnent la clé :

Hachem donne à chacun une mission spécifique à accomplir et Hachem donne à chacun les outils qu'il lui faut pour mener à bien sa mission. De plus, ce qui est bon pour la personne, Hachem le lui donne. Par conséquent, si en pratique une personne ne possède pas une certaine chose, c'est que non seulement c'est inutile pour sa mission et de plus ce n'est pas bon pour elle. Ce qui est bien pour l'autre n'est pas forcément bien pour lui donc s'il voit son ami qui possède une chose que lui n'a pas, il n'a aucune raison de l'envier et de le convoiter car cette chose-là n'est pas bonne pour lui. La preuve, c'est que Hachem ne la lui a pas donnée car si c'était bon pour lui, Hachem la lui aurait donnée. Même si la personne ne comprend pas pourquoi ce n'est pas bon pour lui, il faut bien réaliser que Hachem sait mieux que nous ce qui est bon pour nous. Par conséquent, le fait qu'il ne possède pas ce qu'a son ami n'est pas dû au fait qu'il est moins capable que son ami, c'est juste pour lui inutile, voire mauvais. Ainsi, ne pas posséder une qualité ou un avantage ne diminue en rien la valeur de la personne.

Si par exemple on demande au plus grand de la génération qui possède une 'Hokhma incommensurable de tuer le plus simple des bnei Israël et que s'il refuse on le tue, il devra se laisser tuer car, nos 'Hakhamim disent : "qui a dit que ton sang est plus rouge que le sien" et comme Rachi l'explique (Pessa'him 25) : "Qui t'a dit que ton âme est plus précieuse devant Hachem que son âme ?" Et si les bnot Tsélofrad nous apprennent qu'il y a une notion de donner du Kavod à celui qui a le plus de 'Hokhma et de Torah, c'est pour honorer la Torah qu'il a en lui.

Et si les bnot Tsélofrad nous apprennent qu'il faut se marier en donnant la priorité à celle qui est plus âgée, c'est parce qu'on se doit d'honorer nos aînés. Mais ce que les bnot Tsélofrad nous apprennent surtout, c'est que malgré nos différences on 'Hokhma et en âge, chacun respecte l'autre, chacun ressent que l'autre est aussi important que lui-même, chacun ressent qu'on se vaut les uns les autres, chacun ressent qu'on est tous précieux.

Ainsi, on est tous différents mais on est tous pareils : on est tous différents de par notre mission et les outils que Hachem nous a donnés ('Hokhma, richesse...) mais on est tous pareils de par notre importance car malgré nos différences, on est tous précieux.

La Guémara (Ta'anit 31) dit : « Rabbi Elazar dit : Plus tard, Hakadosh Baroukh Hou va faire une ronde pour les Tsadikim au Gan Eden et Lui (Hachem) sera au centre... »

Ainsi, bien que chaque Tsadik soit différent, ils sont tous à égale distance de Hachem.

Mordekhai Zerbib



Matot Massei (273)

Matot

לא יחל דברו (ל. ג)

« Il ne profanera pas sa parole » (30,3)

Le mot: 'yahél - יחל, profane est lié au mot: *Haloul* (vide, creux). Une personne doit réaliser que ses mots ne sont pas vides et creux, mais plutôt qu'ils vont générer une certaine réalité spirituelle. Si nous parlons de mots de Torah et de sainteté, nous créons des anges qui intercèdent pour nous au Ciel. Cependant, si nous disons des mots futiles, frivoles, voir pire du lachon ara et des commérages, alors nous créons des anges destructeurs qui vont agir contre nous, que D. nous en préserve.

Ari zal

אלך למשה אלך למשה (ל. ד)

(Moché envoya) « Mille par tribu, mille pour chacune des tribus » (31,4)

Et les princes des tribus, Moché ne les envoya pas avec eux, afin de ne pas faire honte à la tribu de Chimon dont le prince de tribu avait été tué dans l'épisode de Zimri (et qui n'avait donc pas de prince à envoyer). [Baal Hatourim verset 6]. Rav Eliméléh Biderman chélita ajoute: Ce commentaire du Baal haTourim vient nous enseigner une leçon de conduite à propos du respect d'autrui. Même si, en effet, il aurait semblé plus stratégique d'envoyer les Grands de la génération accomplir la Mitsva de combattre Midian, cependant, Moché s'en abstint afin de ne pas provoquer une peine et une humiliation à autrui, bien que la tribu de Chimon ne fût pas entièrement innocente dans l'histoire de Zimri. De là, nous apprenons à quel point chacun doit veiller à ne pas causer de honte ni de peine à son prochain, même si le bon droit est de son côté.

ויאמר אלעזר הכהן אל אנשי הצבא הבאים למלחמה זאת חקת התורה אשר צוה יהוה את משה: אך את הזהב ואת הכסף את הנחשת (ל. כ. כב)

« Le prêtre Eléazar dit aux soldats venant à la guerre : Telle est la règle que D. a ordonnée à Moché : En ce qui concerne l'or, l'argent » (31,21-22)

Le verset aurait dû dire : « Aux soldats venant de la guerre » et non « Venant à la guerre ». Dans le livre *Hovot Haléavot*, il est raconté qu'un homme pieux vit un jour un groupe d'hommes, heureux et gais, revenant victorieux du combat. Il leur dit : Vous avez gagné une petite guerre peu importante mais maintenant une guerre beaucoup plus

importante vous attend: La guerre contre le mauvais penchant. L'homme y est confronté constamment et elle devient plus forte en raison de la fierté qui suit la victoire. De même, Eléazar dit aux soldats, qui revenaient de la guerre contre Midian, de savoir qu'à présent, ils allaient à la guerre, à la guerre vraie et importante contre le mauvais penchant. Il leur donna le commandement de purifier les ustensiles pour leur faire comprendre qu'ils devaient purifier leur cœur du sentiment de fierté qui l'habitait comme il faut retirer le goût de l'aliment interdit absorbé dans les ustensiles en les ébouillantant. *Mayana Chel Torah*

כל דבר אשר יבא באש תעבירו באש וטהר (ל. כג)

« Toute chose qui va au feu, vous le ferez passer au feu et il sera purifié » (31,23)

Selon le Hida, il y a deux types de feu: Celui du yétser ara qui brûle en nous, nous poussant à la faute ; et le feu de la Torah : un feu de sainteté et de pureté. Nos Sages (Kiddoushin 30 b) rapportent les paroles de Hachem : J'ai créé le yétser ara et J'ai créé la Torah comme antidote. C'est ainsi que la seule façon de se défendre face au yétser ara est par l'étude de la Torah. le Hida, le verset fait allusion à cela : « Toute chose qui va au feu » du yétser ara, « Vous le ferez passer au feu » de la Torah, « Et il sera purifié »

Massei

« Voici les déplacements des enfants d'Israël »

Le Rav Weinberger rapporte un autre midrach disant : « élé kénéged élé » : ce 'élé' (massé) vient en raison d'un autre 'élé' (אלה). Ce midrach nous enseigne que si nous avons dû subir les quarante-deux étapes dans le désert c'est à cause de la faute du veau d'or. Il est écrit : « Ils se sont fait un Veau en métal fondu, se sont prosternés devant lui et lui ont offert des sacrifices et ont dit : 'Voici tes dieux, Israël (אלה אלהינו ישראל) qui t'ont fait monter du pays d'Egypte ». » (Ki Tissa 32,8). Le 'élé' de Massé : les quarante-deux déplacements, en réparation pour le 'élé' de la faute du veau d'or. Pourquoi cela ? Cette faute est venue d'un manque de Emouna en Hachem, le peuple a dû alors se déplacer dans le désert car c'est un lieu où l'on est seul, où l'on n'a rien ni personne vers qui se tourner, si ce n'est Hachem : notre Père. Le désert est un lieu vide, sans interférence matérielle pour mieux prendre conscience de la grandeur de D., c'est un lieu de tous les dangers (chaleur, serpents, scorpions, ...) dont les miracles évidents (manne, puits, nuées

protectrices, climatisation, ...) permettaient de renforcer notre gratitude, notre amour pour Hachem.

אֵלֶּה מִסְעֵי בְּנֵי יִשְׂרָאֵל (לג. א)

Voici les déplacements des enfants d'Israël (33. 1) Chaque année, cette Paracha est lue dans la période appelée *'Ben hametsarim'*, c'est-à-dire dans les 'Trois semaines' de deuil s'écoulant depuis le dix sept Tamouz jusqu'au neuf Av. Cela pour nous apprendre, explique le **Admour de Skoulen**, que toutes les étapes et les pérégrinations traversées par notre peuple dans le désert avaient un seul et même but: Arriver en Erets Israël. De même devons nous savoir et bien garder à l'esprit que tous nos déplacements et nos peines que nous traversons dans cet exil long et amer sont dirigés vers un seul objectif: Nous purifier et nous rendre méritants pour nous permettre d'accéder à la Guéoula complète et finale.

וַיֵּסְעוּ מִמִּדְבַּר סִינַי וַיָּחֲנוּ בְּקִבְרֹת הַתְּאֵנָה (לג. טז)

« **Ils voyagèrent du désert de Sinai, ils campèrent à Kivrot haTaava** » (33,16)

Le **Har Tsevi** explique que ce verset nous apprend, de manière allusive, que celui qui s'éloigne de la Torah, laquelle fut donné au Sinai, où se retrouve-t-il finalement? A Kivrot haTaava, littéralement : dans les tombes du désir. Il est impossible de réprimer le désir, si ce n'est par la force de la Torah. Nous écarter de celle-ci revient à nous soumettre à l'emprise de nos appétits.

« *Talélei Oroth* » Rav Rubin zatsal

וְהִרְשַׁתֶּם אֶת הָאָרֶץ וּשְׁבַתֶּם בָּהּ כִּי לָכֵם נָתַתִּי אֶת הָאָרֶץ לְרִשְׁתָּהּ
אֲתָם (לג. ג)

« **Vous conquerez ainsi le pays et vous vous y établirez, car c'est à vous que Je le donne à titre de possession** » (33,53)

Le **Ramban** écrit : Vous conquerez ainsi le pays et vous vous y établirez : D'après moi, ces mots constituent un commandement à accomplir. La Torah leur ordonne ici de s'installer dans le pays qu'ils auront conquis, car Il le leur a donné, et ils ne devront pas dédaigner l'héritage de D. Le **Séfer Harédim** enseigne : A chaque instant passé sur la terre d'Israël, on accomplit la Mitsva d'y résider. D'après le **Ramban**, cela constitue l'une des 613 Mitsvot de la Torah. Or, nous savons que la récompense des Mitsvot provient essentiellement de la joie avec laquelle nous les accomplissons, comme il est écrit: Les malheurs arrivent ח"ו « **Parce que tu n'auras pas servi Hachem ton D. avec joie** » (Dévarim 28). Celui qui habite dans le pays d'Israël doit avoir continuellement ce sentiment [de joie], par amour pour cette Mitsva qu'il accomplit à chaque moment. Par ailleurs, il doit ressentir de la crainte, comme l'enseigne Rabbi Chimon bar Yohaï dans le **Zohar**

Haquadoch: Toute Mitsva qui n'est pas réalisée avec amour et avec crainte n'est pas une Mitsva

כִּי אֲנִי ה' שֹׁכֵן בְּתוֹךְ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל (לה. לד)

« **Je suis Hachem qui réside à l'intérieur des enfants d'Israël** » (35,34)

Selon **Rachi**: La présence Divine (Hachem) siège parmi eux, même lorsqu'ils sont impurs. Pourquoi est-il écrit que D. réside « **A l'intérieur** » des Juifs, et non plus simplement : « **Parmi les juifs** »? Le **Ktav Sofer** donne la réponse suivante. En réalité, même lorsqu'un juif faute et se rend impur par ses fautes, malgré tout au fond de son cœur, il continue à ne souhaiter que réaliser la volonté d'Hachem. En effet, l'ambition la plus profonde de chaque juif, qui ne peut s'éteindre par aucune faute ni aucune impureté, reste de réaliser la volonté d'Hachem. C'est pourquoi, D. réside avec les juifs « **Même quand ils sont impurs** », car toute impureté ne peut toucher que la partie externe du cœur du juif, mais l'intériorité du cœur reste toujours pure. Et c'est là qu'Hachem continue à résider. C'est bien ce que dit le verset : « **Car Je suis Hachem qui réside à l'intérieur des enfants d'Israël** », car l'intérieur du cœur des juifs reste toujours pur, malgré toutes les impuretés. Hachem peut donc toujours continuer d'y résider.

Halakha : Mentionner '*Rétsé*' dans Birkat Hamazon de Seouda chelichite

Même si la séouda chelichite s'est prolongée au-delà de la sortie de Chabbat, on doit quand même mentionner *rétsé* dans le Birkat Hamazon, car le début du repas qui a eu lieu pendant Chabbat fixe le statut de tout le repas.

« *Les Lumières de Chabbat* »

Dicton : *L'école de la vie n'a point de vacances*

Dicton Populaire

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, אביטל אורה בת אנאל אידה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, חיים מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעיד בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה זיווג הגון : לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן גייזל לאוני. לעילוי נשמת : אליהו בן זוהרה, גיינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עזו עזיזה, לינה רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים.





Rav Haimon Cohen,
Rosh Yeshiva Yeshivat Beit Haimon
et du Coliel Orhot Moche

Sortie de Chabbat Houkat, Jeudi soir
10 Tamouz 5783

בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets du cours :

1. Boire de l'eau après avoir allumé les bougies de Chabbat, avant le Kiddouch
2. La loi du vin blanc et du vin rouge pour le Kiddouch
3. Colorer avec du vin
4. Il faut une majorité de vin dans le jus de raisin
5. Un verre plein
6. Un jeûne homme séfarade dans une Yéchiva ashkénaze
7. Si quelqu'un a parlé ou a répondu Amen entre les Téfilines de la main et de la tête
8. Explications magnifiques sur des versets de la Parachat Balak
9. Chaque action qu'un homme fait, est comptée en haut

Boire de l'eau la veille de Chabbat après avoir allumé les bougies

Chavoua Tov Oumévorakh. Nous allons un peu parler des Halakhot du Kiddouch. Il est permis de boire de l'eau jusqu'à Ben Hashémashot le Vendredi, et il est écrit dans la Guémara que celui qui boit de l'eau le soir de Chabbat avant le Kiddouch, risque de mourir de maladie qui s'appelle « אסכרה ». (Dans la Guémara Pessahim (105a) ils ont dit ça au sujet de celui qui boit de l'eau avant la Havdala. Mais Maran Rabbenou nous a montré que c'était la même règle pour la veille de Chabbat). Malgré cela, ils ont écrit que jusqu'à Ben Hashémashot, c'est permis. L'interdit ne commence pas à l'allumage des bougies de Chabbat. Certains disent que si on a déjà allumé les bougies, nous ne pouvons plus boire, mais avant tout, il faut savoir que selon Maran (263,10), l'allumage des bougies ne signifie pas la réception du Chabbat. En plus, cet interdit ne commence qu'à Ben Hashémashot, c'est-à-dire après le coucher du soleil et au-delà. Même après le coucher du soleil (jusqu'à la sortie des étoiles), certains autorisent de

de Safek Séfika. Parce qu'il y a l'avis de Rabbi Yossé dans la Guémara (Chabbat 34b) qui dit que Ben Hashémashot est un seul instant, et il y a l'avis de Rabbenou Tam qui dit que c'est seulement une heure et quart après le coucher du soleil, que la sortie des étoiles commence. Même si selon moi on ne doit pas faire de Safek Séfika à partir de l'avis de Rabbenou Tam, ici il y a plein d'autres choses qui entrent en compte. Car le Rambam pense (chapitre 29 des lois de Chabbat) qu'il est permis de boire de l'eau avant le Kiddouch, mais seulement de l'eau ; toute autre chose est interdite. C'est pour cela que si quelqu'un a très soif, il pourra boire de l'eau même après le coucher du soleil (jusqu'à la sortie des étoiles). C'est ce qu'a statué le Gaon Rabbi Ovadia Yossef. Mais à priori, il est interdit de boire. Il faut faire attention de boire assez d'eau avant l'allumage des bougies. Ce n'est qu'en cas de force majeure que l'on trouve des autorisations. Et ces autorisations ne concernent que l'eau, mais tout autre chose comme le thé, ou le café, il n'est pas convenable d'en boire après le coucher du soleil. Sur ce sujet, il n'y a aucune différence entre un homme et une femme. Si une femme a allumé les bougies

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 21:37 | 22:59 | 23:30

Marseille 21:03 | 22:14 | 22:52

Lyon 21:14 | 22:29 | 23:05

Nice 20:56 | 22:09 | 22:46



baït nehama@gmail.com

1



הרב חיים הלפרין, מנהל הכולל, אב"ד שו"ת
ע"ה וביקורת הדפוס: רבי אלעזר שו"ת

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

de Chabbat, elle n'est pas obligée de s'interdire de boire de l'eau ensuite. Même le Ben Ich Haï qui fait attention à ces choses-là en général, dit ici que ce n'est qu'à Ben Hashémashot qu'il ne faut pas boire (que veut dire Ben Hashémashot ? C'est le moment entre le coucher du soleil et la sortie des étoiles).

La loi du vin blanc et du vin rouge pour le Kiddouch

A priori, le soir de Chabbat, nous devons faire le Kiddouch sur du vin rouge. Il est écrit dans la Guémara (Baba Batra 97b) que le vin Bourak est valable pour le Kiddouch. Que veut dire Bourak ? C'est le vin blanc, c'est Cacher pour faire Kiddouch. (Mais Rava dit dans la Guémara qu'il est interdit de faire Kiddouch sur du vin blanc) Et il y a un doute entre les décisionnaires pour savoir si on parle du vin qui servait à faire les libations ou alors du vin normal. C'est pour cela qu'il vaut mieux faire Kiddouch seulement sur du vin rouge, c'est la coutume des séfarades. Maran écrit qu'il est permis de faire Kiddouch sur du vin blanc (272,4), mais que l'avis du Ramban est qu'il faut être strict à ce sujet et utiliser seulement du vin rouge. Il conclut en disant : « la coutume du monde est d'agir comme le premier avis ». Donc la coutume du monde est d'autoriser de faire Kiddouch sur du vin blanc, mais malgré cela, les décisionnaires ont écrit que si tu peux faire sur du vin rouge, c'est très bien. En conclusion, si tu as du vin rouge, tu devras le choisir, et si tu n'en as pas, tu peux prendre du vin blanc.

Mélanger du vin rouge avec du vin blanc

Le Rav Moché Lévy a dit (Ménouhat Ahava partie 3 chapitre 13 halakha 8) que si un homme veut couper le vin blanc avec du vin rouge pour qu'il devienne rouge et accepté par tous les avis, c'est interdit de faire ça pendant Chabbat. Même si d'après la règle il n'y a pas l'interdit de colorer Chabbat avec des aliments. Ici, selon Rabbi Moché Lévy, c'est différent car avec cette coloration il va rendre permis ce vin d'après tous les avis, même d'après l'avis du Ramban, donc il est clair qu'il fait quelque chose en faisant ça, une réparation. (C'est pour cela qu'il est interdit de mettre du vin rouge sur du vin blanc, mais on

peut mettre du vin blanc sur du vin rouge). Mais le Rav Ovadia a repoussé ses paroles, car nous avons établi qu'il est permis de faire Kiddouch même sur du vin blanc ; et que celui qui veut faire seulement sur du vin rouge, c'est une Hassidout et un embellissement de la miswa seulement, donc il n'y a aucune raison d'interdire le mélange d'un vin rouge sur un vin blanc. En conclusion, si un homme a du vin rouge – c'est le meilleur cas. S'il n'a qu'un peu de vin rouge et beaucoup de vin blanc – il versera le vin rouge dans le verre, puis mettra le blanc par-dessus. Et en cas de force majeure, il est même autorisé de mettre du vin rouge sur du vin blanc.

Il faut une majorité de vin dans le jus de raisin

Dans le jus de raisin, il faut qu'il y ait une majorité de vin (il y a des jus qui sont complètement mensongers...), mais certains disent que s'il y a le goût du vin c'est permis, c'est seulement à priori qu'il faut que la majorité soit composée de vin. Selon la Halakha, s'il n'y a pas une majorité de vin, on ne peut pas faire Boré Péri Haguéfen. Les vins ashkénazes sont composés en majorité d'eau. C'est pour cela que le vin de « Karmel Mizrahi » est très bien ; mais si tu le mélanges avec beaucoup d'eau, ça ne sert à rien, il faut que la majorité soit composée de vin. Donc il faut verser juste quelques gouttes d'eau. Si le vin était très fort, on aurait pu verser beaucoup d'eau ; mais les vins d'aujourd'hui sont faibles, ils sont déjà dilués, donc il faut quelques gouttes. Une fois dans mon enfance, j'ai lu une histoire sur le Rav Kouk qui coupait le verre de Kiddouch avec trois gouttes d'eau. J'étais étonné car pour moi trois gouttes ne représentaient rien, nous faisons beaucoup plus. Mais il faisait exprès de mettre que trois gouttes car les vins ashkénazes sont très faibles et donc s'il verse plus, il y aura une majorité d'eau...

Un verre plein

Il faut remplir le verre. Le Rav Ovadia faisait attention de remplir le verre de tous les côtés, jusqu'à ce que ça coule un peu. Mon père aussi faisait comme ça, et je ne savais pas d'où avait-il appris ainsi. Mais il semblerait que ce soit une

coutume séfarade depuis toujours, lorsqu'ils remplissent le verre pour faire Kiddouch, ils le remplissent à ras-bord.

Un jeune homme séfarade dans une Yéchiva ashkénaze

Si un homme se trouve dans une Yéchiva ashkénaze (de nos jours ils sont quasiment tous là-bas...), et qu'on lui ramène du vin qui n'est pas composé en majorité de vin. Que faire ? S'il leur dit : « Amenez-moi un vin fort ? » Ils lui diront : « Sors d'ici ! On ramène le vin sur lequel notre grand-mère de Russie a fait la Bérakha... » (Mais en Russie ils n'avaient pas de raisins, ils avaient très peu de choses, donc ils prenaient les raisins secs. Mais ici nous avons tout Baroukh Hashem). Si tu fais Kiddouch tout seul avec ton vin ? Ils te vireront de la Yéchiva. Dans un tel cas, tu peux t'asseoir avec eux (et être acquitté du Kiddouch) en répondant Amen même s'ils font la Bérakha sur un vin qui n'est pas composé en majorité de vin, tant qu'il porte le nom de « vin » dans la ville. Certains pensent que même pour le Kiddouch du soir, on peut prendre ce type de vin, et pour ne pas faire trop de disputes, on peut s'appuyer sur ça.

Si quelqu'un a parlé ou a répondu Amen entre les Téfilines de la main et de la tête

Maintenant nous allons dire quelque chose sur les Téfilines. Nous avons les Téfilines de Rachî, et les Téfilines de Rabbenou Tam. Pour les Téfilines de Rachî, on n'a pas le droit de s'interrompre entre le Téfiline de la main et celui de la tête. Mais si on s'est interrompu malencontreusement pour répondre Amen ou autre cas similaire, ce n'est pas considéré comme une « interruption », et on n'a pas besoin de refaire la Bérakha pour le Téfiline de la tête. Pourquoi ? Parce qu'il y a un avis qui affirme que lorsque la Guémara parle de « parler » entre la mise des deux Téfilines, il s'agit seulement de parler pour quelque chose de futile. Mais si c'est pour répondre Amen par exemple, ce n'est pas considéré comme « parler », et il n'a pas besoin de refaire la Bérakha. Par contre, pour les Téfilines de Rabbenou Tam, si tu entends une Bérakha entre la mise des deux Téfilines, il

faut répondre Amen. Pourquoi ? Parce que c'est Rabbenou Tam lui-même qui a dit cet avis selon lequel « parler » ne concerne que des paroles futiles. Donc si c'est pour mettre les Téfilines de Rabbenou Tam, on peut s'appuyer sur son avis. Car d'après Rachî, ils ne sont même pas considérés comme des Téfilines et ils ne sont pas Cacher. Et d'après Rabbenou Tam, il est permis de répondre Amen à une Bérakha ou à un Kaddish entre la mise des deux Téfilines, donc pour ses Téfilines à Rabbenou Tam, on peut suivre son avis. Mais pour les Téfilines de Rachî, on ne doit pas répondre. Et si on a répondu Amen – on ne refait pas la Bérakha pour les Téfilines de la tête. Mais si on a parlé des paroles futiles, on devra, lors de la mise du Téfiline de la tête, faire la Bérakha suivante : « אשר קדשנו במצוותיו וציונו על מצוות תפלין ». Il faut se souvenir de ça. Avant, on mettait les deux Téfilines ensemble. Ensuite, j'ai vu que l'endroit était étroit et petit, alors que faire ? A chaque fois les Téfilines descendaient. Je n'avais pas le choix. (Donc je mets d'abord ceux de Rachî et ensuite ceux de Rabbenou Tam). Mais celui qui a un gros bras – c'est très bien, il n'a pas de problème.

« עתה ילחכו הקהל את כל סביבותינו » - « Bientôt cette multitude aura fourragé tous nos alentours »

Notre Paracha (Balak) nous montre que tout celui qui veut combattre et faire des problèmes à Israël, paiera la note au final. « וירא בלק בן - Balak, fils de Cippor, vit tout ce qu'Israël avait fait à l'Amorréen » (Bamidbar 22,2). Qui est l'Amoréen ? Cela inclut Sih'on, 'Og, ces deux rois Amorréens, comme il est écrit : « כאשר עשה - comme il avait fait à Sih'on et 'Og les rois Amorréens » (Devarim 31,4). Moav avait une peur mortelle du peuple d'Israël, car ils étaient nombreux, et Moav était dégoûté à cause des enfants d'Israël. Il dit aux anciens de Midian : Bientôt cette multitude aura fourragé tous nos alentours. Que veut dire « fourragé » ? Les taureaux, lorsqu'ils mangent des herbes, ils n'en laissent aucun souvenir. C'est ce que Rachî explique. Donc Moav avait peur que le peuple d'Israël fourrage tous ses alentours, donc il alla

demander conseil.

«et je le renverrai de la terre »

« Viens donc, je te prie, et maudis-moi ce peuple, car il est plus puissant que moi » (Bamidbar 22;6). Balak n'avait pas une si grande population que notre peuple. Il dit « peut-être parviendrai-je à le frapper », il espérait réussir à nous toucher, ne serait-ce qu'un peu. Et il ajoute «et le repousserai-je du pays ». Balak ne souhaitait pas nous éliminer, seulement nous faire quitter son pays. Alors que Bilaam, le mauvais, a cherché à nous éliminer complètement. Les sages de Midian et de Moav vinrent donc chez Bilaam avec des sorts. Ils se sont dit «si Bilaam accepte de nous accompagner ce soir, c'est bon signe. Sinon, il n'y aura aucun espoir en lui ». Et Bilaam leur dit "Restez ici cette nuit, et je vous rendrai réponse selon ce que l'Éternel m'aura dit."

Un ange vint chez Bilaam

Soudain, la nuit, «L'Éternel vint chez Bilaam ». En réalité, il ne s'agissait pas de l'Éternel, mais d'un ange envoyé par celui-ci. Plusieurs fois, la Torah parle de l'ange, en citant le nom de l'Éternel. Comme nous le voyons avec Hagar, dans le désert. Un ange s'adresse à elle, à trois reprises. Puis, elle invoqua Hachem qui s'était adressé à elle. Sauf qu'il ne s'agissait pas d'Hachem, mais d'un ange envoyé par lui. De même, ici, le verset dit qu'Hachem vint chez Bilaam. Mais, en réalité, c'est un ange qui vint le voir, comme dit le Targoum. Celui-ci demande "Qui sont ces hommes-là chez toi?". Mais, ne le savait-il pas déjà? Seulement, il voulait savoir où voulait-il était venir. Bilaam répond « C'est Balak fils de Cippor, roi de Moab, qui m'envoie dire »- come pour annoncer à l'Éternel qu'il est demandé par un roi.

Bilaam chercha toute solution

« Dieu dit à Balaam: "Tu n'iras point avec eux. Tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni!" ». Au départ, Dieu refuse la mission. Alors, Bilaam suggère de maudire, en restant chez lui, et la réponse est négative. L'Éternel lui demande ni d'y aller, ni de maudire. Bilaam chercha toute solution. Alors, Bilaam propose de bénir ce

peuple, mais, même cela, lui est refusé car « ce peuple est déjà beni ». L'Éternel ne voulait ni son dard, ni son miel. A son réveil, Bilaam doit annoncer la réponse. Il essaye de trouver un prétexte et dit "Retournez dans votre pays; car l'Éternel n'a pas voulu me permettre de partir avec vous." Comme si le refus était dû au fait que les accompagnateurs n'étaient pas dignes. Ceux-ci rapportent la réponse à Balak qui envoie, alors chez des gens plus importants, avec, comme message "Ainsi parle Balak, fils de Cippor: Ne te défends pas, de grâce, de venir auprès de moi. Car je veux te combler d'honneurs, et tout ce que tu me diras je le ferai; mais viens, de grâce, maudis-moi ce peuple!" Balak est prêt à tout donner pour obtenir cette malédiction. Et Bilaam répond « Quand Balak me donnerait de l'argent et de l'or plein son palais, je ne pourrais contrevenir à l'ordre de l'Éternel mon Dieu, en aucune façon. » C'est de là que nos sages ont déduit que Bilaam était assoiffé d'argent « un mauvais œil, un esprit hautain, et un cité veinal » (Pirké Avot)

Balak ne parle pas d'argent, Bilaam en fait allusion

Alors, certains demandent comment cela se fait-il que nous voyons l'histoire de Rabbi Yossé ben Kula qui marchait en chemin et rencontra un homme riche. Ce dernier lui proposa de venir habiter dans sa ville, en échange de quoi il serait prêt à lui donner des trésors. Et le Rav répond « même si tu me donnes tous les dinars d'or et d'argent du monde, je n'habiterai pas dans un endroit sans Torah. Cette façon de parler ressemble à celle de Bilaam, n'est-ce pas ?! Mais, la différence est que Rabbi Yossé ne fait que répondre à son interlocuteur en utilisant les arguments qui étaient censés le convaincre, c'est-à-dire l'argent. Mais, le message de Balak mentionnait un honneur qu'il ferait à Bilaam. Il ne parlait pas d'argent. Alors, pourquoi Bilaam dit « Quand Balak me donnerait de l'argent et de l'or plein son palais, je ne pourrais contrevenir à l'ordre de l'Éternel mon Dieu, en aucune façon. » ?! C'est une réponse simple que j'ai trouvée, par la suite, dans le livre de Rav Ovadia, sur les Pirke Avot, Anaf Ets Avot.

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

Une autre réponse

Une autre réponse a été donnée. Quand Bilaam parle « de l'argent et de l'or plein son palais », il donne une limite raisonnable. Alors que Rabbi Yossé dit « même si tu me donnes tous les dinars d'or et d'argent du monde », ce n'est pas raisonnable. Il s'agit donc d'une exagération. C'est une réponse que j'avais entendu de mon père, au nom de Knesset Israël, du Rav Israël Grasvardein, qui vivait à Londres, avant la Shoah.

Bilaam omet une partie de la réponse

«Et maintenant, veuillez attendre ici, vous aussi, cette nuit, que je sache ce que l'Éternel doit encore me dire. » Pourquoi ne leur demandait-il pas de rentrer chez eux ?! Il se dit que l'Éternel aura, peut-être, changé d'avis. Dieu lui dit «Puisque ces hommes sont venus pour te mander, va, pars avec eux! ». S'il s'agit d'une invitation, tu peux y aller, mais «cependant, les ordres que je te donnerai, ceux-là seulement, tu les accompliras! ». Mais, lorsqu'il leur donne la réponse, il leur omit cette partie. Il ne leur parle pas de cette dépendance à l'Éternel. Sinon, il aurait fait comprendre qu'il ne servait à rien. Il s'imaginait pouvoir parvenir à son projet.

Hachem en colère contre Bilaam

Continuons l'histoire avec Balak, le mécréant. Une paracha complète qui parle de Balak et Bilaam, et ce qui s'y est passé. Bilaam se leva le matin, sangla son ânesse, et partit avec les princes de Moab. Hachem ne l'avait autorisé à y aller, juste pour son invitation. Et il était heureux. Il s'est levé, joyeux, « sangler son âne », en personne, sans attendre un serviteur. Il a préféré s'en charger, personnellement, et s'en alla, heureux. «Mais Dieu étant irrité de ce qu'il partait ». A priori, pourquoi Hachem s'énerve? Pourtant, il lui avait dit « tu peux y aller ». Le problème est qu'il parte avec joie. « un ange du Seigneur se mit sur son chemin pour lui faire obstacle. Or, il était monté sur son ânesse, et ses deux jeunes esclaves l'accompagnaient. »

« Et tes ennemis seront en déroute »

Il existe un tas d'autres commentaires qu'on

laissera pour plus tard. En attendant, souhaitons Mazal tov à Benyamin Netanyahu, qui est sorti indemne de son accusation juridique. Malgré tout ce qu'on peut en vouloir à quelqu'un, on ne peut lutter avec force. La vérité prend toujours le dessus. Un jour arrivera où ces juges comprendront que le Chabbat, la Torah, la tradition sont prioritaires à tout. Celui qui lutte contre ces choses est en guerre contre son peuple, soi-même, son pays, la Torah. Ils doivent comprendre que cela est le plus important. Nous avons trouvé une allusion à la victoire de Netanyahu. Il y a plusieurs années (à la Hiloula), je lui avis dit le verset וַיִּכְחַשׁוּ אֵיבֵיךָ לָךְ, וְאַתָּה עַל-בְּמִוְתֵימוֹ תִּדְרֹךְ-tes ennemis ramperont devant toi, et toi, tu fouleras leurs hauteurs (Devarim 33;29). Je ne pense pas qu'il ait répondu amen, mais le public avait répondu. J'ai remarqué qu'avec le mot אֵיבֵיךָ on pourrait obtenir la valeur 4000. Comment? Si on multiplie la valeur numérique de chaque lettre par la suivante, on obtient 1 fois 10 fois 2 fois 10 fois 20, cela fait 4000. Le plus lourd dossier, le dossier 4000 ne pourrait pas contre lui. Mais, ils lui cherche, à chaque fois, une noise. Dans aucun autre pays du monde, on cherche autant à faire du mal à un homme qui a fait tant de bien au pays, qui plus est le chef du gouvernement.

Le peuple finira par se repentir

Auparavant, ils avaient agi, de même, avec Éric Sharon qui n'avait pas la force de Netanyahu. Ce dernier a le mérite de son père qui, malgré son manque de pratique religieuse, connaissait la Bible par cœur. Cela est récompensé. Même celui qui a fait revivre la langue hébreu, de nos jours, qui est un renégat, malheureusement, est récompensé. En quoi? Ses petits-enfants(ou arrière-petits-enfants) respectent la Torah et les mitsvots. Comment sais-je cela? Une fois, j'ai vu, dans un journal, « nous allons à la azkara de Eliezer Ben Yehouda, avec l'aide d'Hachem, tel jour, au cimetière ». Quand j'ai lu, je me suis demandé depuis quand ces gens parlaient ainsi «avec l'aide d'Hachem ». Tout le peuple d'Israel finira par faire Techouva. C'est ainsi qu'écrit le Rambam, dans les lois de Techouva,

«Israël finira par faire Techouva et être délivré ». Il ne dit pas une invention, il le dit au nom de la Torah. Chacun doit savoir que la Techouva passe au dessus de tout. La Torah a de la force, comme dans la Techouva. Je viens faire cours à la Yechiva, épuisé, malgré le café. Mais, quand quand je vois mon petit-fils au cours, Elhanan, ou d'autres, je reprends vie.

Valeur numérique

Cette manière de multiplier , lettre par lettre, la valeur numérique, a toujours existé. Je ne l'ai pas inventé . Haman-המן déjà voulut offrir 10000 pièces. Pourquoi ? 5 fois 40 fois 50, cela fait 10000. Il voulait faire un rachat de lui-même. Autre exemple. Hachem annonce « ils seront esclaves, asservis, 400 ans » (Berechit 15;13). Pourquoi ? Car Avraham avait dit "Dieu-Éternel, comment saurai-je que j'en suis possesseur?" (Berechit 15-8) -בְּמָה אֵדַע כִּי אֵיךְ שָׂכָה-, il omet un doute sur l'héritage de la terre. Le mot בְּמָה peut être pareil. La lettre 2-ב multiplié par 40-מ puis par 5-ה, ce qui fait 400. Finalement, l'esclavage dura que 210 ans. Pourquoi ? Un élève m'a dit de multiplier 42-במ par 5-ה, cela fait 210. Tout est clair et précis. La Torah est douce, c'est exceptionnel.

Les erreurs de l'homme

L'homme doit être droit avec l'Eternel et les camarades. Éric Sharon était de droite. Il n'a pas voulu flatter. Au début, il disait des choses franches. Puis, il a vu qu'il n'était pas apprécié. Les gens disaient « Éric Sharon, assassin ». Le jour de Roch Hachana, des centaines de gens sont sortis crier « Béguin, assassin », «Éric Sharon, assassin ». Du coup, Hachem a fait un changement total à Éric Sharon qui a eu peur de la population. Comment faire? Il décida de déplacer la population de Gouch Katif. Mais, le ciel n'a pas accepté que cela se passe sans bavure. Il a eu des problèmes à la chaîne. Moché Katsav lui avait conseillé de s'excuser auprès de la population. Mais, il n'accepta pas de baisser la

tête. Puis, Rav Mordekhai Eliahou appela Moché Katsav pour lui demander, de geler le projet, grâce à son poste de président. Mais, il refusa. Huit mois plus tard, Erik Sharon se retrouve ni mort, ni vivant. Il fallait bien payer pour le mal fait.

Tout ce qu'on fait est comptabilisé

Moché Katsav a eu une procédure judiciaire. Il courut chez le Rav Mordekhai Eliahou, pour s'excuser, mais ce dernier n'accepta pas. Le président a terminé en prison. Pourquoi ? Celui qui ne ressent pas la peine du camarade ne peut espérer mieux. « Moïse, ayant grandi, alla parmi ses frères et fut témoin de leurs souffrances. » (Chemot 2;11). Il faut ressentir la peine de l'autre. S'il était possible de geler le projet, cela aurait dû être fait. Chaque chose qu'on fait est comptabilisée. Chaque erreur sera payée. Mais, Netanyahou avait un grand-père érudit, un père qui connaissait la bible par cœur. . Et ils aiment la terre d'Israel. Hachem dit « celui qui aime ma terre, je lui retourne mon affection ». Tout ce qui sera fait à son encontre ne réussira pas. La Torah et la terre d'Israel sont précieux. Celui qui lutte contre eux, se bat contre lui-même, il ne faut pas. Au contraire, il faut la soutenir. Baroukh Hachem leolam amen weamen.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Its'hak et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée ici présente, tous les auditeurs, ceux qui sortent, ceux qui écrivent, ceux qui étudient. Tout celui qui a appris une seule chose de ce cours, c'est comme s'il avait tout appris de celui-ci. Que vous soyez bénis de l'Eternel par des enfants érudits, craignants Hachem, respectueux de la Torah et t des mitsvots. Et le peuple d'Israël retrouvera sa conscience, ne perdra plus de temps aux disputes continuelles. Quoi gagner de cela? Et nous mériterons une délivrance complète, bientôt et de nos jours, amen.



”יקבי המלך”

ישיבת ”לבנימין אמר” מושב ברכיה
בראשות הגאון רבי חננאל כהן שליט”א

Rédaction : Rav et Gaon Yossef Haïm Nahum
Halévy Chelita

La paix de Pin'has

C'est pourquoi, tu diras, voilà que Je lui accorde mon alliance de paix (Nombres 25, 12)

Le mot «Chalom» - paix – dans le rouleau de la Torah, s'écrit avec la lettre Vav coupée en deux. Nous relèverons que la valeur numérique du terme «Chalom», s'élève à 376. Or, en coupant cette lettre en deux, nous pouvons d'une certaine manière identifier une lettre vav réduite dans sa partie supérieure et la lettre youd en-dessous. Dans ce cas, la valeur numérique passe à 386, qui est aussi celle de David fils d'Ychaï, ce qui fait allusion à l'identification entre Elyahou et Pin'has, qui nous annoncera bientôt, avec l'aide de D., la venue du Machia'h fils de David. Ainsi, mon grand-père, notre Maître Rabbi Rahamim Haï Houïta Hacohen, zatsal, a relevé l'allusion contenue dans les initiales du passage «mon alliance de paix» [את בריתי שלום], qui se retrouvent dans le nom : «Elyahou Hatichbi» [אליהו התשבי]. Par le biais de son alliance, il annoncera la délivrance prochainement et de nos jours amen.

Pin'has s'est montré jaloux en raison de la profanation du Nom

Les exégètes expliquent : que signifie : «en se montrant jaloux de ma cause»? Lorsque les filles de Moab se trouvaient en dehors du camp, nous n'avons pas assisté à une

quelconque intervention de Pin'has qui serait allé tuer ceux qui les ont suivies. À quel moment s'est-il réveillé? Lorsque Zimri, fils de Salou, a agi dans la débauche aux yeux de toute l'assemblée. Mais pourquoi avoir attendu cet instant pour intervenir? En fait, tant que ça se passait en dehors de l'enceinte, Pin'has n'a rien dit. Mais dès que Zimri l'a fait à l'intérieur, Pin'has a considéré qu'il s'agissait d'une offense directe contre le Saint béni soit-Il. Cela devenait inadmissible. Il ne pouvait plus rester sans rien faire, et il a effectué un acte jaloux pour D.

Parfois, à notre grand regret, certains sont comme des enfants tombés en captivité chez les nations, et ils prennent la voiture le Chabbat. Cela fait beaucoup de peine. Mais c'est une affaire entre eux et le Saint béni soit-Il. C'est devant Lui qu'ils doivent rendre des comptes. En revanche, si ces personnes se mettent à généraliser la profanation du Chabbat, en militant pour des transports en commun y compris en ce jour, en mobilisant des municipalités, qu'elles ouvrent des centres commerciaux et des marchés en ville, ça devient une profanation du Nom. Ça tombe sous le coup de : «aux yeux de tous». Pouvons-nous garder le silence? Le Talmud dans le traité Moed Katan (17a) dit que si un homme est accosté par le mauvais penchant, qu'il s'habille de noir et s'enveloppe de noir, peut-être se repentira-t-il. Or même s'il ne se repent pas, il passera au moins inaperçu, ce qui évitera de profaner le Nom.

Au sein du peuple

Pourquoi est-ce que Pin'has a eu droit à une si grande récompense? C'est parce qu'il a agi par jalousie pour D., en partant «du milieu d'eux». Il ne se trouvait pas apeuré au coin d'une rue. Il se trouvait au milieu d'eux, aux yeux de tous. La tribu de Shimon avait monté la garde en entourant la tente, afin de ne laisser approcher personne. Mais Pin'has les a bravés, il est entré au milieu d'eux et a sanctifié le Nom.

C'est comme si un homme se trouve dans un endroit discret et qu'il observe les commandements de D., sans que personne ne le voie, ou alors, à l'intérieur d'une ville comme Bené-Berak. Mais quand il se retrouve au milieu d'eux, là où se trouvent des gens éloignés, et qu'il se comporte malgré tout dans le chemin de la Torah, que «son cœur s'élève dans les chemins de D.» (II Chroniques 17, 6), alors son salaire atteint celui de Pin'has, D. lui accorde la paix, de sorte qu'il n'ait pas à craindre de dommages de la part de ses ennemis, ni de l'intérieur, ni de l'extérieur. C'est là que se trouve la véritable paix.

Une gifle entraîne une autre gifle

On raconte à propos du Gaon Rabbi Yossef Boukhris zatsal, qu'un jour, un avocat juif s'était rendu dans sa synagogue, à Zarzis, pour la prière. Mais il avait un problème : il n'arrêtait pas de parler. Il ne voyait pas de différence entre la synagogue et la rue. Il ne se taisait jamais. Les gens lui avaient bien demandé plusieurs fois le silence, mais sans succès. Le rabbin s'adressa à lui calmement : «Peut-être pourriez-vous parler à l'extérieur? Ici, c'est la maison de D. Il n'est pas permis d'y parler, sans compter que ça gêne les fidèles.» Notre homme écouta avec attention les paroles du rabbin, mais il les refusa. Le lendemain, il revint et recommença. Le rabbin s'adressa à nouveau à lui : «Je vous demande instamment d'arrêter de parler ici.» Mais l'avocat refusa encore. Le rabbin, face à cette réaction, le gifla, ce qui le choqua. À peine s'était-il remis de sa surprise

qu'il prit la fuite.

Mais il n'avait pas l'intention de laisser passer cette affaire. Le jour même, il se rendit chez le gouverneur de la ville, et porta plainte contre le rabbin pour le traîner en justice. Le gouverneur appela le rabbin : «Vous avez vraiment giflé cet honorable avocat devant tout le monde?» Le rabbin répondit : «En effet!» Le gouverneur reprit : «Mais c'est une personnalité pétrie de sagesse et éminemment respectée! Comment avez-vous pu l'humilier?» Le rabbin rétorqua vivement : «Il n'a aucune sagesse, il manque d'intelligence. Il est pire qu'une bête.» Le gouverneur était sous le choc. «Mais pourquoi est-ce vous parlez comme ça?» Le rabbin répondit : «Chez vous, à la mosquée, qu'est-ce que vous faites contre les gens qui bavardent? Si quelqu'un se le permettait, vous le feriez rouler dans les escaliers. Et dans notre synagogue, il serait permis de le faire? Est-ce que le parleur ne s'abaisse pas au rang de l'animal? » Quand le gouverneur saisit le sens de la comparaison, il dit au rabbin : «J'ai compris, maintenant. Vous avez raison. Donnez-lui une autre gifle de ma part.»

C'est le sens d'un acte de jalousie en l'honneur de l'Eternel. Certes, nous n'avons pas tous le niveau et le mérite de Rabbi Yossef Boukhris pour nous le permettre, mais chacun peut toutefois protester quand l'honneur de l'Eternel est bafoué, en s'adressant à l'autre sans brutalité. Pussions-nous mériter la délivrance prochaine de nos jours, amen et ainsi soit-il.

שבת שלום ומבורך!

MAYAN HAIM

edition

MATOT MASSE

SAMEDI

26 TAMOUZ 5783

15 JUILLET 2023

entrée chabbath : de 20h13 à 20h25

selon les horaires de votre communauté

sortie chabbath : 22h52

- 01** La haine gratuite : un mal qui ne dit pas son nom
Elie LELLOUCHE
- 02** Vivre dans le désert et non désertifier la vie
David ELKAÏM
- 03** L'art de la guerre sans pertes
Yo'hanan NATANSON
- 04** 'Al mézouzot béitékha ouvish'arékha
Halakha yomit

LA HAINE GRATUITE: UN MAL QUI NE DIT PAS SON NOM

Rav Elie LELLOUCHE

Nous savons que le premier Beth HaMiqdach fut détruit à cause de la transgression des trois interdits les plus graves que proscriit la Torah. L'idolâtrie, les relations interdites et le meurtre «avaient élu domicile» sur la terre d'Israël au point de conduire inexorablement à la perte du centre spirituel séculaire de la vie juive et au premier exil qu'eut à subir le peuple juif deporté en masse en Babylonie. Le second Beth HaMiqdach, nous explique encore la Guémara au traité Yoma (9b), connu, quant à lui, sa fin tragique du fait de la haine gratuite qui s'était installée au sein de la société juive. Comparant ces deux malheurs Rabbi Yo'hanan et Rabbi É'l'azar enseignent que la génération qui vécut le premier exil eut le mérite d'en connaître le terme du fait que les fautes qui en furent à l'origine leur étaient connues. En effet le prophète Yrméyahou avait transmis au peuple d'Israël, exilé à Bavel après la destruction du Beth HaMiqdach, le message que lui avait délivré Hashem quant à la fin de cet exil: «Car ainsi a parlé Hashem: lorsque s'achèveront soixante-dix années du règne de Babel Je me souviendrai de vous..» (Yrméyahou 29,10). Par contre, soulignent les deux Sages de Judée, les générations qui subissent jusqu'à présent l'exil lié à la destruction du second Temple n'en connaissent pas le terme dès lors que la faute qui en a été la cause reste cachée.

Le lien causal établi ici entre les fautes qui conduisirent à la destruction du premier Beth HaMiqdach et la durée programmée de l'exil babylonien ainsi que celui établi entre la méconnaissance du terme de notre exil et le caractère caché de la faute de la haine gratuite appelle une explication. Rachi lève le voile sur le sens de ces causalités. Prenant conscience du malheur qui les avait frappés, les juifs, à la suite de l'exil babylonien, ne se déroberent pas à leurs fautes. Ils en assumèrent la responsabilité et s'efforcèrent de les réparer. Aussi leur attitude amena Le Créateur à fixer un terme à leurs malheurs. En revanche, la génération qui vécut la destruction par les romains du second Beth HaMiqdach chercha à étouffer sa faute et s'installa dans une attitude de déni quant au fléau de la haine gratuite qui se propageait au sein de la société. Aussi à l'instar de ce déni et de cette dérobade Le Maître

du monde dissimule la fin de l'exil auxquels ce déni et cette dérobade sont associés. Car plus la conscience juive étouffe la réalité de la haine gratuite, plus celle-ci continuent à produire ses effets dévastateurs en termes de malheurs.

Ainsi alors que l'idolâtrie, le dévoiement en matière de mœurs ou le meurtre constituent intrinsèquement des fautes bien plus graves que la haine gratuite, l'impact de cette dernière en termes de châtement peut se révéler beaucoup plus dramatique. La raison tient au caractère pernicieux de ce fléau moral et social. Si la haine gratuite porte en son sein la marque du déni c'est parce qu'elle est un crime qui ne dit pas son nom. Elle se nourrit de mensonges, de bassesses et de conflits larvés non résolus. Elle vit de ce refus de "regarder sa réalité en face".

C'est la raison pour laquelle cette faute, explique le Gaon de Vilna, a entraîné précisément la destruction du second Temple par les romains. En effet les quatre exils qu'a traversés le peuple juif, enseigne le Gaon, trouvent leur correspondance dans les quatre animaux non-cacher que la Torah énumère dans le livre de Vayiqra et présentant un des deux signes de pureté (11, 4 à 7). Parmi ceux-ci le porc est le seul à présenter le sabot fendu alors qu'il ne rumine pas. Or nos Sages nous enseignent que la civilisation romaine, qui est à l'origine de la civilisation occidentale, est comparée au porc en ce sens qu'elle présente extérieurement tous les signes de pureté et de probité morale (le sabot fendu) alors même qu'elle est intérieurement profondément viciée (le caractère non-ruminant). Cette particularité de l'exil romain fait directement écho à la défaillance encore prégnante du peuple juif depuis la destruction du second Beth HaMiqdach. La haine gratuite entretenue secrètement dans le for intérieur de chacun d'entre nous se traduit par l'asservissement à une civilisation elle-même viciée intérieurement. Ainsi pour espérer échapper à cette emprise bi-millénaire de l'exil d'Édom, nous n'avons d'autre choix que de débusquer ce mal intérieur qui empêche de construire l'unité d'Israël autour de la Torah.

Dans la Parashat Matot Masse, qui fait partie du livre de Bamidbar (Nombres), on peut observer quatre événements majeurs : les mitonenims (ceux qui se plaignent), les meraglim (les explorateurs), Kora'h et sa clique, et Masse shitim avec les bnot midian (les filles de Midian). Ces événements ont rendu cette période dans le désert très agitée.

Deux autres éléments importants sont mentionnés : le lashone har'a (médisance) de Myriam et la faute de Moïse qui l'a empêché d'entrer en Eretz Israël (la terre d'Israël).

On se demande pourquoi cette période dans le désert a été si mouvementée. Plusieurs explications sont possibles : le hasard, les circonstances fortuites ou encore un plan délibéré. On pourrait considérer que cette dernière explication est la plus pertinente. Les différentes étapes traversées par les enfants d'Israël dans le désert ont été conçues pour les confronter à des difficultés qui les ont fait faillir.

Il est intéressant de souligner que cette période marque un changement de conduite des enfants d'Israël dans la perspective de leur arrivée en Eretz Israël. Ils devront passer d'une période où le surnaturel (nourriture miraculeuse, eau du puits, nuées divines) était omniprésent, à une vie en Eretz Israël où le miracle quotidien a été remplacé par le Beit Hamiqdash (le Temple) et la culture de la terre.

Les quarante-deux étapes traversées par les enfants d'Israël revêtent également une signification profonde. Rachi explique que cela permet de faire connaître les bontés de Hachem, malgré le décret de les faire errer dans le désert. Même durant ces quarante ans, ils n'ont pas été déplacés sans repos. Ils ont effectué un total de vingt étapes en trente-huit ans.

Le Rav Bénichou évoque ensuite le mashal (parabole) du père avec un enfant malade, pour illustrer le soin que prend Hachem de chacun de ses enfants. Il souligne que Hachem se soucie toujours de nous, quelles que soient les circonstances.

Le Rambam, dans le Moreh Nevoukhim, explique que la Torah détaille ces étapes car elles renforcent la Émounah (la foi) des enfants d'Israël. Dans le désert, ils ont dû affronter des serpents, des serpents volants et des scorpions, ce qui fait partie des plus grandes bontés de Hachem.

Le Rav Bénichou fait également référence à un enseignement de Rabbeinou Be'hayé sur le verset 33:2, qui mentionne deux fois "leurs sorties". Selon tous les prophètes, la délivrance future ressemblera à la première délivrance. Les enfants d'Israël devront sortir dans le désert et traverser les mêmes étapes. Hachem pourvoira à leurs besoins, comme Il l'a fait au mont Sinaï. Certains pensent que le désert des nations est différent du désert du Sinaï, et que les étapes ne sont pas géographiques, mais spirituelles. C'est pourquoi il y a deux sorties : la première et la dernière.

Le Megalé Hamoukot souligne que les quatre premières lettres des mots du verset forment les noms de quatre grands exils : Edom, Madai, Babel et Yavan.

En ce qui concerne les villes de refuge, le Rav Bénichou souligne qu'il y en a six à l'est du Jourdain et quarante-

deux en Eretz Israël. C'est étrange, car ces villes sont destinées aux meurtriers et aux Lévites. En fait, cela montre que Hachem veut que ceux qui ont commis involontairement un meurtre côtoient les Lévites car ils ont la notion des vraies valeurs. Par leur faute, un homme est mort.

Cela rappelle une anecdote où un Américain rend visite au 'Hafetz 'Hayim, et ce dernier lui explique que sa maison est très simple car il est constamment en voyage. Il lui demande s'il emporte ses meubles lorsqu'il voyage, et l'Américain répond que non, il va à l'hôtel. Le Hafetz Hayim lui fait remarquer que c'est la même chose pour lui, car il est en voyage tout le temps. Nous oublions souvent que ce monde-ci n'est qu'un couloir.

Le Rav Bénichou poursuit en évoquant le livre Ohev Israël, qui met en lumière la signification du premier verset du Chema. Dans le premier paragraphe, nous acceptons l'amour de Hachem sans même que notre intellect en soit conscient. Le deuxième verset, quant à lui, parle de l'étude de la Torah, où notre intellect doit être pleinement conscient. Ces versets constituent nos villes de refuge, notre refuge spirituel. Cela rappelle également le sens profond de la fête de Souccot.

Le message essentiel est de comprendre que la vie est un désert, un voyage avec ses étapes et ses épreuves. Mais nous devons agir à chaque étape, et ne pas être des déserteurs. Nous ne devons jamais désespérer. C'est pour cela que Hachem a consigné par écrit ces étapes, pour que nous nous souvenions de l'amour qu'Il nous porte à chaque instant.

Le Rav Bénichou conclut son Dvar Torah en partageant une histoire édifiante. C'est l'histoire d'un homme qui passe dans le monde futur et à qui l'on montre toutes les étapes de sa vie. L'homme se voit marcher dans la neige, et il remarque qu'il y a deux ensembles de traces de pas qui avancent avec lui pendant les périodes de joie et de bonheur. Mais dans les moments difficiles, il ne voit qu'une seule trace de pas. Alors, il se tourne vers Hachem et Lui demande : « Maître du monde, Tu m'as abandonné dans ces moments ? » Et Hachem répond : « Non, Mon enfant, Je t'ai pris dans Mes bras et Je t'ai porté pendant ces périodes difficiles. »

Cette histoire nous enseigne qu'il ne faut jamais désespérer, même lorsque nous traversons des épreuves. Hachem est toujours présent à nos côtés, nous soutenant et nous aidant à surmonter les difficultés. Les étapes de notre vie, tout comme les étapes traversées par les enfants d'Israël dans le désert, sont remplies de l'amour divin et d'une présence bienveillante.

En conclusion, nous sommes invités à vivre pleinement chaque étape de notre vie, en reconnaissant que même dans les moments les plus sombres, Hachem est là pour nous guider et nous soutenir. Tout comme les enfants d'Israël dans le désert, nous devons persévérer, agir et ne jamais abandonner. Sachons que chaque instant est empreint de l'amour éternel de Hachem.

D'après un chi'our de Rav Bénichou

On lit dans notre Parasha une relation détaillée des suites de la guerre contre Mydian, guerre ordonnée par HaShem après les manigances des rois mydianites et de leur complice, Bil'am le pervers.

Après avoir décrit avec précision le partage d'un riche butin, la Torah rapporte le surprenant compte-rendu des officiers qui ont servi au cours de cette bataille :

« Les officiers des divers corps de la milice, chiliarques [officiers de mille] et centurions, s'approchèrent de Moshé, et lui dirent: "Tes serviteurs ont fait le dénombrement des gens de guerre qui étaient sous leurs ordres (béyadénou), et pas un seul ne manque" » (Bamidbar 31,48-49).

La Guémara (Yebamot 61a) interprète le terme nifkad (manquant – absent, en hébreu moderne) sur un plan spirituel. Pas un seul de nos hommes, même au cœur de la mêlée, n'a cédé à son mauvais penchant. Dans les conditions éprouvantes d'un combat sans merci, dans la passion brûlante de la guerre, et le soulagement d'avoir survécu, un homme peut succomber à ses désirs, et aux occasions d'exercer indûment son pouvoir sur autrui.

Les officiers ont donc rapporté que leurs soldats, sans aucune exception, se sont comportés de manière exemplaire.

Le Talmud de Jérusalem enseigne cependant qu'ils s'étaient laissé aller à des pensées impures au cours du pillage, en pénétrant jusque dans les chambres à coucher des mydianites. C'est ce qui rend compte de l'apport en sacrifice des bijoux féminins, même si aucun acte répréhensible n'avait été commis.

Le Meshekh 'Hokhma (Rabbi Meir Simcha de Dvinsk, 1843–1926, cité par le Rav Yits'haq Adlerstein) propose une approche différente. Il souligne que ces soldats sont désignés comme « béyadénou », sous notre responsabilité. Pas un seul d'entre eux n'a déserté. Les officiers savaient à tout moment où se trouvait chacun de leurs hommes. Aucun ne manquait, dans un sens physique. En exerçant un tel contrôle sur leurs subordonnés, les officiers les tinrent à distance de situations moralement éprouvantes.

Ils pouvaient certainement être fiers du comportement des hommes placés sous leur commandement. Mais une contrepartie évidente apparut à leurs yeux. S'ils avaient réussi à maîtriser les pulsions primitives d'un si grand nombre d'hommes, pourquoi n'avaient-ils pas fait la même chose au moment où les filles de Mydian avaient incité les fils d'Israël à la débauche et à l'idolâtrie ?

Pourquoi ne s'étaient-ils pas interposés entre la faute et ceux qui risquaient d'y succomber, comme ils avaient su le faire avec leurs soldats ?

Cette approche jette une lumière particulière sur la déclaration de ces mêmes officiers au verset suivant :

« Nous apportons donc en hommage à HaShem ce que chacun de nous a trouvé de bijoux d'or, chaînettes, bracelets, bagues, boucles et colliers, pour racheter nos personnes devant HaShem » (Bamidbar 31,50)

Rashi, citant Shabbat 64a, indique également que ces bijoux féminins devaient « expier les pensées obscènes éveillées par les filles de Midyan », et que le Yeroushalmi avait évoquées.

Mais pour le Meshekh 'Hokhma, ce qu'ils cherchaient à expier, c'était leur inaction dans l'épisode de Ba'al Pe'or,

car ils comprenaient à présent à quel point leur silence avait été coupable !

La campagne militaire contre Mydian se révéla doublement fructueuse. La gloire de la victoire en revint à HaShem aussi bien qu'aux Bnei Israël. Ces derniers parce qu'ils ne perdirent aucun homme du fait d'une faute morale, Ha Qadosh Baroukh Hou, parce que l'armée des Hébreux ne subit pas la moindre perte physique sur le champ de bataille (Ramban indique que c'était la règle à l'époque de Moshé, et c'était également le cas au temps de Yéhoshou'a).

C'est aussi ce qui explique le long compte-rendu des offrandes des officiers :

« Moshé et le Kohen Eléazar, ayant reçu l'or de la part des chiliarques et des centurions, l'apportèrent dans la tente d'assignation, comme mémorial (zikarone) des Bnei d'Israël devant HaShem. » (Ibid. 31,54)

La victoire sur Mydian fut un événement mémorable, qui rappelait d'une part aux Bnei Israël la grandeur de HaShem ; elle fut placée « devant HaShem » d'autre part, pour témoigner devant Lui de l'élévation morale de l'armée, dont aucun membre n'avait cédé à son penchant au mal !

Mais la merveilleuse créativité exégétique du Meshekh 'Hokhma ne s'en tient pas là, et s'oriente à présent dans une toute autre direction. Citant le Midrash Tan'huma, il éclaire le sens de l'expression « béyadénou », littéralement « dans notre main », qu'on a traduite par « sous nos ordres ». Plusieurs des sens de l'homme, enseigne-t-il, ne sont pas entièrement sous son contrôle. Il n'est guère possible de maîtriser tout ce qui peut faire irruption dans son champ de vision. Il ne peut pas toujours éviter d'entendre des paroles inconvenantes, ou de sentir, en pleine semaine de Pessa'h, la bonne odeur du pain chaud venue de la boulangerie du coin de la rue ! Quels que soient ses efforts, il ne parviendra pas toujours à se protéger d'expériences sensorielles indésirables.

C'est à cela que les officiers faisaient référence, en disant « béyadénou ». Nos hommes n'ont pas cédé à la faute. Ils ont maîtrisé leurs actions. Ce qui était sous leur contrôle, là où leurs jambes les ont portés, ce que leur mains ont touché, et les paroles de leurs bouches, est resté sous contrôle, « béyadénou ». Mais ils n'ont pas pu éviter de voir, sentir, entendre ce qu'ils n'auraient pas du voir, sentir ou entendre. La Guemara (Shabbat 64b) enseigne que « leurs yeux s'étaient complu dans la débauche ». C'est pour cela, pour ce qui n'était pas « béyadénou » qu'ils devaient amener une expiation.

Ils l'appelèrent « Korban de HaShem » et non « un korban pour HaShem ». Pas une seule vie humaine perdue dans la bataille ! Ils ne pouvaient y voir qu'une immense contribution de la Providence divine, car une guerre sans pertes n'existe pas.

Le sentiment de « donner » à HaShem quelque chose qui nous appartient accompagne habituellement un Korban. Mais la victoire contre Mydian avait été si déséquilibrée que personne ne pouvait nourrir le moindre sentiment de possession vis-à-vis du butin. Avant même d'avoir été consacré à D.ieu, le korban Lui appartenait entièrement.

Comme l'exprime magnifiquement le roi David : « Kimimékha hakol, oumiyadékha natanou lakh – Certes, tout vient de Toi, et c'est de Ta main que nous tenons ce que nous T'avons donné. » (I Divrei haYamim, 29,14)

C'est une mitsva positive de la Torah d'écrire sur un parchemin les paragraphes : « Shém'a Israël » et « Wéhayah im-shamo'a » et de le fixer sur l'encadrement des portes de la maison, comme il est écrit « Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et à tes portes. » (Dévarim chap.6 et chap.11)

On doit être vigilant vis-à-vis de la mitsva de Mézouza, car tout le monde y est soumis. Les femmes y sont tenues comme les hommes, ainsi qu'il écrit « Tu les écriras sur les linteaux de ta maison et dans tes portes, afin que vos jours se multiplient, ainsi que les jours de vos enfants ... » (Dévarim chap.11). Nos Maîtres en déduisent que puisque les femmes demandent à vivre elles-aussi, elles sont donc soumises au devoir de Mézouza. (Kiddouchin 34a et Yoma 11b)

Certains décisionnaires pensent qu'une femme ne doit pas fixer elle-même la Mézouza, et ces décisionnaires citent des preuves en faveur de cette opinion. Cependant, notre maître le Rav Ovadia Yossef z.ts.l (dans son livre Hali'hot 'Olam vol.8 pages 201 et 216) réfute cette opinion et conclut que la femme est autorisée à fixer elle-même la Mézouza, avec la bénédiction, comme un homme.

Le Rambam écrit (Hilkhot Téfilin ou Mézouza, 5) : « On éduque les enfants à placer la Mézouza dans leurs maisons. »

Cela signifie que même lorsqu'une maison est habitée uniquement par des enfants (par exemple un internat pour enfants en dessous de la Bar ou Bat Mitsva), il faut malgré tout y fixer la Mézouza.

Et bien qu'un enfant soit exempt du devoir de Mézouza, il faut l'éduquer à ce devoir au même titre que nous l'éduquons dans toutes les autres Mitsvot.

C'est pourquoi, il faut fixer des Mézouzot dans les maisons et les chambres des enfants.

C'est particulièrement vrai du fait que la Mézouza possède une importance spécifique, car à chaque fois que l'on passe par la porte, on rencontre l'unicité du Nom de Hachem (« Chéma' Israël... »), l'on se souvient ainsi de Son amour, et l'on prendra conscience que rien n'est pérenne dans l'univers si ce n'est la connaissance et la foi en Hachem.

De plus, la Mézouza a la propriété de préserver les habitants de la maison.

Néanmoins, on ne laissera pas un petit garçon en dessous l'âge de treize ans ou une petite fille en dessous l'âge de douze ans fixer eux-mêmes la Mézouza, car leur acte n'acquiesce pas des adultes de ce devoir.

Nos maîtres enseignent (Ména'hot 43b) : « Celui qui porte les Téfilin à sa tête et à son bras, le Tsitsit à son vêtement et une Mézouza à sa porte, est assuré de ne pas commettre une faute, car il possède de nombreux défenseurs, des anges qui préservent l'individu de la faute, comme il est dit : « L'ange de Hachem plane autour de ceux qui Le craignent et les libère... ». Par le mérite du devoir de la Mézouza, l'individu et les membres de son foyer sont préservés des Mazikin (créatures malfaisantes).

C'est pour cette raison que l'on écrit sur la Mézouza le Nom de (Cha-qqai) qui est formé des lettres hébreu initiales des mots : Chomer Daltot Israël, (Celui qui veille sur les portes d'Israël).

Le Sofer (scribe) qui rédige la Mézouza doit être une personne qui s'illustre très hautement dans la crainte de Hachem.

Les règles relatives à la Mézouza sont très nombreuses, et de ce fait, il ne faut acheter une Mézouza que d'un Sofer ou d'un commerçant faisant preuve d'une profonde crainte de Hachem.

Il en va de même pour une paire de Téfilin ou des Sifré Torah. Il ne faut pas les acheter de n'importe qui, mais exclusivement d'un Sofer expert et réputé pour sa crainte de Hachem.

Il est juste *a priori* qu'un Séfaradi utilise un Séfer Torah ou une Mézouza rédigés dans l'écriture Séfarade, et qu'un Achkénazi utilise un Sefer Torah ou une Mézouza rédigés dans l'écriture Achkénaze.

On a demandé s'il est permis de se déplacer avec une Mézouza suspendue autour du cou en guise d'amulette. Y a-t-il une nécessité particulière d'embrasser la Mézouza, ainsi que le Séfer Torah ?

La Mézouza possède une propriété particulière, puisque par son mérite, Hachem protège les portes des foyers d'Israël de tout mal, comme on l'a vu.

Le Gaon Rabbi Moché Feinstein z.ts.l, dans son livre Chou't Iguérott Moché (sect. Y.D vol.2 page 239), prouve à partir des propos des décisionnaires que le fait de porter une Mézouza en amulette a une propriété protectrice.

Cette opinion pose cependant une question :

Ne doit-on pas craindre que toute utilisation de la Mézouza (autre que pour la mitsva elle-même) ne constitue un manque de respect envers la Mézouza (Bizayon) ? Si cette crainte est fondée, on ne pourrait donc permettre que de fixer la Mézouza aux portes des maisons, comme nous l'ordonne Hachem. Mais porter la Mézouza et la suspendre à une chaîne comme une amulette serait interdit.

Effectivement, Rabbi Yaakov ben Moshe Halevi Molin (dit le Maharil, 1360-1427) refusa de procurer des Mézouzot au gouverneur de la ville pour protéger ses châteaux. Il en ressort apparemment que le Maharil pensait que toute utilisation de la Mézouza, autre que celle destinée à la Mitsva de Mézouza, est interdite, même s'il s'agit d'une utilisation protectrice.

Cependant, Rabbi Ya'akov Emden (1697-1776) prouve à partir du Talmud Yérouchalmi qu'il est permis de procurer des Mézouzot à un non-juif pour qu'il les suspende aux portes de sa maison, si l'on sait qu'il traitera la Mézouza avec respect, et il n'y a ici absolument aucun interdit.

Même si les non-juifs ne sont pas soumis au devoir de la Mézouza, il leur est permis d'utiliser la Mézouza comme protection.

C'est pourquoi Rabbi Ya'akov Emden s'étonna du refus du Maharil de procurer des Mézouzot au gouverneur de la ville.

Rabbi Moché Feinstein explique le refus du Maharil, en disant que ce grand Maître lui-même admet qu'il n'est pas interdit de procurer une Mézouza à un non-juif, ou bien de l'utiliser en guise de protection comme une amulette. S'il opposa un refus au gouverneur, c'est que celui-ci réclamait des Mézouzot pour protéger son château contre les voleurs (comme le Maharil l'écrit lui-même). Or, nous n'avons trouvé aucune source attestant que la Mézouza protège des voleurs (elle protège des « Mazzikim », des Chédim, des êtres spirituels malfaisants). On pouvait donc craindre que lorsque des voleurs s'introduiraient dans le château du gouverneur, celui-ci se mettrait en colère en constatant que les Mézouzot ne l'avaient pas protégé, et en viendrait à jeter les Mézouzot de façon humiliante.

Dans le cas où il y a à craindre l'humiliation de la Mézouza, il est interdit selon tous les avis de la procurer à un non-juif.

On peut donc en déduire qu'il est permis d'utiliser la Mézouza comme une amulette.

D'autre part, le fait d'embrasser la Mézouza est un bel usage, très ancien.

Cet usage trouve un appui dans la Guémara 'Avoda Zara (11a), où l'on raconte que lorsque les soldats romains emmenèrent Onkelos le converti afin de le juger, celui-ci posa sa main sur la Mézouza et sourit. Les soldats lui demandèrent la raison de ce sourire. Il leur dit :

« En général, le roi est installé à l'intérieur et ses serviteurs veillent sur lui de l'extérieur. Mais pour Hachem, le Roi des Rois, il n'en est pas ainsi. Ses serviteurs sont installés à l'intérieur, et c'est lui qui veille sur eux de l'extérieur. »

Et même s'il n'est pas explicitement question d'embrasser la Mézouza dans cette histoire, mais uniquement de poser la main dessus, ce geste reflète une volonté d'exprimer de l'affection envers la Mitsva et de renforcer la foi.

Mais il n'est pas question « d'obligation » d'embrasser la Mézouza. Ce n'est qu'un bel usage pour celui qui l'adopte.

De même au sujet du Séfer Torah, c'est un bel usage pour les personnes se trouvant à proximité du Séfer Torah de l'embrasser avec la bouche, ou avec la main, ou au moyen du Talit par mesure d'hygiène.

Cet usage est répandu au sein de tout le peuple d'Israël.

CE FEUILLET D'ÉTUDE EST OFFERT A LA MEMOIRE DE ELICHA BEN YA'ACOV DAIAN



Parachat Matot massé
d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita

Voici les pérégrinations des Béné Israël qui sortirent d'Egypte...

אֵלֶּה מַסְעֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל אֲשֶׁר יָצְאוּ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם... (במדבר לג -א)

Le Avodat Israël nous dit au nom du Maguid, que son mérite nous protège, que tous les déplacements des Béné Israël dans le désert n'étaient pas le fruit d'un hasard, mais au contraire, **n'avaient pour but que de libérer les étincelles de sainteté qui s'y trouvaient.**

La Hassidout nous dit : « *de la même manière que les Béné Israël se sont déplacés par étapes dans le désert, ainsi chaque juif, devra traverser toutes sortes d'épreuves orchestré par la providence divine durant sa vie, et ce sera précisément lorsqu'il se renforcera dans les étapes de son existence qu'il pourra réparer sa néchamah, et rapprocher la délivrance finale (guéoulah).* »

De nos jours, personne ne voit et ne comprend pourquoi devons-nous être éprouvés, cependant, lorsque viendra le Machia'h, chacun s'apercevra que ce sont les épreuves qu'il a surmonté qui purifièrent son âme, et amenèrent la délivrance.

Néanmoins, malgré cet exil, lorsqu'arrive chabbat, chaque juif a le mérite de voir et de comprendre que tout ce qui lui arrive est orchestré par les Cieux afin d'arranger son âme et rapprocher la guéoulah. C'est pourquoi en ce jour, nous récitons : « *cantique pour le jour du chabbat, il est beau de rendre grâce à Hachem* » (Téhilim 92,1-2), car en ce jour, nous pouvons clairement voir que toutes les difficultés et les épreuves sont pour notre bien, et par conséquent nous remercions Hachem.

C'est ce à quoi fait allusion le verset : « *voici les pérégrinations des Béné Israël* », "voici" se dit en hébreu אלה, "éle", dont les lettres représentent les initiales de לעשות את השבת (pratiquer chabbat), autrement dit chaque juif doit passer par des épreuves durant sa vie, et lorsque chabbat arrive, il comprend que toutes ces étapes sont orchestrées d'en haut afin de parfaire son âme, et de rapprocher la délivrance finale. Ainsi les déplacements des Béné Israël dans le désert étaient aussi orchestrés d'en haut pour récupérer les étincelles de sainteté qui se trouvaient précisément dans ces endroits.



Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
 Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur:

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

MATOT-MASSEÏ

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

Après toutes ces années pérégrination dans le désert, et aux portes de leur entrée en Israël voici comment les tribus de Gad et Réouven s'adressèrent à Moché Rabénou : « *Ils s'avancèrent vers lui, ils dirent : Des enclos [pour] menu bétail nous construirons pour notre bétail, ici, et » des villes pour nos jeunes enfants.* » (Bamidbar 32 ;16)

Rachi nous explique qu'ils avaient plus d'égards pour leur argent que pour leur progéniture, car ils ont parlé de leur bétail avant de parler de leurs enfants. Moché leur a dit : « *Vous n'auriez pas dû agir ainsi ! Faites de l'essentiel ce qui est essentiel et de l'accessoire ce qui est accessoire ! Commencez par construire des villes pour vos enfants, et ensuite des enclos pour vos troupeaux !* » (verset 24) (Midrach Tan'houma).

Comment les hommes des tribus de Gad et Réouven ont-ils pu réagir ainsi et faire primer leur moyen de subsistance face leurs responsabilités éducatives ? Cette question est récurrente à chaque génération. Elle se pose souvent chez les familles ayant l'intention de venir s'installer en Erets Israël.

A l'époque, les tribus de Gad et Réouven, voyant que la manne, nourriture miraculeuse, prenait fin en entrant en Erets Israël, ils conclurent qu'il fallait désormais s'investir plus pour gagner leur vie, et cela au dé-

COMBIEN COÛTE L'ARGENT QUE L'ON VA GAGNER ?

triment d'autres priorités.

De nos jours, la montée en Erets Israël, est aussi pour certain la fin de la manne tricolore, allocations familiales, sécu, mutuelle...il va falloir s'investir plus dans le travail pour vivre en Israël, quitte à laisser femmes et enfants, et déroger à un bien-être spirituel.

Chacun de nous doit s'interroger : faut-il concentrer plus d'efforts sur la parnassa ou sur l'éducation de nos enfants ? Faut-il faire primer l'avenir professionnel de nos enfants ou leur avenir spirituel ? Faut-il monter en Israël coûte que coûte ?

Le travail tout comme l'étude de la Torah sont deux éléments essentiels de la vie. Ils nous ont été donnés par D.ieu pour nous rapprocher de Lui. Leur nécessité et leur interdépendance se retrouvent dans la Michna, la Guémara et jusqu'à la Halakha.

La Michna Pirkei Avot (2;2) nous dit : «Raban Gamliel, fils de Rabbi Yéhouda Hanassi dit : « *L'étude de la Torah assortie d'un travail est salutaire, car l'effort pour les deux fait oublier la faute. Toute étude de la Torah qui n'est pas assortie d'un travail finit par être annihilée et entraîne la faute.* ». Suite p3

Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Cette semaine, j'ai choisi cette histoire véridique (tirée du feuillet « Pini Emin l'Hémed »). Le sujet n'est pas directement lié avec notre Paracha mais avec notre période : les 3 semaines de deuils « Bein Hamétsarim ».

Notre sippour se déroule au plus noir de la Deuxième Guerre mondiale en Slovaquie. Ce pays était allié des Allemands et persécutait tous les Juifs qui se trouvaient sur le territoire en les renvoyant en Pologne dans les camps nazis.

A l'époque, les Juifs de Pologne tentaient leur chance pour passer en Slovaquie qui était « moins dangereux » afin de rejoindre la Hongrie plus au sud qui restait encore un havre de paix, pour peu de temps, par rapport au reste de l'Europe. Là-bas, le rav Eliézer Landau avait réussi à fuir la Pologne et se cachait avec sa famille dans la capitale de la Slovaquie, Presbourg.

De plus il avait aussi réussi à faire fuir de nombreux Juifs de l'enfer polonais et entre autre l'Admour de Belz, rabbi Aharon Rokéa'h et son frère l'Admour de Biélograde dont le fils est l'Admour actuel de la Hassidout Belz.

Dans la capitale slovaque, Eliézer Landau rencontra le rav Dov Weismandel Zatsal qui l'aïda et le mit en contact avec un passeur qui devait le conduire en Hongrie. Parmi la communauté religieuse d'Europe centrale, le rav Weismandel a été un homme qui a beaucoup œuvré pour aider ses frères. Il s'occupait d'une organisation secrète afin de faire passer, entre autre, des informations sur l'existence

NOIR C'EST NOIR, IL Y A DE L'ESPOIR

des camps de concentrations vers le monde libre dans l'espoir de soulever les opinions publiques en diffusant des témoignages auprès des autorités américaines et anglaises d'ailleurs, durant la guerre, 500 Rabanim américains ont protesté à Washington contre la « non implication » du gouvernement pour la sauvegarde des communautés juives d'Europe.

Durant toutes ces années, il a sauvé près de 8000 Juifs en les aidants à passer vers la Hongrie et par la suite Erets Israël. Il avait même fait des tractations avec les allemands afin de payer une rançon pour le million de Juifs résidant en Hongrie et Slovaquie en 1944. Cependant ce sont les grandes organisations sionistes laïques qui ne virent pas d'un bon œil son travail et firent capoter son projet car ils considéraient que ce qui se passait pour les Juifs en Europe ne les concernaient pas et que cet argent serait plus utile à l'implantation d'un Etat juif...

Très lourdes responsabilités qu'endosse le monde sioniste laïc américain durant la dernière guerre... (Quand feront-ils leur mea-culpa?). Comme dans la capitale de la Slovaquie la police était féroce, la famille partit à pieds, de nuit avec le passeur afin de rejoindre une plus petite ville : Lièr. Là-bas certainement c'était plus facile de prendre le train. Mais en arrivant dans la petite gare, le passeur vit rouge, devant lui : la police slovaque patrouillait dans tous les recoins de la gare à la recherche de Juifs pour les renvoyer en Pologne. Suite p3



« Toutefois, l'or et l'argent, le cuivre, le fer, l'étain et le plomb ; tout ce qui supporte le feu, vous le passerez par le feu et il sera pur, après avoir été purifié par l'eau lustrale ; et tout ce qui ne va pas au feu, vous le passerez par l'eau. » Bamidbar (31 ; 22-23)

Ces versets nous enseignent les principes des lois de « cachérisation » des ustensiles de cuisine. Celui qui a été utilisé pour rôti devra être brûlé et celui qui a été utilisé pour faire bouillir devra être ébouillanté. De la même manière qu'il a été souillé, l'ustensile sera cachérisé. Par la suite il sera trempé au mikvé afin d'être purifié.

De ce principe, le Rav Moché Feinstein Zatsal nous transmet une règle fondamentale en matière de Téchouva : De la même manière qu'un ustensile souillé pourra être cachérisé et purifié, de la même manière pourra-t-on procéder ainsi pour un homme.

Voilà une bonne nouvelle pour chacun d'entre nous ! A quelques semaines du mois de Elloul, mois propice à la Téchouva. Mais comment s'effectue au juste cette Téchouva ?

Prenons l'exemple d'une personne qui, durant sa jeunesse, a été absorbée par le petit écran, ou a vibré au son des rythmes Disco, Rock ou Rap.

Comment va-t-elle pouvoir s'en défaire ? Pourra-t-elle se détacher réellement de son passé, partie intégrante de son être ? Comment va-t-elle pouvoir se « cachériser », afin de devenir un ustensile caché, réceptacle de la Torah ?

C'est justement ce que vient nous enseigner notre Paracha, ce qui est rentré par le feu devra sortir par le feu ! Ce qui signifie dans le cas de notre exemple, que le même feu, le même enthousiasme qui a fait pénétrer en nous ces mélodies nous entraînant à chanter et danser, devra être utilisé pour les en faire sortir.

LA CACHÉRISATION DE L'ÂME

C'est l'enthousiasme de la Kédoucha qui déracinera l'enthousiasme de la Touma. C'est cette force d'égale intensité et opposée qui nous « cachérisera ».

Tout cet engouement que nous avons eu pour un match de foot, un roman, la mode, etc, devra désormais être mis au service de la Torah. Toutefois, une seconde condition est nécessaire pour le bon déroulement de l'opération.



Rachi nous précise qu'avant toute cachérisation d'un ustensile, il sera indispensable d'en gratter et éliminer la rouille qui pourrait s'y trouver, afin que celui-ci retrouve son état naturel, le métal. La rouille demeurée sur l'ustensile annulerait donc le processus de cachérisation.

Eh bien il en est de même si de la rouille se trouve « en nous », nos efforts de cachérisation ne pourront alors pas aboutir !

La Guémara ('Haguiga 15b) nous rapporte l'histoire de Elisha Ben Abouya, le maître de Rabbi Méir. Sa sagesse, sa sagacité, son érudition était si grandes que les Sages d'Israël se flattaient de compter un tel élément dans leurs rangs. Seulement voilà, un air de mélodie grecque ne quittait jamais ses lèvres et il cachait

des livres de poésies grecques hérétiques dans sa chambre. Déchiré entre ces deux cultures, Elisha Ben Abouya devint A'her (ce qui signifie l'Autre) et fut exclu par ses Pères.

Le mal et le bien ou la Kédoucha et la Touma sont des forces qui ne peuvent cohabiter ensemble. La Téchouva exige de nous, simplement, de regretter le mal que nous avons fait, de le réparer, de demander pardon et de nous engager à ne plus recommencer.

La volonté et l'engagement pour le Bien doivent être sincères, entiers, et non formulés du bout des lèvres. Enfin, rompre véritablement et totalement avec nos actions et comportements passés sera possible, et indispensable, pour devenir un nouvel être.

Montez avec
L'ASCENCEUR
de Rav Bismuth



NOUVEAU

**ABONNEZ-VOUS
CLIQUEZ-ICI**



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Un jour, les responsables d'une communauté se rendirent chez leur Rav Imré Haïm de Vijnits (zatsa'l) afin de s'entretenir de certains problèmes liés à l'éducation. A la fin de la rencontre, ils décidèrent d'organiser une sorte de gala au profit des institutions. Toutefois, le Rav les mit en garde et exigea que la soirée ne soit pas mélangée, c'est-à-dire qu'une séparation soit prévue entre les hommes et les femmes afin que toutes les règles de Tzniout soient respectées à la lettre ! Après quelques temps, les responsables se rendirent compte que la soirée serait certainement un fiasco. Ils allèrent voir le Rav et lui expliquèrent qu'ils vivaient dans une nouvelle génération et que s'il ne renonçait pas à certains points liés à la pudeur, entre autre la Me'hitsa (séparation entre les hommes et les femmes) il n'aurait pas grand monde à sa soirée. Le Rav eut un large sourire et répondit : « La génération est peut-être nouvelle mais le phénomène, lui, ne l'est pas. La Torah a déjà fait allusion à ces

LA GRANDE RÉCOLTE

choses-là ! Lorsque Moché demanda au peuple d'apporter des dons pour la construction du michkane (Temple portatif), il arriva finalement que des hommes et des femmes apportèrent leurs dons ensemble, sans distinction entre eux. Moché demanda alors au peuple de ne plus rien apporter, comme le verset en fait allusion : « que les hommes et les femmes ne préparent plus de matériaux pour la contribution des choses saintes. » Et que se passa-t-il : le peuple s'abstint de faire des offrandes. Peut-être, penserez-vous, qu'à cause de cela ils ne purent pas récolter suffisamment ! Le verset suivant nous révèle alors : « les matériaux suffisent,...et il en resta » (Chemot 36-7). Cela vient nous enseigner que bien que les règles de pudeur furent respectées, ils récoltèrent largement ce qu'il fallait. Hachem aide ceux qui marchent dans ses voies de façon intégrale ! Ne vous inquiétez pas, nous ne serons pas lésés par le fait d'avoir respecté les règles de Tzniout ! Au contraire... » (Mayan Hachavoua).



L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

PLACEZ
VOTRE
DÉDICACE

MERCI
HACHEM pour
tous ces Nissim
et Niflaot que
Tu réalises
chaque jour
envers

La réussite
spirituelle et
matérielle de
Raphaël
ben Sim'ha
Joëlle Esther
bat Denise Dina

La réussite
spirituelle et
matérielle de
Patrick Nissim
ben Sarah
Martine Maya
bat Gaby Camouna

La guérison
complète et
rapide de
tous les malades
de Am Israël à
travers le
monde

La guérison
complète et
rapide de
Rafael Chlomo
ben Sim'ha
parmi les malades de
peuple d'Israël



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordekhaï Bismuth

COMBIEN COÛTE L'ARGENT QUE L'ON VA GAGNER ? (suite)

Rabénou Ovadia Barténoura explique : « *Si on dit que l'homme doit être constamment plongé dans l'étude de la Torah et que la fatigue ainsi causée lui fera oublier la faute, en quoi le travail est-il nécessaire ? C'est pourquoi il était nécessaire d'ajouter que toute étude de la Torah qui n'est pas accompagnée d'un travail finira par s'annuler. En effet, personne ne peut vivre sans subsistance ; sinon, l'homme en viendrait à voler et oublierait son étude.* »

Le Choul'han Aroukh (Ora'h Haïm 156,1) consigne la loi par cette Michna (Beth Yossef) : « *Après la prière du matin puis l'étude au Beth Hamidrach, il faut vaquer aux occupations matérielles du gagne-pain. Car toute étude de la Torah non accompagnée de travail finit par s'effiloche, disparaître et entraîner la faute. Car la pauvreté amènera l'homme à transgresser la Volonté divine. Cependant, on veillera bien à faire de l'étude le centre de sa vie, et de son travail l'occupation secondaire ; de cette façon, l'un comme l'autre réussira.* »

Mais qu'en est-il de ceux qui étudient toute la journée sans travailler ? Le Biour Halakha explique que cette règle n'est valable que pour la communauté dans son ensemble, mais qu'à toutes les époques il existe des êtres d'exception qui se livrent entièrement à l'étude de la Torah.

Et dans le Séfer Hamikna il est écrit : « *Apparemment, cela ne contredit pas l'enseignement de Rabban Gamliel, expliquer plus haut. En effet, un Talmid 'Hakham qui fait de l'étude de la Torah son métier, qui est animé d'un désir puissant de progresser dans les voies d'Hachem, qui ne s'en détache ni jour ni nuit, et qui met sa confiance en Lui pour qu'il lui procure ses moyens de subsistance, alors Hachem y pourvoira.* »

Le Michna Broua (156§1), explique que l'on doit travailler uniquement pour les besoins de sa subsistance. Le 'Hafets 'Haïm écrit à ce sujet (Chem Ôlam-hézkat Hatorah §13) que les connaissances de Torah sont minimales à cause du **trop grand investissement dans les besoins matériels**.

Ai-je besoin d'une 4ème paire de chaussure, d'une 2ème voiture ou encore de partir une 3ème fois en vacances... ? **Tout cela coûte le prix de l'étude !**

Le Chaâr Hatsioun (156§1) donne un conseil pour bien mesurer combien il faut travailler et ne pas se prendre au piège du Yétser Hara « *d'en vouloir toujours plus* » : Essayer d'imaginer combien nous serions prêts à travailler pour nourrir ou vêtir notre prochain.

Le Kerem David explique que lorsque Raban Gamliel affirme que toute étude de la Torah qui n'est pas accompagnée d'un travail finit par être annihilée, il veut nous mettre en garde contre la pensée suivante : « *Je vais diviser mes années, une partie pour D.ieu et une partie pour le travail. Je commencerai par me consacrer à ma subsistance puis, lorsque j'aurai beaucoup d'argent, je laisserai les affaires et me rendrai au beth-hamidrach pour étudier la Torah.* » Hillel se prononce également contre cette conception (Michna 2 ; 4) : « *Et ne dis pas : 'J'étudierai quand j'aurai le temps' ; peut-être n'auras-tu pas le temps.* » Le travail doit aller de pair avec la Torah, c'est-à-dire que l'homme doit fixer chaque jour un temps pour l'étude de la Torah et un temps pour le travail, et il ne doit pas les dissocier. S'il n'agit pas ainsi, ni l'un ni l'autre ne se maintiendront.

On retrouve cette idée de **préséance de la Torah** dans l'un des versets les plus répétés (premier paragraphe du Chéma Israël ; Devarim 6,7) : « *Tu enseigneras [les*

paroles de la Torah] à tes enfants et tu en parleras en résidant dans ta demeure et en allant en chemin, à ton coucher et à ton lever. ». Le Sifri commente : « *Tu en parleras...Tu en feras l'essentiel [de ta vie] et non pas quelque chose de secondaire.* » Cette préséance donnée à l'étude de la Torah ne l'est pas seulement par rapport aux occupations matérielles du gagne-pain, mais aussi et d'autant plus par rapport à l'étude d'autres sciences.

Chaque année le soir du séder de Pessa'h, nous chantons tous en famille le célèbre « *Dayénou/cela nous aurait suffi !* ». Un des couplets dit « *S'il nous avait donné la Torah ; et ne nous avait pas fait entrer en Terre d'Israël, cela nous aurait suffi.* ». Le Rav Ovadia Yossef Zatsal, fait joliment remarquer que l'auteur de la Hagada n'a pas dit « *S'il nous avait fait entrer en Terre d'Israël et ne nous avait pas donné la Torah, cela nous aurait suffi* » Car Erets Israël sans Torah n'est pas mieux qu'un pays quelconque. Le 'Hafets 'Haïm aussi nous dit, dans le même sens : « *Erets Israël sans Torah, que D.ieu nous en préserve !* » Cela signifie qu'un Juif peut se maintenir avec la Torah en exil, mais à l'inverse, vivre et vouloir posséder Erets Israël sans la Torah, c'est impossible ! C'est pourquoi les Bnei Israël devront d'abord recevoir la Torah afin de pouvoir entrer en Erets Israël.

Un grand message pour chacun d'entre nous, celui qui désire monter en Israël, ou qui y est déjà installé : **lorsqu'on parle d'Alya, il s'agit « d'Alya Rou'hânite » (élévation spirituelle)**, nos motivations pour vivre en Israël devront uniquement répondre à **des aspirations de s'élever dans la Torah**.

En d'autres termes, la Torah ne nous dit pas qu'il faut négliger la parnassa mais l'important est de **faire la juste part des choses**. En effet le message transmis par Moché Rabénou dans sa réponse est qu'il est important dans un foyer, de **ne pas confondre l'essentiel et l'accessoire**. C'est-à-dire que **nos enfants et leur réussite spirituelle** doivent avoir priorité sur toutes les **préoccupations d'ordre matériel**.

Ainsi les préoccupations premières d'une personne qui déciderait de s'installer en Israël, est de **vérifier avant tout dans quel cadre ils pourront évoluer sainement dans les voies spirituelles**. Est-ce qu'il existe un véritable équivalent là où l'on désire s'installer ? Est-ce ingénieux de laisser femmes et enfants seuls pour aller chercher son pain au-delà des frontières, pendant des jours voir des semaines ? La vraie question à se poser est **combien coûte l'argent que l'on va gagner ?**

L'alya, mutation professionnelle, ou tout autre changement de cap ne se feront pas au détriment de nos enfants sous le prétexte de la parnassa.

Gardons en tête, que c'est **Hachem et Lui seul qui accorde à l'homme sa nourriture, exactement comme à l'époque de la manne**, comme nous l'enseigne la Guémara (Beitsa 16) **notre parnassa est fixée par le Tout-puissant aux centimes près**, de Roch hachana à Roch hachana.

En nous remettant entièrement à Hachem, et ne pas considérer notre parnassa comme le premier de nos soucis, nous garderons l'esprit libre pour nous préoccuper d'abord de notre « **bien-être** » spirituel et de celui de nos enfants, au présent et à l'avenir.

Rav Mordékhaï Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

NOIR C'EST NOIR, IL Y A DE L'ESPOIR (suite)

Le gentil, en voyant le danger, dira qu'il ne peut pas rester avec la famille car s'il était arrêté il **serait aussitôt fusillé pour avoir aidé aux Juifs !**

Le père l'implora de rester, mais peine perdue, notre passeur prit la poudre d'escampette. Voilà que la **famille Landau**, le père, la mère et les enfants **se retrouvaient seuls**, alors que grouillaient les forces de police à la recherche de Juifs. Rav Landau était **apeuré** car il ne **connaissait pas** la langue locale et il ne **comprendait pas** les écriteaux slovaques annonçant quel train allait vers la Hongrie.

Il prit son courage à deux mains; pour aller au guichet de la gare. En allemand il demanda qu'on lui vende **des billets pour la Hongrie**, mais le vendeur ne connaissait pas la langue d'outre Rhin ! Reb Eliézer revint auprès de sa famille et leur demanda de faire Tehilim, à voix basse, car il ne voyait aucune issue à cette situation ! C'est alors qu'un homme bizarrement habillé d'un grand chapeau blanc avec une barbe enroulée qui descendait du menton s'approcha et lui chuchota quelque chose à l'oreille. Puis **cet homme étonnant s'approcha du guichet, acheta les billets pour la famille**, revint voir les Landau et leur dit de le suivre dans le train à destination de la Hongrie !

Toute la famille le suivit et monta dans le premier wagon. C'est juste au moment où le train prit le départ que la famille poussa un cri de soulagement. Notre homme bizarre dit : « *Chalom Alé'hem, reb Eliézer*

Landau ! Sachez que je suis juif comme vous, mon nom est Amram Gestner. » Le père de famille était **interloqué de voir quelqu'un qui connaissait son identité alors que c'était un parfait inconnu pour lui !**

Reb Amram continua : « *J'habite la Hongrie et je suis 'Hassid Belz. D'année en année, j'ai l'habitude de me rendre au cimetière de Lièr le jour de l'année où mon père a été enterré. Or cette année, j'avais décidé de ne pas me rendre en Slovaquie à cause du danger. Mais hier, alors que je dormais, est venu en rêve l'Admour de Belz qui me dit : « Amram, demain tu dois te rendre au cimetière pour ton père. Au retour, tu verras dans la gare un Juif, Eliézer Landau avec sa famille. Ce Juif a beaucoup œuvré pour mon sauvetage. S'il te plaît aide-le ! »*

D'habitude, je ne prête pas foi aux rêves, mais puisque c'était le Yahrzeit de mon père, j'ai décidé malgré tout de venir à « Lièr ». Pour ce faire, **je me suis déguisé en artiste** (à l'époque les gens de l'art avaient un vêtement particulier) afin que les gentils ne m'identifient pas comme juif ! Et de suite je vous ai reconnu comme juif dans cette gare. » Après quelques heures de train, ils arrivèrent en Hongrie et les Gestner hébergèrent quelques jours la famille Landau. **Finalement, ces derniers prirent le bateau et arrivèrent en Terre Promise.**

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87



"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« **Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée.** » (31, 14)

Nos Sages affirment (Pessa'him 66b) que quiconque se met en colère, s'il est sage, perd sa sagesse. Ils le déduisent de Moché au sujet duquel il est écrit « Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée », suite à quoi le verset souligne « Eléazar le pontife dit aux hommes de la milice qui avaient pris part au combat : "Ceci est un statut de la loi", laissant entendre que cette loi avait échappé à Moché. A priori, la colère de Moché était justifiée et il eut raison de leur reprocher d'avoir laissé en vie les femmes de Midian qui les avaient fait fauter. Aussi, pourquoi oubliat-il les lois relatives à la cachérisation d'objets employés pour l'idolâtrie ? Rav 'Haïm Chmoulevitz zatsal en déduit qu'il n'y a pas de différence si la colère était, ou non, justifiée ; dans tous les cas, elle mène à l'erreur. Car celle-ci n'est pas une punition à la colère, mais une conséquence naturelle, la sagesse et la colère étant antithétiques.

« **Parmi les villes que vous donnerez aux Lévites, il y aura les six villes de refuge que vous accorderez comme [lieu] où le meurtrier pourra fuir. En plus de ces [six villes], vous donnerez quarante-deux villes supplémentaires.** » (35,6)

Les six villes de refuge évoquent les six mots du verset : Chéma Israël (chéma Israël, Hachem élokénou, Hachem é'had) ; et le : « en plus de ces six villes », représente les 48 mots du premier paragraphe du Chéma, depuis véaavta jusqu'à ouvichéa-réha. Le verset Chéma Israël et le premier paragraphe commençant par véaavta sont « les villes de refuge », où chaque juif peut trouver abri et protection même s'il a fauté. En acceptant le joug de la royauté céleste et de l'amour pour D., il sera sauvé des accusateurs qui le poursuivent. (Mayana Chel Torah)

Lorsqu'un homme tue « sans avoir eu l'intention de donner la mort », il est tellement traumatisé par son acte, qu'il a du mal à savoir où est sa place dans la société.

Hashem dans sa Miséricorde prend en pitié cet homme, qui est à l'origine d'un tel désastre, celui d'avoir volontairement enlevé une vie à autrui, et d'être maintenant à la porté des « vengeurs de sang », et lui dit : « Je t'ai trouvé une place dans une Ir Miklat, une ville refuge. Sauve-toi là-bas, et tu y trouveras la tranquillité ». C'est pour cette raison qu'Hashem a ordonné d'installer ces villes de refuge dans le territoire des Leviims, où l'on pouvait entendre chanter ces derniers. Or la musique et le chant ont une dimension spirituelle qui relie l'âme. Lorsque le meurtrier les écouterait chanter, il ressentirait une joie qui le rapprocherait de Son Créateur. Il analyserait la situation dans laquelle il s'est mis, et comprendrait alors que la raison pour laquelle il a été placé dans le rôle du tueur est la suivante : « Dans le Ciel, on fait accomplir les mauvaises besognes à ceux qui ont des quelque chose à se rapprocher ». (Arbanel)



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

ATTENTION À L'ENNUI

« **Voici l'itinéraire des enfants d'Israël** » (Bamidbar 33-1)

La période des grandes vacances est un moment critique de l'année.

Nos Sages nous enseignent (Messilat Yécharim chapitre 11) que **l'oisiveté est la mère de tous les vices**. L'oisiveté entraîne l'ennui (Ketoubot 59b), et **l'ennui peut entraîner une personne à commettre des actes qu'elle regrettera plus tard**, D. en préserve. Ainsi, il est de notre devoir impératif de **surveiller nos enfants qui nous sont si précieux, de vérifier leurs fréquentations et les endroits où ils vont se divertir**. Souvenons-nous du verset avec lequel débute la paracha de la semaine : **"Voici l'itinéraire des enfants d'Israël. Sortis du pays d'Egypte selon leurs légions sous la conduite de Moïse et d'Aaron"**. Les commentateurs interro-

gent ; **ne savions-nous donc pas déjà que Moïse et Aaron guidaient le peuple?** Nous le savions déjà, et pourtant la Torah insiste : le voyage est réussi quand une autorité compétente en est responsable, si Moïse et Aaron sont les accompagnateurs et surveillent le peuple. **Quand un adulte responsable et compétent supervise, c'est la garantie que le voyage sera conforme à la volonté de D., que ce sera une excursion positive et non pas une aventure sauvage**. Que D. nous aide à réussir l'éducation de nos enfants.

Le Gaon Rabbi Yossef Machach zatsal, le Rav de Tlemcen au Maroc, relate l'histoire suivante : **un Juif anglais fortuné maria ses deux filles à deux hommes riches également. La première entra dans un palais immense, rempli de domestiques à son entière disposition. Elle finit par s'adonner à une vie de luxure comprenant vacances et fêtes. Elle se fit confectionner des habits luxueux de soirée et s'acheta de nombreux bijoux, se rendit au théâtre ; de mauvaises rumeurs commencèrent à circuler à son sujet. Son mari fut jaloux et des querelles éclatèrent entre eux. Ils finirent par divorcer et elle retourna tête baissée dans la maison de son père. Elle tomba en dépression et fut la disgrâce de la famille. De son côté, la seconde entra également dans un immense palais rempli de domestiques à sa disposition. Des femmes de chambre rangeaient, des cuisinières préparaient de délicieux repas, des jardiniers embellissaient les jardins, cependant, elle s'entêta à prendre part à toutes ces activités. C'est elle qui rangeait sa chambre, qui cuisinait de ses propres mains, tricotait, brodait et cousait. Son mari en fut étonné : pourquoi te fatiguer ainsi à travailler alors que tu peux t'asseoir, croiser les bras et jouir des plaisirs d'être riche en profitant des délices**

de l'oisiveté. Elle lui répondit avec sagesse que **l'oisiveté est la mère de tous les vices et le travail fait oublier le péché**. Mais ces paroles ne reçurent pas l'approbation de son mari. Un jour, il lui proposa de l'accompagner en voyage à l'étranger. Il lui



demandait quel pays elle désirait visiter : les ponts de Paris, les ruines de Rome, les antiquités grecques, les rues d'Istanbul ? A sa grande surprise, elle lui proposa l'Espagne. Ils voyagèrent en Espagne et visitèrent Madrid. Elle déclara à son mari : **"Je voudrais assister à une corrida"**. Ils prirent place dans un stade dans lequel un énorme taureau noir enragé fit son entrée en furie. Le toréador, armé d'une lance, agita devant lui un mouchoir rouge, et le combat commença. La femme s'étonna et dit à son mari : **"Dans l'antiquité romaine, des gladiateurs combattaient dans le cirque contre des bêtes féroces. Ici, en revanche, ils combattent contre d'innocents taureaux"**, "D'innocents taureaux?!" gloussa son mari. "Tu as devant toi un taureau sauvage, une véritable machine à tuer. Sans l'agilité et les combines du toréador, il se ferait littéralement déchiqueter". Elle reprit de façon innocente : **"Les taureaux sont des animaux dociles, ils portent le joug, les enfants peuvent jouer sur eux et ils ne font aucun mal à personne !"** Et son mari, heureux de lui faire part de sa science : **"Ces taureaux sont domestiqués depuis leur naissance. Ils sont entraînés à porter le joug, avec docilité et soumission. Alors que les taureaux de corrida n'ont jamais porté le joug. Par conséquent, si on les énerve, même un tant soi peu, ils se mettent en furie et sont capables de tuer"**. "Vraiment ?!" déclara-t-elle abasourdie. **"S'il en est ainsi, pourquoi ne veux-tu pas comprendre que les êtres humains sont pareils... s'ils apprennent à porter le joug, à travailler, ils seront domestiqués. Mais s'ils sont oisifs, ils deviendront fous"**.

Rav Moché Bénichou



Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA



Les villes de refuge

La Paracha de cette semaine sera double. En effet, on lira "Mattot" et "Massei". On s'attardera sur "Massei" et en particulier de la Mitsva **des villes de refuge**. Les choses sont connues ; les Léviims s'occupaient de l'intendance et de la garde du Sanctuaire et n'avait pas de droit sur l'héritage de la terre. Cependant, ils reçurent quarante-huit villes réparties sur tout Israël. La particularité de ces villes, c'est qu'elles pouvaient accueillir le **"tueur par inadvertance"**. En effet, à l'époque du Temple, si, à D.ieu ne plaise, un homme tuait son prochain **sans préméditation**, il devait trouver refuge dans une de ces villes afin d'éviter les foudres du vengeur de sang. En effet, l'homme le plus proche au niveau de la filiation de la victime avait la possibilité de le venger. Seulement **il ne s'agissait pas d'une vendetta à la sicilienne ni à la mode de Gaza ou de Ramallah**, mais les poursuites étaient réglementées scrupuleusement. En effet, dans un premier temps le meurtrier devait être jugé par un tribunal de vingt-trois juges pour établir le caractère non-prémédité de son acte. Si c'était vérifié, il était alors escorté par deux Talmidés Hahamims jusqu'à la plus proche ville de refuge. Les deux érudits avaient pour fonction d'amadouer le vengeur s'ils le rencontraient. Après être entré dans la ville appartenant aux Léviims, le tueur ne pouvait plus en sortir. En effet, tout le temps où il restait dans son enceinte, il n'avait pas à craindre le vengeur car s'il l'abattait, ce dernier était passible sur sa vie. Ce n'est uniquement dans le cas où il sortait au-delà de la ville un peu plus d'un kilomètre, qu'il pouvait être abattu sans crainte de poursuite judiciaire pour le vengeur... Cette mise à l'écart perdurait tout le temps où le Cohen Gadol qui officiait au moment du meurtre était en vie. Le jour de la mort du Cohen Gadol, le tueur au geste non-prémédité, pouvait revenir dans sa ville d'origine sans aucune crainte. Et si mes lecteurs se demandent quel est le rapport entre le meurtrier et le Cohen Gadol, les Sages, de mémoire bénie, répondent d'une manière formidable. Ils imputent une part de responsabilité dans la tragédie au Cohen Gadol à cause d'un manque de ferveur dans sa prière ! En effet, le grand Cohen aurait dû, par sa prière faire régner plus de paix et d'harmonie dans la communauté. C'était donc en partie sa faute si le drame se produisait ! Formidable pour nous, de connaître la force de la prière. Le Maadné Asher (bulletin 761) se penche sur une question intéressante. Il demande si de nos jours, un homme tue, accidentellement, un autre être humain, que D.ieu nous en garde, devrait-il prendre le chemin de l'exil comme c'est le cas dans notre Paracha ? Le développement est **intéressant mais j'espère de tout cœur que cette question restera du domaine théorique**. Pour comprendre le sens de cette interrogation, il faut savoir qu'il existe deux grandes idées sous-jacentes à l'existence de ces villes.

1- comme les versets le soulignent, **c'était pour sauver le tueur, du vengeur de sang**.

2- dans la Guémara, à plusieurs endroits, est écrit

(Makot 2) « lorsque l'on prend le chemin de l'exil il s'agit aussi **d'une expiation de la faute** ». Il est certain que d'après le premier cas, pour se sauver du vengeur, il n'y aura pas de raison de prendre les valises de nos jours pour aller vers d'autres horizons... Seulement notre question restera d'actualité pour le deuxième cas : est-ce qu'un homme devra quitter sa maison pour **accéder à**

l'expiation de sa faute ? Mes lecteurs le savent, chaque faute a sa gravité. Par exemple, un homme qui n'aurait pas lu le "Schéma Israël" du matin, devra faire Téhouva et Hachem lui pardonnera. Cependant, il existe des faits beaucoup plus graves comme le meurtre. En effet, la vie humaine envisagée par la Thora n'est pas un amalgame de 70/80 kg de chair en fonction de la dernière diète ou non, avec quelques sentiments, d'amour, de jalousie et de générosité... qui traversent sa boîte crânienne et se dandine (le paquet de chair) lestement dans les rues de Paris ou de Nice d'ici et de là... La Thora dévoile qu'il s'agit avant tout d'une âme qui descend sur terre **pour parfaire un travail spirituel**. Donc lorsqu'à D.ieu ne plaise un homme tue son prochain **par exemple en débranchant l'appareil respiratoire d'un vieillard de plus de 90 ans qui reste depuis longtemps dans les services de soins intensifs, il s'agit d'un assassinat prémédité**, car l'infirmier ou le stagiaire un peu trop zélé a éteint une lumière (l'âme) qui existait dans ce bas-monde et pour toute l'humanité. Il n'y a pas de permission de faire un tel acte. Ce manque à gagner est irremplaçable. Cependant, le Ciel demandera justice, et il faudra faire expiation. Cependant le cas de notre Paracha est différent car il n'y avait pas préméditation. La Thora enjoint alors le tueur à prendre l'exil. Donc même de nos jours on pourrait considérer que l'exil amène l'expiation de la faute. Malgré tout, le Sefer Hahinouch (410) fait dépendre cette Mitsva à la condition qu'il existe un Sanhédrin, le grand tribunal à Jérusalem et que le peuple juif se trouve sur sa terre. Le Tour (H.Mich 425) rapporte une deuxième raison, c'est que de nos jours on n'a plus les villes de refuges pour obliger les condamnés à s'y rendre. D'ailleurs le Rama (H.M 425) conclut que "tous les gens passibles de mort ne pourront pas être envoyé en exil...". D'après cela, au niveau de la stricte justice, on ne pourra pas obliger son copain (Lo Alénou) qui a entraîné une telle catastrophe à partir loin de sa ville natale... Cependant, il est rapporté dans le Knesset Hagédola" (H.M 425) que dans un cas similaire, une communauté **a mis au bain** une personne durant 3 années. De plus le H'achouké Hemed, rapporte une guemara (Sanhédrin 37), que la faute est diminuée de moitié pour l'homme qui prend le chemin de l'exil (voir aussi le Rambam H. Téhouva 2.4, qui enseigne que l'exil a la faculté d'enlever à l'homme son orgueil et donc cela amènera son repentir.

Le Sippour...sans commentaire

Cette semaine on a appris la valeur de la vie d'après la Thora. Notre Sippour très impressionnant nous apprendra qu'un homme même de la communauté qui n'a PAS de Thora mais par contre qui est animé par toute sortes d'idéaux les plus humanistes qui puissent exister, pour arriver aux pires extrémités. Il s'agit d'une anecdote sur le Rav Avraham Kalmanovits Zatsal qui deviendra un des piliers du sauvetage de la Yéchiva de Mir durant la deuxième guerre mondiale dans ses périples à Changai en Chine.

L'histoire remonte à près de 100 ans en arrière en Russie nouvellement communiste. Dans ces années 20 et 30, les communistes étaient sur le qui-vive pour réprimander très sévèrement, toutes idées de révolte contre les nouveaux dogmes du Kremlin.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Le Rav Kalmonovits était en voyage dans un train tandis qu'à ses côtés se tenait un Rebbe enseignant d'un Talmud Thora. Or ce dernier n'avait pas de certificat justifiant ses déplacements. Le Rav était sidéré de ce fait et lui dit : "Comment oses-tu te déplacer sans justificatif ? Ne sais-tu pas que la police secrète fait des vérifications fréquentes et ta situation est extrêmement dangereuse ? "Durant ces époques ténébreuses, les communistes étaient en alerte et recherchaient toutes personnes ou organisations susceptibles de comploter contre Staline, Yma'h Chémo Vézihro. Or la crainte du Rav ne tarda pas à se concrétiser. Des soldats armés entrèrent dans le compartiment et demandèrent à tous les voyageurs leurs papiers. Or le Rebbe n'en n'avait pas. Les soldats élevés au paradis-rouge (*n'est-ce pas?*) lui donnèrent des coups et commencèrent à le traîner hors du compartiment. Le Rav Kalmanovits s'interposa en demandant de cesser les coups. Sa demande fut acceptée mais lors de l'arrivée en gare, les soldats les firent tous les deux descendre du train pour passer à l'interrogatoire. Ils furent placés en garde à vue et attendirent leur jugement. La peine qu'ils étaient susceptible d'écopier était gravissime : soit un exil en lointaine Sibérie à moins 40° sans chauffage ou bien être exécutés. Le juge communiste les fera comparaître à la barre des accusés et il commença à examiner les pièces du dossier... Cependant avant même son investigation, un communiste juif haut placé de la ville entra dans la salle... Ce dernier, voyant les deux hommes, le Rav et le Rebbe, sortit son revolver et commença à charger des balles... Peut-être qu'il voulait sauver le Rav envers et contre tous et faire un acte de bravoure, comme Pinhas de la dernière Paracha. Il se tourna vers le juge et dit : **"Pourquoi tant de plaidoirie inutile? C'est certain que ces deux hommes font partis du groupe de partisans contre-révolutionnaires, il faut les abattre sur le champ ! De plus, personne viendra nous réclamer leurs sang !"** (Ndlr : Bravo pour la moralité inculqué dans les mouvements socialistes qui prônent la fraternité des peuples! D'autre part, pour ceux de mes lecteurs qui ont sauté la première partie, je vous demande, cette fois, de faire un petit come-back sur le Dvar Thora de cette semaine afin de jouer au jeu des dix différences entre ce que le judaïsme propose et /Léhavdil le communisme). Puis le mécréant se plaça devant le Rav pour l'abattre à bout portant, Que Hachem nous protège de tels agissements. Cependant, juste après avoir regardé le Rav, une expression changea dans le visage du Racha. Il lui demanda quel était son nom et de quelle ville était-il ? Le Rav lui déclina son identité et lui dit qu'il était le Rav de la ville de Rakov. Le mécréant de suite dit : "Libérez le, il est innocent !". C'était LE MIRACLE!

La vraie raison de ce retournement miraculeux remontait à quelques années en arrière. A l'époque, dans la ville de Rakov une organisation juive communiste se réunissait afin de faire une petite fête à leur manière avec la sono, les ambiances etc. Ils s'appelaient les Yiddish-communistes. Ce n'était certainement pas une réunion pour apprendre la sainte Thora ni pour faire des Mitsvots ou pour discuter de "autour de la table du Shabbat" version russe... Cependant des Goyims de la ville avaient eu vent de la réunion de ces jeunes juifs communistes et décidèrent de leur tendre un piège. Ils cachèrent dans la salle des documents anti-Tsariste et dénoncèrent ce groupe à la police affiliée à l'Empereur. La police fit sa descente, mirent la main sur les documents antirévolutionnaires

et emprisonnèrent tous les jeunes, garçons et filles. La situation était dramatique, ils étaient passible de l'exil en Sibérie ou de la peine de mort. Le Rav de la ville Avraham Kalmanowits apprit l'évènement. Sachant que c'était des jeunes de la communauté, il prit son bâton de pèlerin pour tout faire pour les sauver, faisant abstraction du niveau lamentable du groupe. Le principal était de les sauver. Il se présenta devant le tribunal tsariste et dit qu'il connaissait parfaitement tous les jeunes qui avaient participé à la réunion et qu'il s'en portait garant. Le juge lui demanda s'il était prêt à signer un document proclamant leur innocence. Le Rav Kalmonoviz répondit affirmativement. Le juge répondit, "Si c'est ainsi, **c'est la preuve que tu fais aussi parti de ce groupe clandestin et tu écoperas de la même peine !**". Le Rav sera incarcéré en prison avec les autres jeunes. Au bout de quelques jours, le juge communiste rencontra le Rav dans sa geôle et il lui soumit cette proposition : "Si tu reviens sur ta déclaration, tu sortiras libre de cette prison! "Le Rav répondit : "En aucune façon je ne reviendrais sur mon témoignage!". Le juge voyant le caractère déterminé du Rav de Krakov fera libérer le Rav ainsi que tout le groupe. Et dans ce groupe de jeune communistes, faisait partie ce mécréant qui a été libéré par la générosité de cœur du Rav Kalmanovits... Sans commentaire.

(Il paraît qu'il existe encore des membres de la communauté qui votent pour l'extrême gauche. Merci de leur faire parvenir cette véritable histoire sans oublier la première partie du feuillet)

Coin Hala 'ha : A partir de Roch Hodech Av mercredi 19 juillet, commence les lois de deuil du Temple de Jérusalem. On devra donc diminuer toutes joies ou fêtes. On ne pourra pas entreprendre des travaux de rénovation et d'agrandissement **d'intérieur**, refaire les peintures depuis Roch Hodech jusqu'au lendemain du 9 Av (28 juillet). Les Poskims déconseillent de déménager durant cette période à moins que le locataire soit obligé de sortir de son lieu. Il existe cependant le cas où l'on a engagé un entrepreneur gentil qui doit faire une rénovation d'appartement. Puisqu'il est libre de faire les travaux quand il veut, il pourra travailler durant ces journées, car on ne l'a pas commandité pour travailler précisément durant cette semaine. Autre cas permis, un mur branlant pourra être réparé (car il y a danger).

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut.

David Gold

Nouveau, je m'apprête à sortir la 2^{ème} saison "Au cours de la Paracha" en relecture). Celui qui veut soutenir sa parution peut dédicacer une page ou une demi-page en l'honneur de proches. Veuillez prendre contact auprès de l'adresse mail.

sylvia@gold1.fr.

Tél:06 60 13 90 95

Une Bra'ha à David Timsit et à son épouse pour passer de bonnes vacances et revenir en forme pour reprendre l'étude au Bet Hamidrash/Collel du Rav Brakha à Raanana (Palmah 15)

Une Bénédiction d'un bon Zivoug à Liora Bat Frima

BNEI SHIMSHON

בְּנֵי שִׁמְשׁוֹן

BNEI SHIMSHON MATOT MASSE

Pour recevoir gratuitement ce feuillet chaque semaine, s'inscrire sur : bneishimshon@gmail.com

Le Zera Shimshon est l'un de ses deux sfarim les plus connus, il s'agit d'un commentaire sur la Torah.

Le Zera Shimshon eut un fils. Ce dernier décéda laissant le Rav Shimshon 'Haim sans descendance. Dans l'introduction de son livre, le ZERA SHIMSHON promet à celui qui étudiera ses écrits beaucoup de réussite aussi bien matérielle (notamment une belle descendance) que spirituelle.

LE DILEME DU PEUPLE D'ISRAEL

"Exerce sur les Madianites la vengeance due aux enfants d'Israël; après quoi tu seras réuni à tes pères."

Sur ce verset (injonction faite de faire la guerre contre midiane), le midrash tanhouma nous enseigne qu'il existe un lien entre la guerre contre Midian, le shabbat. En effet, le midrash évoque que les sages apprennent de ce verset qu'il faut faire trois sonneries avant l'entrée de shabbat. Le midrash nous enseigne qu'avant shabbat il y avait trois étapes importantes et pour chacune de ces étapes qui rappeller qu'on s'approchait du shabbat et qu'il fallait de ce fait, arrêter tout travail. Le Zera Shimshon s'étonne, quel rapport y a-t-il entre la guerre de Midian, les sonneries et le shabbat? En introduction le Zera Shimshon rapporte le commentaire du sifté Cohen qui précise, qui nous enseigne que la guerre de Midian c'est réalisé "sans arme", en effet le verset précise "et vous serez sur Midian". Il n'est pas fait référence de combats ou d'armes. Ici, il est juste précisé "Vous serez sur Midian". Autre preuve, la Torah va demander de tuer bilam en utilisant l'épée (dans le même épisode de la guerre contre les midianimes), nous en déduisons que pour la guerre de Midian, il n'y avait pas besoin d'armes. Aussi, en référence à la première injonction de faire la guerre avec Midian qui est rappelé dans la paracha de la semaine dernière (Pinhas) où il est écrit

צָרֹר אֶת הַמִּדְיָנִים וְהַכִּיתֶם אוֹתָם.

"Attaquez les Madianites et taillez-les en pièces!"

"tsror et hamidianim" (vous combatrez les midianimes). Le Zera Shimshon pose la question suivante: Le verset aurait dû écrire "Tsor et hamidianimes" en utilisant l'impératif (tsor et non tsror) ?

Le Zera, Shimshon explique qu'à travers cette expression, Hachem souhaite donner une information supplémentaire au peuple d'Israël: **"Faites la guerre le jour que vous choisirez"**. En effet moins de trois jours avant shabbat, il ne faut pas rentrer en guerre. En effet, pendant ces trois jours, l'homme est ampli d'angoisse et tout ce qu'il mange, il ne le fait pas avec plaisir tant il est angoissé par la guerre. Aussi, nous avons une mitsva de prendre du plaisir shabbat (oneg shabat). Or, un homme angoissé ne peut profiter des plats de shabbat avec joie et sérénité. Le Zera Shimshon va rajouter une question: Nous savons que pour les guerres de "Mitsva", c'est à dire, les guerres qui servent à détruire les ennemis d'Israel, il est permis d'aller faire la guerre, et ce, même le jour de shabbat. Or, ici, il s'agissait de faire la guerre contre midian, l'ennemi d'Israel qui a fait fauter une grande partie du peuple juif en leur faisant faire la débauche et l'idolâtrie. De ce fait, le hidoush rapporté par le mot "Tsror" (et non Tsor) n'est plus viable.

Le Zera Shimshon répond la chose suivante : Comme expliqué par le sifté cohen, Hashem leur avait fait un cadeau, ils n'avaient pas besoin de faire la guerre avec les "armes", ils n'avaient pas besoin de se fatiguer, hashem allait faire la guerre pour eux. Aussi, le hidoush est de dire "J'aurais pu croire que cette guerre est différente. En effet, comme l'explique

conviction était renforcée par le fait que les bnei israel auraient pu aussi se dire "Nous n'utilisons même pas d'armes. Il suffit juste de nous "montrer à l'ennemi" Ce n'est pas une vraie guerre ! Pourquoi devrions-nous la faire au prix de la vie de Moshé!

Tel est l'information « nouvelle » rapportée par ce mot spécifique "tsror »

Les voies d'Hashem sont impénétrables, même si les raisons sont « pures », les « tsadikimes » sont jugés par l'épaisseur d'un cheveu. Quand arrive le temps de quitter ce monde, quand le tikoun de l'âme est complet, il ne peut y avoir une minute de plus de vie.

LA FORCE DE MOSHE

Le deuxième verset de la parashat Matot introduit l'ordre transmis d'Hashem à Moshé concernant les lois des vœux et des serments :

וַיְדַבֵּר מֹשֶׁה אֶל-רָאשֵׁי הַמִּטּוֹת, לְבְנֵי יִשְׂרָאֵל לֵאמֹר: זֶה הַדְּבָר, אֲשֶׁר צִוָּה יְהוָה

Moïse parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël, en ces termes: "Voici ce qu'a ordonné l'Éternel.

Rashi :

Ceci est la chose

Moshè a commencé sa prophétie par la formule (Chemoth 11, 4) : « Ainsi a parlé Hachem : Vers la moitié de la nuit... » Et les prophètes aussi ont commencé leurs prophéties par la formule : « Ainsi a parlé Hachem... » Mais Moshè a, en plus, commencé par la formule : « Ceci est la chose... »

Rashi précise qu'aucun dialogue entre Hashem et les prophètes ne pouvait égaler les dialogues entre Hashem et Moshé. Cela se justifie par le fait qu'au contraire des autres prophètes qui introduisent les paroles d'Hashem par la formule suivante « **Ainsi a parlé Hachem...** », Moshé, lui, introduit la parole d'hashem par la formule « **Ceci est la chose...** », le changement de « formulation » rappelé par le texte donne à la prophétie de Moshé un caractère « exclusif » et « personnel ».

Le Zera Shimshon s'étonne et donne une explication pour comprendre le rapport unique et exclusive d'Hashem vis-à-vis de Moshé ?

Les sages nous enseignent que lorsqu'Hashem dialoguait avec Moshé, la prophétie était « véhiculée » à travers la « gorge » de Moshé et en cela le dialogue entre Moshé et Hashem était unique et exceptionnelle. Le Zera Shimshon explique que l'ensemble des « âmes » du peuple juif étaient concentrés en « ADAM HARISHONE ». En mangeant le « fruit défendu », l'ensemble du corps d'Adam a ainsi « profité » de la faute car l'ensemble du corps profite des aliments ingurgités.

Seulement, l'AME de Moshé Rabbenou était associé à un endroit précis du corps d'Adam Harishone : **la trachée-artère**. La trachée-artère est le seul endroit du corps qui ne profite pas des aliments ou des boissons ingurgitées. L'âme de Moshé n'était donc pas impactée par la faute originelle. Pour cette raison extraordinaire, lorsque Hashem dialoguait avec Moshé, la « voix » d'Hashem « circulait » à travers la gorge et précisément la trachée-artère de Moshé, qui elle n'a pas profité du « péché originelle ». Voilà en quoi la prophétie des prophètes ne pouvait égaler celle de Moshé.



Moshé transmet aux chefs des tribus les lois sur l'annulation des vœux. La guerre est déclarée à Midiane du fait de leur implication dans la chute morale que le peuple d'Israël a connu à Chittim. Relativement à la guerre contre midiane, Hashem demande à Moshé de choisir des soldats. Moshé s'adresse au peuple:

"וַיִּדְבֹּר מֹשֶׁה אֶל הָעָם לֵאמֹר הִחַלְצוּ מֵאִתְּכֶם אַנְשִׁים לְצִבָּא וַיְהִיו עַל מִדְיָן"

"Qu'un certain nombre d'entre vous s'apprêtent à combattre ; vous marcherez contre Madian, pour exercer sur lui la vindicte de l'Éternel."

Le Or Ahaim pose plusieurs questions, nous n'en citerons que quelques-unes : Pourquoi Moshé est choisi pour sélectionner les soldats. Pourquoi ne pas avoir choisi Pinhas pour faire ce casting? Par ailleurs, dans un autre épisode de guerre, c'est Yéhoshoua qui est choisi pour prendre des guerriers :

"Hashem dis à Yéoshouha: N'aie pas peur, ne te laisse pas décourager. Choisi tes soldats et va attaquer la ville d'Aï. Regarde, je te livre le roi d'Aï avec son peuple, sa ville et son pays....Avec toute son armée, Josué se prépare donc à attaquer la ville d'Aï. Il choisit 30 000 hommes, des combattants courageux, et il les fait partir de nuit."

Moshé n'a pas un profil de chef de guerre. Pourquoi le mêler à ce casting?

D'autre part, nous savons que le mot לֵאמֹר (qui se traduit par "en disant") est utilisé pour "faire passer un message à un tiers" (le sens exact est donc "répète ce message à untel"). Par exemple, quand ce mot est utilisé entre hashem et Moshé "Hahem parla à Moshé en disant" cela signifie que Moshé doit répéter le message d'Hashem au peuple d'Israel. Seulement, ici, la discussion est entre Moshé et le peuple d'Israel. Aussi, si Moshé s'adresse au peuple en disant ***"Qu'un certain nombre d'entre vous s'apprêtent à combattre ; vous marcherez contre Madian, pour exercer sur lui la vindicte de l'Éternel."***, à qui finalement les guerriers doivent -ils répéter ce message ?

Troisième question, que signifie **"הִחַלְצוּ מֵאִתְּכֶם"**, littéralement ***"préparez-vous (à combattre) de vous-même"*** ce "vous-même" semble superflu ?

Le Ora Ahaim va répondre la chose suivante: Comme évoqué dans la parasha de la semaine dernière (notamment par le Or Ahaim), une grande partie du peuple (ceux qui avaient fauté avec les filles de midiane) ont péri dans une épidémie. Seulement, certains n'avaient pas fauté, mais leur "pensées" étaient encore focalisées sur la faute (débauche et idolâtrie). Comme évoqué, ce sont des fautes qui collent "à la peau" et il est difficile d'extraire de ces pensées "les envies liées à cette épisode" sans un processus approfondi de téchouva et de pureté. Aussi, Hashem choisi précisément Moshé pour faire le tri dans les soldats. En effet, s'il existe encore des personnes "fragiles" spirituellement, prêt à flancher dans cette guerre (en se rapprochant des femmes de midian, en se rapprochant de l'idolâtrie), ceux-là ne doivent pas aller en guerre et seul Moshé est capable de sonder et questionner "spirituellement" les combattants. Aussi, Moshé va demander aux combattants **"Parlez à vos cœurs (c'est là le sens profond du לאמר, Moshé demande en quelque sorte aux combattants de répéter ce message à leur propre cœur : sondez vos cœurs et soyez honnêtes avec vous-mêmes. Vos pensées sont telles pures ? Etes-vous prêts à venger l'honneur d'Hashem? Avez-vous nettoyé vos cœurs de ces pensées d'avéra?).**

Magnifique hidoush du Or Ahaim, quel moussar extraordinaire nous pouvons en tirer pour nous-mêmes : nous rentrons dans une période où nous sommes assaillis par notre yetser hara. Si je dois me rendre à tel ou tel endroit où il y a un risque de manque de pudeur, de tsniout, que dois-je faire ? Nous devons surtout être honnêtes sur nos capacités et nos propres défaillances. Les plus grand tsadikimes s'imposaient des barrières pour s'éloigner de la faute et grandir dans la pureté !!

Shabbat Shalom



LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita



LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

Comment une fête de famille a-t-elle changé le destin de 'Haïm ?!

יקצוף משה... (ל"א, יד)

Moché se mit en colère (Bamidbar 31.14)

Nous avons chacun un rêve secret, mais qui paraît si difficile à réaliser, que nous l'enfouissons dans notre cœur. Nous aspirons tous à participer à des révolutions qui changent la face de l'univers, mais nous avons du mal à le reconnaître, car cela nous semble fantaisiste.

Lorsque nous apprenons l'existence de révolutions menées par des dirigeants, comme le Maharam Shapira zatsal, l'inventeur du *Daf Hayomi*, ou de Sarah Shnirer, fondatrice du Beth Yaakov, nous aurions aimé participer à ces initiatives, mais elles semblent dépasser nos forces...pouvons-nous ressembler à ces géants spirituels ? Avons-nous la faculté d'instaurer une révolution dans le monde entier ? Sommes-nous en mesure de mettre en place une initiative qui influe sur tous les habitants de la terre ? Comment ?!

Sachons qu'on nous offre parfois de telles opportunités de prendre une initiative qui a un impact sur le monde entier. On met à notre portée des instants en or, au cours desquels nous déterminons le sort du monde entier. Quand ? Comment identifier ces moments ? Quand et comment pouvons-nous mener une telle initiative pour le monde entier ?!

À un moment de dispute. Le monde ne tient que sur celui qui se retient de parler au moment d'une dispute. Nos Sages déduisent cet enseignement du verset : « *Tolé Arets Al Blima* », Il suspend la terre sur le néant. Oui, le Créateur de l'univers suspend le monde entier sur les épaules d'un homme qui se trouve impliqué dans une dispute, Hachem confie le sort de tous les résidents de la terre entre ses mains. S'il se retient d'intervenir au moment d'une dispute, s'il serre les dents et ne répond pas à l'offense, s'il renonce et ne défend pas sa position, il fait tenir le monde, en cet instant et tout ce qui a lieu dans le monde est par son mérite !

Ce n'est pas un hasard si celui qui veille sur sa bouche mérite une telle faculté, une telle force. Nous connaissons ces situations où quelqu'un nous blesse, nous cause du tort ou nous offense. Cela nous fait mal au cœur et nous avons un contre-argument à lui présenter, nous voulons lui rendre mesure pour mesure, il mérite de prendre des coups...

Mais...

Le silence est requis à présent. Le fait de se retenir d'ouvrir la bouche requiert des forces immenses, et le renoncement implique une guerre féroce en notre for intérieur. Or, un immense salaire nous est réservé : maintenir le monde à ce moment-là. Oui, tout ce qui se passe dans le monde à ce moment-là où nous nous sommes retenus de parler, tout l'objet de nos prières, notre étude, notre accomplissement des Mitsvot et nos actes de bonté à ce moment-là sont dus au mérite de ce héros qui a retenu sa

langue, tout est inscrit à son nom dans le cadastre céleste !

Ainsi, le Rabbi et auteur du *Yisma'h Moché* interprète ce verset dans Chir Hachirim : « Qu'il me prodigue les baisers de sa bouche », de la façon suivante : lorsqu'un Juif choisit de se taire et serre fortement les lèvres, lorsqu'il ferme sa bouche pour éviter une réaction à l'égard de celui qui l'a blessé, le Saint béni soit-Il, pour ainsi dire, lui prodigue des baisers et se délecte de son silence. Combien de satisfaction ce Juif produit dans le Ciel, combien de bonheur il offre au Créateur du monde : en effet, le sort d'un Juif qui se tait face à un affront est enviable !

Disons-le d'emblée : l'épreuve de se taire au moment d'une querelle est difficile et complexe. Lorsque quelqu'un nous humilie, en particulier si c'est en public, et que nous avons des arguments à répondre, il faut une véritable abnégation pour se taire. En effet, celui qui garde le silence peut paraître dénué d'arguments, perdu, faible...

Mais en vérité, c'est un héros, un véritable héros. Il est en effet facile de répondre, de rendre la pareille à l'offenseur, et plus on réagit avec force, mieux c'est...pour lui faire la leçon, lui montrer à qui il a affaire... Ce sont des expressions courantes, et malheureusement, plus d'une fois, ce sont des conduites ordinaires que l'on peut comprendre. Le sang s'échauffe, la colère s'envenime, la guerre pour l'honneur est brûlante... C'est pourquoi celui qui se tait est un héros, celui qui serre les lèvres est noble, celui qui se retient de parler fait tenir le monde !

Mes chers frères, nous apprenons dans la Paracha de cette semaine qu'après la guerre : « Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée »... et c'est uniquement au verset suivant qu'il est dit : « Et Moché leur dit »... Le Gaon Rabbi Zalman Sorotskin zatsal l'interprète dans son ouvrage *Oznayim Latorah* :

Le texte aurait pu être formulé ainsi : « Moché se mit en colère et leur dit », et on aurait ainsi évité un verset entier, mais la Torah s'étend pour nous livrer un enseignement : lorsque Moché était en colère, il ne parla pas. Il garda le silence. Lorsqu'il était courroucé, aucun son ne sortit de sa bouche, un silence noble régna, car à un moment de colère, on ne parle pas, un point c'est tout. Lorsque le verset évoquant la colère est terminé, Moché fit le commentaire approprié.

En effet, le silence est d'or à un moment de courroux. Chers frères, apprenons une leçon, adoptons ce message : lorsqu'on nous blesse, lorsque nous sommes en colère, lors d'une querelle, le silence est d'or, c'est un véritable héroïsme et c'est ce qui contribue au maintien du monde. S'il est nécessaire de faire une remarque, faisons-le de manière sereine. Mais lors d'une querelle ou d'un accès de colère, c'est le moment de garder le silence et de faire tenir le monde, c'est le moment de renoncer et de faire pencher la balance vers la bénédiction !



L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

L'occasion joyeuse qui apporta la délivrance...

Cette histoire se déroule le dimanche 8 Tévet, en soirée, dans le lobby d'une salle de fête de Bné Brak. Ce lieu, généralement calme et noble, ressemblait alors à une scène de combat... Tout commença lorsque deux familles avaient réservé une salle pour une fête en ces lieux, qui comprennent deux salles, l'une sans piliers, qui est la plus demandée et la seconde avec des piliers, moins demandée. En raison d'une erreur de la secrétaire, la salle dépourvue de piliers avait été promise aux deux familles...

Le jour de la fête arriva. La famille A arriva en premier, et entra dans la salle dépourvue de piliers. Une demi-heure s'écoula et la famille B arriva, et fut dirigée dans la salle avec piliers. Mais M. B ne comptait pas garder le silence, il avait réservé la salle sans piliers ! Il appela le directeur et déversa sa colère contre lui : « Comment c'est possible ?! J'ai commandé la salle sans piliers, pourquoi m'avoir arnaqué ?! »

Le directeur des lieux vérifia dans le planning et à son grand regret, il remarqua qu'il a fait erreur, au plutôt c'est sa secrétaire qui a commis cette erreur... Il s'agit d'une nouvelle secrétaire, qui n'a pas fait attention et a inscrit pour les deux familles la réservation de la salle sans piliers. La famille A a déjà entamé la célébration de sa fête dans la salle sans piliers, et il s'avère qu'elle avait procédé à sa réservation en premier, et pendant ce temps, la famille B est dans tous ses états et crie...

Le directeur tente de les apaiser, leur promet une compensation financière, leur promet l'utilisation gratuite de la salle pour une autre occasion joyeuse, mais rien n'y fait. Monsieur B est en effet particulièrement têtu, et menace de transférer la célébration de sa fête dans un restaurant de luxe attenant. Lorsque le directeur accepte de financer la fête dans le restaurant, M. B explique que malgré tout, il l'assignera en justice pour le préjudice moral et la peine subis ! La seule solution, à ses yeux, est de faire déplacer la famille A dans la salle aux piliers, et de lui donner la meilleure salle !

À grand regret, le directeur des lieux s'adresse à la famille A, qui avait déjà pris place dans la salle, pour solliciter leur aide. Il leur explique qu'il s'agit d'une erreur humaine due à une nouvelle secrétaire, qui, leur explique-t-il, ne travaillera plus en ces lieux. « Je vais la licencier dès ce soir en raison de cette erreur », déclara-t-il. Il leur demande néanmoins, en pleine fête, de se rendre dans la salle attenante avec les piliers, et en échange, il leur promet une compensation...

La famille A n'accepte pas, et explique qu'ils avaient commandé spécifiquement cette salle. Ils ajoutent un autre argument : « Notre père a contracté la terrible maladie, et dans quelques jours, il devra se rendre à Bruxelles pour des traitements médicaux, et qui sait s'il reviendra... Pour nous, cette soirée est en quelque sorte une fête d'adieu, que Dieu préserve, c'est pourquoi les photos sont si importantes pour nous, sans piliers en fond... »

Le directeur les écoute, et s'émeut. Il va de soi, à ses yeux, que la famille A a raison, elle a réservé la salle plus tôt, ils sont arrivés en premier sur les lieux, et ils ont de plus une raison déchirante pour se justifier. Il revient vers M. B, mais celui-ci refuse de l'écouter, hurle de plus en plus sur l'injustice de la situation, sur cette monstrueuse erreur, remarquant que la salle sans piliers n'est pas une salle digne de ce nom...

Soudain, un membre de la famille A quitta la salle, se dirigea vers le directeur des lieux, et lui murmura à l'oreille : « Écoutez, nous avons à nouveau réfléchi et

sommes parvenus à la conclusion opposée : compte tenu du grave état de santé de notre père, nous allons renoncer à la salle où nous nous trouvons déjà, pour son mérite. Mais nous demandons une compensation...»

Le directeur des lieux tendit l'oreille. Il s'attendait à entendre une demande de réduction du tarif, l'utilisation pour une autre fête, ou des plats plus onéreux par exemple. Il était déjà prêt à céder à toutes les demandes, mais le membre de la famille A poursuivit : « La compensation que nous demandons est la suivante : ne renvoyez pas la secrétaire qui a commis l'erreur et qui en est responsable. Il est bien entendu possible de lui faire une remarque, mais ne la licenciez pas, cela risque de porter atteinte à ses moyens de subsistance. Puisse notre renoncement, avec l'aide de Dieu, être porté au crédit de notre père malade ! »

Le directeur s'émua et accepta leur requête immédiatement. Il fit appel aux serveurs et rapidement, ils transférèrent la famille A dans la salle aux piliers, tandis que la famille B entra dans la salle sans piliers. Les deux fêtes furent célébrées dans une ambiance de grande joie, et l'histoire fut presque oubliée...

Deux semaines s'écoulèrent. Le 22 Tévet, le téléphone du directeur sonna, et en ligne se trouvait un membre de la famille A, qui lui posa une question étrange : « Nous voulions nous assurer que vous n'avez pas renvoyé la secrétaire qui avait commis une erreur le jour de la soirée ? » demanda l'homme, et le directeur s'empressa de confirmer qu'elle travaillait toujours pour eux. L'homme poursuivit alors :

« Nous voulions vous informer que notre père est parti à Bruxelles pour des traitements, en raison d'une tumeur maligne, et les chances qu'il revienne en vie étaient plutôt minces. Mais à son arrivée à Bruxelles, il fit de nouveaux examens et il s'avéra que la tumeur était devenue bénigne et non maligne ! Elle ne se répand pas dans le corps. Il doit juste subir une petite intervention, et être suivi tous les six mois, et c'est tout ! Vous y croyez ? »

Le directeur eut du mal à y croire, mais c'étaient des faits avérés. Les médecins en Israël eurent du mal à y croire, ils étaient persuadés d'avoir envoyé un homme ravagé par la maladie, et ils découvraient un homme victime d'une tumeur bénigne, que l'on pouvait extraire par le biais d'une intervention assez simple. Tout ceci avait eu lieu par le mérite d'une seule chose :

Le renoncement. La salle sans piliers devait revenir à la famille A, ils avaient toutes les raisons possibles pour justifier d'y avoir droit. Mais ils renoncèrent néanmoins. Et lorsqu'un Juif renonce, le Maître du monde lui ouvre de nouvelles portes, renonce à des décrets qui devaient l'affliger, lui envoie une nouvelle abondance, une vie de bénédiction. Telle est la faculté du renoncement : elle déchire les cieus, maintient le monde ; chaque Juif est un monde en soi !

Chers frères, il est facile de s'exprimer ainsi dans un moment de calme, mais il est important de se répéter ce principe pour se souvenir du message dans un moment de querelle. Renonçons, taisons-nous, gardons le silence à un moment de dispute. Il nous est alors possible de sauver des vies, de maintenir des mondes, d'avoir à notre crédit d'immenses mérites. Renonçons ! Nous bénéficierons ainsi, ainsi que le monde entier, d'une abondance de bénédictions et de délivrances !



Un michloa'h manot empli d'abondance

Cette histoire nous a été rapportée par Rav Its'hak B. qui réside dans un immeuble d'habitation à Jérusalem. Rabbi Its'hak est un Avrekha qui étudie au Kollel et qui parvient tout juste à subvenir aux besoins de sa famille. Il se renforce en foi et en confiance en Hachem, loué soit-Il, qui assure sa subsistance pour sa famille nombreuse, mais cela n'est pas aisé. Jusqu'à un moment précis où les portes du Ciel s'ouvrirent pour lui. Voici son histoire :

Un jour, une controverse éclata entre les résidents de l'immeuble. Un voisin voulait entamer une construction, mais un autre voisin s'y opposa. Rav Its'hak fut le feu de la controverse et ne prit parti pour personne. Mais un beau jour, il parla à l'un des voisins qui avait pris parti pour l'une des parties, et lorsque le second voisin s'en aperçut, il se mit à crier sur lui : « Corrompu ! Honte à toi ! Pourquoi tu parles à un voisin qui nous pose des problèmes ? »

Rav Its'hak ne comprit pas pourquoi il était sujet à cette douche froide... Sa seule faute avait consisté à parler à l'un des voisins ! Mais du point de vue du second voisin, c'était le signe qu'il pouvait invectiver et insulter un Rav Its'hak abasourdi. Lorsqu'il leva les yeux, il fut saisi de voir que tous les voisins étaient sortis de l'immeuble et avaient vu son opprobre...

Tout à tour rouge comme une pivoine et pâle comme un linge, Rabbi Its'hak se pressa de rentrer chez lui, embarrassé et confus. Quelle était sa faute, pourquoi méritait-il cette infamie ? Il avait de la peine à se remettre de cette terrible honte, et les jours suivants, il s'efforça de quitter la maison uniquement lorsqu'aucun voisin n'était aux alentours, et il n'adressait pas la parole au voisin qui l'avait terriblement humilié, et dans son for intérieur, il espérait que l'homme vienne s'excuser...

L'un des voisins remarqua que Rav Its'hak et le voisin n'échangeaient pas un mot, et il chercha à rétablir la paix dans l'immeuble. Il demanda au voisin offensé de s'excuser, mais celui-ci se lança dans une nouvelle tirade de cris... « Je dois m'excuser auprès de lui ? Mais c'est lui le criminel ! Pourquoi est-il en relation avec un voisin qui a commis une injustice à mon égard ? » s'insurgea-t-il en justifiant sa conduite humiliante et en demandant à Rav Its'hak de s'excuser...

Lorsque le voisin qui cherchait à rétablir la paix constata la situation, et connaissant Rav Its'hak comme un homme facile à apaiser, il s'adressa à ce dernier en lui expliquant qu'il ne voyait pas d'autre issue à cette querelle que la suivante : cette demande était certes injustifiée, mais au nom de la paix, Rabbi Its'hak pourrait se rabaisser en demandant pardon au voisin, et obtenir ainsi la paix. Mais Rav Its'hak, cette fois-ci, n'accepta pas, il avait la justice de son côté !

Toute cette histoire se déroule au mois de Nissan 5781 (2021), et par la suite, un silence tendu régna dans l'immeuble, alors que les deux voisins n'échangeaient pas un mot. Lors des Dix Jours de Pénitence du début de l'année 5782, une autre tentative de paix fut lancée pour rétablir la paix

entre les voisins, mais cette tentative se solda également par un échec, chaque voisin demandant à l'autre de s'excuser...

L'hiver de l'année 2022 commença, et vers la fin de l'hiver, on célébra la fête de Pourim. Rav Its'hak rentra de la prière d'humeur exaltée, et rapidement, en un clin d'œil, il décida qu'à l'approche d'une année de dispute superflue, il se portait volontaire pour y mettre un terme. Même s'il est nécessaire de présenter ses excuses, il le fera, même s'il n'est absolument pas coupable !

Avec cette décision héroïque, il entra chez lui et prépara un somptueux *michloa'h manot*... Il y attacha une lettre d'excuses écrite du fond du cœur, et s'apprêta à se mettre en route pour le déposer. Ses genoux tremblèrent : cet homme l'avait blessé et il méritait de payer son dû. Pourquoi devait-il s'excuser ? Mais l'instant suivant, il se reprit et avec héroïsme, se mit en route dans les escaliers, en direction du voisin qui l'avait humilié...

En route, il adressa une courte prière sincère à Dieu : « Maître du monde, seul Toi sais ce que je ressens, ce que j'ai subi et combien on m'a blessé, et j'agis en faveur de Ton grand Nom, car telle est Ta volonté : accroître l'amour et l'union, la paix et la fraternité. De grâce, que ce moment soit un moment privilégié de compassion et de faveur divine, aide-moi à obtenir une large Parnassa ! J'ai beaucoup de mal avec cette situation de manque », dit-il en achevant sa courte prière. Il eut le sentiment que les portes du Ciel s'ouvraient pour accueillir sa Téfila...

Il frappe à la porte du voisin, qui est surpris par la taille du *michloa'h manot*. Avec un certain embarras, Rav Its'hak murmure une courte excuse, et explique que le reste figure dans la lettre attachée au paquet. Le voisin répond également par une petite excuse, et les deux hommes se serrent la main pour déclarer que la querelle est finie...

La suite de l'histoire figure dans le feuillet *Mé Béer* : le mois suivant, relate Rav Its'hak, était le mois d'avril. C'est en général un mois empli de dépenses plus importantes que d'habitude, en raison des achats pour Pessa'h. Cette année-là, quelque chose de prodigieux eut lieu :

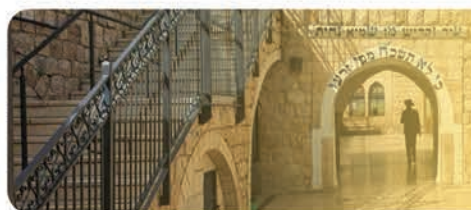
Il reçut sur son compte en banque d'importantes sommes d'argent, auxquelles il ne s'attendait pas. Il y avait là une compensation pour une ancienne plainte, une bourse spéciale du Bitoua'h Léoumi, et toutes sortes de revenus de ce genre. Au final, il se retrouvait avec un solde de 38 000 shékels sur le compte, sans avoir aucune idée de leur provenance !

Chers frères, celui qui a suivi cette histoire en comprend la portée. Telle est la faculté d'un noble renoncement, le secret de sa puissance. Lorsqu'un Juif renonce au profit d'autrui, il ouvre les portes du Ciel, il déverse une abondance de Parnassa pour maintenir le monde entier - et son monde en particulier.

Adoptons ce message, suivons cette conduite. Lors d'une querelle, soyons concentrés et prêts, mais si nous prenons une décision à un moment calme, nous pourrions tenir le coup dans un moment de querelle. Décidons, dès à présent, de renoncer, de garder le silence, de nous retenir de parler, de mettre un terme à des controverses avec bienveillance. Plus cela exige de nous des efforts héroïques, plus nous bénéficierons de la bonté du Créateur à notre égard, qui déverse sur nous une abondance de bénédictions et de biens !

Ce feuillet est extrait
des enseignements du Rav Hagoon Acher Kowalski Chlita
perles2paracha@gmail.com

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,
veuillez composer le numéro suivant
073-295-1342



Vous voulez être partenaire du Rav ?
Des centaines d'enfants réciteront le Chéma Israël grâce à vous | Des délivrances
Des initiatives pour encourager l'observance du Chabbath | Des cours à des prisonniers
Appelez dès aujourd'hui !

Pour faire des dons ou verser une somme en souvenir d'un proche (il est possible de le faire par carte bleue)

afin de soutenir la diffusion de ce feuillet, veuillez nous contacter au **053-311-0710**

Il est également possible de faire un don par Nedarim Plus

PA'HAD DAVID

Mattot Massé



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« Moché parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël en ces termes : "Voici ce qu'a ordonné l'Eternel : si un homme fait un vœu au Seigneur ou s'impose, par un serment, quelque interdiction à lui-même, il ne peut violer sa parole : tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir." » (Bamidbar 30, 2-3)

Contrairement aux autres ordres de la Torah, ici, il n'est pas dit :

« l'Eternel parla à Moché », car

ce dernier, conscient du considérable pouvoir du langage, pour le meilleur et pour le pire, prit l'initiative de donner cet ordre aux enfants d'Israël. Il réalisa de lui-même la nécessité de les mettre en garde contre le danger de la parole, afin qu'ils veillent à ne pas souiller leur bouche par des propos impurs ou des paroles interdites, comme la médisance, le colportage et la raillerie.

Ceci va nous permettre de comprendre pourquoi la Torah interrompt le sujet de la guerre contre Midian par celui de la vigilance de rigueur dans nos propos. En effet, D.ieu ordonna à Moché : « Attaquez les Midianites et taillez-les en pièces ! » (Bamidbar 25, 17), puis apparaîtrait l'ordre de veiller à ce que l'on dit, et la Torah revient ensuite au premier sujet, le détaillant en longueur et ajoutant le devoir reposant sur Moché de venger, par cette guerre, le peuple juif, suite à quoi il mourrait.

Expliquons cette difficulté à l'aide du *Midrach* (*Sifri*) : « Bien que Moché apprit que sa mort serait consécutive à la guerre contre Midian, puisque D.ieu lui dit "exerce la vengeance (...), après quoi tu seras réuni à tes pères", il se plia à cet ordre avec joie, sans le différer. »

Il va sans dire qu'il s'agissait là d'un véritable sacrifice de la part de Moché. En effet, les justes aiment la vie et font le maximum pour la prolonger afin de pouvoir poursuivre leurs bonnes œuvres, sanctifier le Nom de l'Eternel et Le servir. Le *Midrach* (*Yalkout Chimoni*, *Mattot* 785) souligne à cet égard que lorsque le Saint béni soit-Il dit à Moché « exerce la vengeance (...), après quoi tu seras réuni à tes pères », ce dernier tenta de dissuader le Créateur de le faire mourir, mais Il ne se laissa pas convaincre. Moché dit : « Est-ce que je mérite la mort alors que j'ai atteint un niveau inégalé ? N'est-il pas préférable que je reste en vie et fasse connaître aux hommes Tes voies – "Je ne mourrai point, mais je vivrai, pour proclamer les œuvres du Seigneur" ? »

maskil
LÉDAVID

La guerre contre Midian : une guerre contre l'impureté de la parole



Aussi, Moché supplia-t-il D.ieu de le laisser encore en vie afin qu'il puisse continuer à glorifier Son Nom dans le monde, une fois qu'il se serait vengé des Midianites. En réalité, il aurait lui-même pu prolonger son existence en repoussant de quelques années la guerre contre Midian, puisque l'Eternel ne lui avait pas donné de date fixe concernant celle-ci. Pourtant, Moché changea de position et pressa le peuple à déclarer sans tarder la guerre à Midian.

Lorsque Moché explique aux chefs de tribus le puissant pouvoir des mots qui, une fois prononcés – sous la forme de vœux ou de serments –, peuvent interdire à l'homme certaines actions, il attire également leur attention sur la sainteté de rigueur dans nos propos. Ceux-ci ne doivent pas être rabaissés et rendus profanes. Moché se dit ensuite que s'il avait jugé nécessaire d'éveiller leur sensibilité à la gravité que représente la souillure du langage, la guerre contre Midian n'était en réalité autre que celle contre l'impureté de la parole. Aussi lui incombait-il, plus qu'à tout autre, de s'empresse de livrer bataille à ce peuple, sans attendre un seul instant. Car l'impureté verbale de Midian risquait de continuer à se diffuser et à commettre des ravages autour d'elle dans le monde.

De l'intention, Moché passa aussitôt à l'acte, pressant le peuple à sortir en guerre. C'est pourquoi, avant de nous donner les détails de la guerre contre Midian, la Torah fait une interruption pour évoquer le sujet des vœux et l'influence de la parole. Car, c'est en y méditant que Moché a réalisé le puissant effet des mots que nous prononçons puis, simultanément, le besoin urgent de combattre Midian afin d'éradiquer du monde l'influence de la parole impure.

La phrase « il ne peut violer sa parole : tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir » peut aussi être interprétée sur le mode allusif : celui qui garde sa bouche et veille à ce qu'elle n'émette pas de propos impurs, D.ieu considérera ce qu'il a dit comme Sa propre sentence qu'Il accomplira, comme il est dit : « Tu formeras des projets et ils s'accompliront en ta faveur. » Car, comme l'enseignent nos Sages, le juste décède et le Saint béni soit-Il fait exécuter.

Ce principe se vérifia chez mes saints ancêtres, que leur mérite nous protège, dont les bénédictions étaient toujours acceptées et les prières exaucées par le Très-Haut.

26 Tamouz 5783
15 juillet 2023

1300

HORAIRES
DE CHABBAT

	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	7:11	7:26	7:21	9:32
Clôture du Chabbat	8:27	8:30	8:31	10:52
Rabbénou Tam	9:11	9:13	9:15	0:15



HILLOULOT

Le 26 Tamouz, Rabbi Aharon Bérakhia de Modène, auteur du *Maavar Yabouk*

Le 27 Tamouz, Rabbi Elazar Abou'hatséra

Le 28 Tamouz, Rabbi Yossef Chalom Eliachiv

Le 29 Tamouz, Rabbénou Chlomo Its'haki, le saint Rachi

Le 1^{er} Av, Aharon Hacoheh

Le 2 Av, Rabbi Aharon Teomim

Le 3 Av, Rabbi Chimchon d'Ostropol





DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La raison de la colère

« Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée » (*Bamidbar* 31, 14)

Rachi commente (*ibid.* 31, 21) : « En se laissant aller à la colère, Moché tomba dans l'erreur, de sorte que les règles de la purification des récipients utilisés par les non-juifs lui ont échappé. Tu trouves de même qu'au huitième jour de l'inauguration du tabernacle il est dit : "Moché était irrité contre Elazar et Itamar" : il s'était laissé aller à la colère et il est tombé dans l'erreur. »

Pourtant, une question se pose : si la colère fit oublier à Moché les lois de la purification des récipients utilisés par les non-juifs, comment expliquer qu'il n'oublia pas celles relatives à la guerre ? En effet, aussitôt après s'être mis en colère, il ordonna aux enfants d'Israël de tuer toutes les femmes et tous les enfants qu'ils avaient pris en captivité. En outre, il enjoignit à ceux qui s'étaient rendus impurs par le contact avec un mort de se purifier le troisième et le septième jours.

Comme nous le savons, Moché devait mourir immédiatement suite à la guerre contre Midian. Aussi aurait-il pu être tenté de différer celle-ci de sorte à continuer à vivre et à poursuivre son œuvre sainte. Par conséquent, le fait qu'il s'empressa de combattre ce peuple, afin d'enrayer l'influence impure qu'il exerçait par le biais de la parole, représenta pour lui un grand sacrifice qui éveilla la pitié de l'Éternel : Il fit en sorte qu'il n'oublie pas les lois de la guerre, en l'occurrence celles la concernant directement. Cependant, du fait que Moché se mit en colère, D.ieu dissimula néanmoins de son esprit les lois particulières aux ustensiles à purifier.

Nous en déduisons la gravité du péché de la colère. Nos Sages affirment à cet égard (*Nédarim* 22a) : « Quiconque se met en colère est dominé par toutes sortes de géhenne. » Il va sans dire que la colère de Moché n'avait aucune commune mesure avec celle des gens coléreux qui se laissent emporter pour n'importe quoi. Le leader du peuple juif ne se mit en colère que mû par le souci de préserver l'honneur divin, colère totalement désintéressée. Toutefois, il fut puni par D.ieu, « méticuleux envers les justes [même pour un écart] de l'épaisseur d'un cheveu ». De plus, Moché étant « fort humble, plus qu'aucun homme qui fût sur la terre » (*Bamidbar* 12, 3), sa colère était d'autant plus déplacée, ce vice provenant de celui de la fierté, aux antipodes de l'humilité. D'où la rigueur de la punition divine.



PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha entendues à la table de nos Maîtres

La prière de l'arrière-garde

« Mille par tribu, mille pour chacune des tribus d'Israël seront désignés par vous pour cette expédition. » (*Bamidbar* 31, 4)

Nos Maîtres commentent dans le *Midrach* : « "Mille par tribu" : mille pour le combat, mille pour la prière et mille pour garder les armes : en tout, trois mille par tribu. Douze mille pour le combat, douze mille pour la prière et douze mille pour garder les armes. »

Mais pourquoi était-il nécessaire qu'un si grand nombre d'hommes prient ? Rabbi 'Haïm Chmoulevitz *zatsal* explique (*Mimizra'h Chémech*) que le peuple juif démontra ici sa compréhension de l'importance cruciale de la prière qui ne doit pas seulement être générale, mais structurée de manière individuelle, un homme devant être désigné pour prier en faveur d'un combattant donné.

Ajoutons que, par ce biais, la prière acquerrait sans doute une tout autre dimension. En effet, lorsqu'un homme priait pour un combattant désigné, il l'imaginait durant ses prières sur le champ de bataille, cette représentation lui permettant d'implorer le Créateur avec une ardeur redoublée, conscient que sa réussite dépendait de ses supplications.

L'efficacité de ce procédé a pu être vérifiée il y a une dizaine d'années, lors de l'opération « *Oféret Yétsouka* », où l'armée israélienne connut une victoire tout-à-fait miraculeuse. D'ailleurs, même si l'armée la plus puissante du monde avait combattu à Gaza, elle aurait compté ses victimes par centaines ou par milliers. Comment donc expliquer la victoire des Israéliens ?

A cette période, la Rabbanite Grossmann – qu'elle jouisse d'une longue vie – fonda un centre responsable du projet « mille par tribu » (ainsi que du « projet de protection »). Celui-ci prenait contact avec les soldats et transmettait leurs noms à des personnes qui s'engageaient à prier pour eux. Environ 100.000 volontaires contactèrent le centre pour participer à ce projet. Le Rav Kouk et l'*Admour* de Boston *chelita*, qui soutinrent ce projet, écrivirent au public : « Nous l'avons présenté à Rav 'Haïm Kanievsky *chelita* et il s'en est réjoui. Il a ajouté que le roi David avait lui aussi l'habitude de désigner un Juif qui prierait pour chaque combattant et que ce projet de soutien par la prière trouvait donc également l'approbation de ce dernier. »

Or, outre cette protection par la prière dont jouirent nos frères sur le champ de bataille, ils furent également soutenus par les institutions de Torah d'Israël comme du monde entier, où les *avrékhim* et *ba'hourim* redoublèrent d'assiduité dans l'étude, dédiant le mérite de celle-ci à la réussite militaire de l'armée israélienne et à la survie de ses soldats.

Les *Raché Yéchivot* et *Raché Collélim* enjoignirent à leurs élèves, dès le début de l'opération, d'étudier en se gardant de s'interrompre pour discuter. Les grands Rabbanim demandèrent aux éléments les plus sérieux de ne pas prendre de pause l'après-midi afin d'étudier en continu. Il n'y a aucun doute que c'est ce renforcement général dans la prière et l'étude de la Torah qui est à l'origine de la victoire militaire de Tsahal.



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna et
de bita'hon consignées
par le Gaon et Tsadik
Rabbi David 'Hanania
Pinto chelita

Le corriger, c'est l'aimer

Dans mon enfance, quand Papa ressentait le besoin de me corriger, il le faisait par un soufflet donné de ses saintes mains, avec un amour paternel tangible et ce, jusqu'à l'âge de trente ans (!). Cette éducation m'a marqué jusqu'à ce jour et, même s'il n'est plus parmi nous, je garde à son égard une révérence et une admiration sans bornes.

Il m'est souvent arrivé de me demander pourquoi j'avais encore peur de Papa alors qu'il n'était plus de ce monde et donc plus en mesure de continuer à me reprendre comme il le faisait de son vivant.

Voici la réponse qui m'est venue à l'esprit : depuis ma plus tendre enfance, Papa m'a éduqué à ressentir la crainte de D.ieu qui voit nos actes à chaque seconde, et celle des *Tsaddikim* – notamment de mes saints ancêtres – qui suivent nos faits et gestes depuis le Monde de Vérité. De ce fait, je redoute d'accomplir des actes qui ne soient pas conformes à la bonne voie et risqueraient de leur faire honte.

De nos jours, l'éducation est extrêmement différente de celle que nous-mêmes avons reçue dans notre jeunesse et jusqu'à l'âge adulte. Cela ne m'empêche cependant pas d'élever mes enfants dans cet esprit, en leur apprenant à toujours avoir en tête cette sentence de nos Sages (*Avot* 2, 1) :

« Sache ce qu'il y a au-dessus de toi : un œil qui voit, une oreille qui entend et tous tes actes sont inscrits dans un livre. »



CHEMIRAT HALACHONE

Il est interdit d'habiter dans le même quartier que des gens qui ont l'habitude de médire. A fortiori, il est interdit de s'asseoir en leur compagnie et d'écouter leurs propos, même si l'on n'a pas l'intention d'y croire, car le seul fait d'écouter représente une interdiction.



à MÉDITER

Nombre des habitués de la maison du 'Hafets 'Haïm peuvent témoigner avoir vu ou, du moins, entendu la scène suivante : au milieu de la nuit, lorsque tous les membres de sa famille dormaient et que les rues étaient plongées dans le silence, il pénétrait dans sa pièce qu'il fermait à clé. Certains de ses proches restaient alors derrière la porte pour écouter la manière avec laquelle il s'adressait au Créateur. Ses paroles étaient claires et tranchantes. Au début, il Le louait et Le remerciait pour tout ce qu'Il faisait pour lui, en détaillant tous les événements de sa vie, considérant chaque détail comme une immense bonté divine pour laquelle il débordait de reconnaissance.

Puis, lorsqu'il avait terminé de prononcer ces louanges sur sa vie personnelle, il se mettait à évoquer les mérites du peuple juif. Aussitôt, il modifiait non seulement le style de son discours, mais aussi sa voix : au lieu de remercier, il prenait un ton accusateur. « Que nous as-Tu donné ? Une Torah sainte et éternelle, mais scellée et mystérieuse. Et qu'avons-nous fait pour Toi ? Nous l'avons démythifiée, nous T'avons donné des prophètes, des Sages du Talmud, des géants en Torah. Nous avons mis des couronnes à la Torah orale. Et qu'avons-nous reçu en retour ? Des malheurs, des persécutions et des exterminations. Ce n'est pas ce à quoi nous nous attendions... Or, dans tous les pays où nous avons été dispersés, nous avons emporté la Torah et l'avons sauvée de la main de nos ennemis. Jusqu'à aujourd'hui, nous l'avons bien gardée et la tenons précieusement. »

Après avoir fait le compte, il poursuivait en réclamant notre dû : « Combien de temps allons-nous encore attendre ? Jusqu'à quand, alors que nous sommes déjà tous brisés comme de l'argile ? Il Te suffit de regarder pour constater qu'il n'existe plus de Juif dont le cœur n'est pas brisé. » Soudain, il se mettait à invoquer les justes qui avaient déjà rejoint le repos éternel : « Où êtes-vous, criait-il, pourquoi restez-vous silencieux ? Ames pures, ne devez-vous donc

pas être nos défenseurs ? Nous avez-vous donc oubliés ? »

Il répétait ce scénario chaque nuit et, lorsque le jour se levait, il reprenait son étude tout en attendant la venue du Messie, plein de confiance que la dette serait bientôt remboursée...

En l'an 5690, qui correspondait à la veille d'une année chabbatique, la communauté de Karlin-Pinsak choisit Rabbi Meir Karlits comme successeur du *Gaon Hador* Rabbi David Friedman. On lui fit alors parvenir une lettre du rabbinat, signée par une centaine de Juifs de la ville et, à leur tête, Rabbi Avraham Elimélekh Parlov, l'*Admour* de Stolin-Karlin.

Rabbi Meir se rendit à Radin pour prendre conseil auprès du 'Hafets 'Haïm au sujet de ces fonctions : devait-il ou non les accepter ? Au départ, le Sage s'y opposa, expliquant que Karlin était loin de Vilna et qu'il lui était interdit d'abandonner ainsi le peuple juif. Car le fait de quitter Rabbi 'Haïm Ozer revenait à quitter ses frères juifs.

Cependant, après que les responsables de la communauté s'empressèrent eux aussi d'aller trouver le 'Hafets 'Haïm pour le supplier d'accepter cette nomination, ce dernier reconsidéra la chose et dit : « Je ne peux assumer à moi seul une décision si importante. Il faut prendre conseil auprès des plus grands. Or, du fait qu'on va bientôt entrer dans une année de *chemita*, le *Machia'h* ne va pas tarder, puisque nos Sages affirment que "le descendant de David viendra à la clôture de la septième année". Le prophète Eliahou viendra alors peu avant pour nous l'annoncer, aussi il serait ridicule de demander à quelqu'un d'autre que lui de trancher. Attendons un peu et nous le lui demanderons ! »

Un des assistants sourit légèrement. Le remarquant, le 'Hafets 'Haïm le saisit par la manche de sa chemise et le réprimanda : « Aurais-tu des doutes à ce sujet ? Personnellement, j'en suis convaincu ! »



DES HOMMES DE FOI

Tranches de vie – extraits de l'ouvrage *Des hommes de foi*, biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

Rabbi Moché Aharon Pinto – puisse son mérite nous protéger – incarne, par sa noble personnalité, l'image du Juif pur et saint qui se voue au service de son Créateur. Il était « aimé en haut et apprécié en bas », expression dont les initiales, en hébreu, forment le mot Eloul, mois où il nous quitta.

Ce qui le rendit célèbre c'est, avant tout, l'intégrité de son service divin et notamment sa décision de se plier à l'ordre de son père, Rabbi 'Haïm Pinto – que son mérite nous protège – en se cloîtrant dans une pièce durant une période de quarante ans. Durant ces dizaines d'années, il se voua à l'étude de la Torah avec une assiduité inconcevable. Entre les quatre murs de cette petite chambre, il s'éleva dans les degrés de la sainteté et de la pureté, totalement à l'écart du monde extérieur. Refusant de répondre aux besoins de son corps et à l'attrait de la matière,

il n'éprouvait que des désirs d'ordre spirituel.

Il était animé d'une profonde confiance en D.ieu. Il vivait selon le verset : « Décharge-toi sur D.ieu de ton fardeau, Il prendra soin de toi. » Se comportant à l'aune de ce principe, il ne s'intéressait nullement aux vanités de ce monde. Il passa la plupart de ses jours et de ses nuits dans sa demeure, près de bougies qu'il allumait pour l'élévation de l'âme de ses ancêtres. Ses seules occupations étaient l'étude de la Torah et l'accomplissement de bonnes actions.

Dans son modeste intérieur, il recevait tout celui qui venait solliciter son aide. Il ne refusait l'entrée à personne, homme ou femme. Bien qu'il veillât scrupuleusement à ne pas lever les yeux sur ses visiteurs, il savait pour quelle raison chacun d'entre eux était venu – demande de bénédiction, de conseil, de prière pour la guérison ou autre motif. Même lorsque sa femme ou ses filles se présentaient à lui, il ne les regardait pas et commençait donc à leur donner la *brakha* traditionnelle de *Mi chébérakh* ; puis, seulement lorsqu'il entendait leurs noms, il se rendait compte qu'il s'agissait de membres de sa famille.

Comme nous l'avons déjà souligné par ailleurs, Rabbi Moché Aharon se distingua également par son extrême vigilance dans la préservation de la pureté de son regard. Il est écrit dans les ouvrages saints que la sainteté et la pureté d'un homme découlent essentiellement de celles de ses yeux. Celui qui veille à ce que ses yeux ne trébuchent pas dans des visions interdites gagnera en retour une crainte du Ciel authentique. Le *Tsaddik* excellait dans ce point et, quoiqu'il reçût des milliers de personnes, il ne regarda jamais les femmes, au point qu'il ne réalisa pas que sa propre épouse se trouvait face à lui le jour où elle voulut le tester !

L'estime que Rabbi Moché Aharon avait pour les Grands de notre peuple trouve particulièrement son expression lors de la *Hilloula* des *Tanaïm* Rabbi Chimon bar Yo'haï et Rabbi Meir baal Haness, ainsi que lors de celles de ses saints ancêtres, Rabbi 'Haïm Pinto Hagadol et Rabbi 'Haïm Pinto Hakatan – puisse leur mérite nous protéger. Il avait alors l'habitude d'organiser de grands festins au cours desquels il renforçait la foi et la crainte de

D.ieu des participants par le récit d'actes de ces justes et de miracles qu'ils occasionnaient. Il entraînait ainsi ses auditeurs dans un élan d'élévation.

Il estimait au plus haut point le mérite de ses ancêtres sur lequel il s'appuyait pour prononcer les bénédictions qu'il donnait à qui le sollicitait. Quiconque se présentait à lui était béni par la phrase : « Par le mérite de la sainteté de mes ancêtres, les justes... »

C'est dans cet esprit que Rabbi Moché Aharon écrivit cette formidable *ségoula* dans l'un de ses ouvrages : « Tout celui qui déposera dans sa maison le livre *Chenot 'Haïm* [qui retrace la vie de ses ancêtres, leurs saintes habitudes et les miracles qu'ils entraînèrent] jouira d'une protection et réussira dans toutes ses entreprises, en vertu du principe : "le juste vivra par sa foi". »

Dans cet ouvrage, nous pouvons tirer de nombreux enseignements sur le pouvoir des justes, de leur vivant comme de manière posthume. Car, comme l'affirment nos Sages, « les justes sont encore plus grands après leur mort que de leur vivant ».

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître,
l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,
envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003
Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !